

Le problème de la déradicalisation des islamistes

Par Benjamin LISAN, le 26/05/2017

1 Introduction

En 1979, au sein de l'Université d'Orsay, j'ai été confronté à la radicalisation de jeunes étudiants musulmans, qu'ils soient sunnites ou chiïtes, impressionnés et enthousiastes pour la révolution islamique, lancée par l'ayatollah Khomeini, en Iran.

J'avais l'impression qu'ils avaient été déjà « préconditionnés », depuis leur plus lointaine enfance, par leur éducation islamique, dans leur propre pays (Algérie, Iran ...), et que certains discours de Khomeini n'avaient fait que réveiller ce conditionnement, comme si l'on appuyait sur le bon bouton.

J'étais confronté à la même ferveur irrationnelle, aveuglante, qu'avec l'adulation pour l'idéologie communisme. C'est comme si la raison (rationnelle) n'avait plus de prise sur leur foi et leur raisonnement.

Je me souviens, en particulier, un voisin de chambre iranien¹, peu cultivé, avec qui j'avais discuté durant un an, sans aucun résultat. Les seuls éléments de doute que j'avais pu instiller dans son cerveau étaient :

- 1) La lecture du livre « *Un étudiant africain en Chine*² », relatant la désillusion d'un africain maoïste, suite à ce qu'il avait observé en Chine³.
- 2) L'idées que les imams pourraient devenir corrompus, dès qu'ils auraient goûté aux joies du pouvoir⁴.

L'été suivant, il retourne en Iran. Il constate qu'effectivement, que les imams ayant pris la tête des compagnies nationales (dont les compagnies pétrolières) étaient effectivement devenus corrompus. Sa désillusion était tellement intense, qu'à son retour en France, il était passé par une **phase de grave dépression, qui a duré plusieurs mois**.

J'ai alors compris la foi fanatique pouvait être aussi de l'ordre d'une pathologie mentale, comme l'est par exemple, la paranoïa, qui rend alors le « discernement ou le jugement » complètement inaccessible à la raison (au raisonnement rationnel). Ce n'est pas affaire d'intelligence, car beaucoup de ces radicalisés étaient intelligents et pouvaient avoir un niveau universitaire élevé.

De plus, les « fanatiques » [les convaincus plus que de raison] peuvent être une d'une mauvaise foi et d'une malhonnêteté intellectuelle choquantes et/ou confondantes. Cette malhonnêteté a toujours été l'objet d'une énorme interrogation en moi.

1.1 Ais-je été, moi-même, fanatique ?

Moi-même, je me suis demandé si dans la vie, je n'étais pas passé par une phase d'aveuglement ou de fanatisme religieux, qui m'aurait rendu inaccessible à un discernement calme, serein, distancié ? En effet, j'avais connu l'expérience intérieure d'une sincère conversion au christianisme, lors de mon passage à Taizé, en 1973, à une époque où j'allais très mal et que j'en étais d'autant plus fragilisé. Par la suite, je suis aussi passé par l'ordre rosicrucien, une

¹ Dans ma résidence universitaire, Fleming, à Orsay.

² Un étudiant africain en Chine, John Hevi Emmanuel, Ed. La Table Ronde, 1965.

La vie des étudiants africains en Chine, Samuel Okouma Mountou, Editions La Bruyère, juillet 2008.

³ J'ai aussi souvent étonné de constaté que des Africains pensent que la relation Chine-Afrique seraient mieux (moins corruptrice) que la relation France-Afrique. Voir le livre : *Chine/Afrique : Le grand pillage. Rêve chinois, cauchemar africain ?* Julien Wagner et Pascal Boniface, Ed. Eyrolles, novembre 2014.

⁴ "Le pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument", John Emerich Edward Dalberg-Acton.

association spiritualiste, mystique, qui vous convainc de l'existence des phénomènes parapsychologiques liés aux états religieux mystiques.

Pendant longtemps, je n'ai pas remis en cause les miracles religieux, en particulier entourant l'histoire de Jésus (sa marche sur les eaux, la multiplication des petits pains et des poissons ...) et la parapsychologie.

Ce n'est que grâce à des études scientifiques poussées⁵, l'apprentissage de la démarche scientifique⁶ et le fait d'être entouré par un environnement sceptique (rationnaliste) et scientifique, la lecture régulièrement de la revue sceptique « Science et pseudoscience⁷ », ... ce n'est qu'à ce moment-là que j'ai commencé à remettre en question l'existence des miracles religieux, la « sainteté », le caractère surnaturel ou « divin » de la « mission » ou des actions des prophètes⁸ etc.

Je me suis alors demandé si tout ce que raconte les livres saints, sacrés, religieux, ne seraient surtout de belles histoires et de belles *légendes dorées*. Cette évolution de mes idées scientifiques et religieuses a duré environ 12 ans⁹.

L'augmentation de mes connaissances scientifiques et mes expériences subies durant ma vie ont contribué à me faire perdre cette belle foi naïve qui m'habitait. Mais je ne pense jamais avoir été « possédée » par cette foi dangereuse, qui pousse à être de mauvaise foi, à vouloir commettre des actions violentes ou intolérantes au nom de la religion. Peut-être parce que j'avais déjà des notions scientifiques et critiques, par mon éducation et mes études poussées¹⁰.

Mais par mon conditionnement chrétien (par le fait que j'avais été au catéchisme ...), j'avais été conditionné à avoir une peur terrible du sexe, considéré comme un mal auquel je ne devais surtout pas succomber (!).

Et donc, le jour où j'ai été envahi par un terrible désir sexuel pour une amie étudiante algérienne, Habiba, je l'ai accusé alors d'avoir une **mauvaise influence occulte sur moi**¹¹ (ce qui était une accusation injuste et totalement délirant).

Avec recul du temps, je pense avoir commis une des plus grosses « c... » de ma vie, à cause justement de ce « foutu » conditionnement religieux (acquis durant mon enfance).

2 Les facteurs favorisant la conversion et la radicalisation religieuses

Avec l'islam, d'une manière générale, nous avons tous les caractéristiques réunies d'un embrigadement sectaire.

⁵ « Baccalauréat plus huit » : DEA de physique des plasmas, AEA de physique du réacteur, un an de travaux de thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en physique des plasmas.

⁶ a) *La démarche scientifique face à la parapsychologie - Méthode et prudence scientifiques*, Benjamin Lisan, http://www.pseudo-sciences.org/article.php3?id_article=138

ou <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/DemarcheScientifiqueFaceParapsycho.htm>

b) *La méthode scientifique et ce quelle n'est pas ?*, Benjamin Lisan, 2014,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/La-methode-scientifique-et-ce-qu-elle-n-est-pas.htm>

c) <http://benjamin.lisan.free.fr/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/ParasychoAEpreuveSciences.htm>

d) *"Faut-il croire à tout ?"*, Elie Volf, Benjamin Lisan & Antoine Thivel, Editions Edilivre, 2008,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/FautIlCroireATout.pdf>

⁷ <http://www.pseudo-sciences.org/> & https://fr.wikipedia.org/wiki/Science_et_pseudo-sciences

⁸ « *Si vous parlez à Dieu, vous êtes religieux. Si Dieu vous parle, vous êtes psychotique* », Thomas Szasz, psychiatre et professeur émérite de psychiatrie hongrois à la SUNY Upstate Medical University à Syracuse (USA).

⁹ Cette longue évolution était aussi liée à l'évolution de mes idées métaphysiques sur la notion de providence, de son existence ou non ou bien de *son caractère totalement arbitraire*. Définition du terme « **providence** » : 1) La Providence désigne, selon la métaphysique, l'action du Créateur sur le monde en tant que volonté conduisant les événements à des fins (source : Wikipedia).

2) a) Action par laquelle Dieu conduit les événements et les créatures vers la fin qu'il leur a assignée, b) Action par laquelle Dieu conduit les événements et les créatures vers la fin qu'il leur a assignée (Larousse).

3) Puissance supérieure, divine, qui gouverne le monde, qui veille sur le destin des individus (source :

<http://www.cnrtl.fr/definition/providence>)

¹⁰ Et mon éducation morale et ma conversion au christianisme m'ont toujours empêché d'être malhonnête.

¹¹ En psychologie, on parle de « **mécanisme de projection** ».

Un facteur favorisant puissant est l'immersion dans un milieu d'adeptes musulmans convaincus, qui constitue un terreau favorable à la conversion de ceux qui sont immergés dans un tel milieu (que cela soit à la mosquée, les médersas ...).

Les communautés "refermées sur elles-mêmes" sont en général dirigés par les religieux radicaux et sont de ce fait la première et indispensable étape de la radicalisation.

Une chercheuse anglaise, le Dr **Elham Manea**, a étudié les **tribunaux de la charia** durant 4 ans, et voici ses conclusions :

« Il existe des structures systématiques **qui garantissent que les jeunes sont séparés de leur environnement extérieur idéologiquement**. Dans les écoles du Coran qui suivent le fil de Deobandi de l'Islam et dans leurs mosquées, **ils disent aux enfants de ne pas imiter les incroyants, de ne pas se comporter comme eux, de ne pas les aimer, ne pas s'associer avec eux** ».

« Comment allez-vous vivre dans cette société ? Nous pouvons donc verser autant d'argent que nous voulons pour lutter contre l'extrémisme violent, mais en même temps, **nous semblons ignorer que les formes non violentes de l'islamisation sont encore plus importantes**. Parce que ceux qui sont disposés à se faire exploser sont à la dernière étape d'un processus de radicalisation. Et nous ne voulons pas regarder ce qui se passe en avant, car **cela nous pousserait à soulever de sérieuses questions à propos du type d'intégration, des structures ou des politiques que nous avons adoptées ou de leur manque**¹² »¹³.

La radicalisation transforme souvent des êtres humains sensibles en monstres, dénués de toute compassion, comme dans les exemples ci-dessous :

Par exemple, sur Facebook, récemment, des musulmans commentait la mort d'une fillette de 8 ans tué lors de l'attentat de Manchester, tentant de justifier l'attentat pour faire taire en eux toute « dissonance cognitive¹⁴ » :

"**Je me fouterais de sa gueule de sale Mécréante, même si sa dépouille serait devant moi**".

"Allah ! je t'en prie, **pas de pitié, envoie-la en enfer cramer**".

"A son âge **elle désirait attirer apparemment, vas attiser les flammes de l'enfer, maintenant, heureux que tu sois déchiqueté**".

"**elle est morte Mécréante, Allah ne pardonne pas à ceux qui lui sont mécréants. Mais sa miséricorde est grande ; on verra bien**".

"En même temps, oui, moi aussi, je pose la question, à 8 ans t'es dans un concert à 23h ??? **En plus à 8 ans, voilà comme elles s'habillent**".

Majid Oukacha, qui dénonce régulièrement l'islam politique, reçoit souvent des messages de menaces de mort libellés ainsi : « Tu es pire qu'un meurtrier, **tu es un apostat, un traître, un murtad** [du fait de] Tes attaques contre l'islam, contre le Prophète (sawa), et contre Allah (sawa) [...] sache que dans un état islamique, comme en Iran, **on t'aurait pendu**, et si tu étais en Irak, on l'aurait fait nous-mêmes entre concitoyens musulmans, comme **l'armée du Mahdi** l'a fait auparavant. [...] Dans un pays islamique, ils auraient fait ce qu'il y a à faire ! ».

Dès qu'un musulman est critique envers sa religion ou qu'il souhaite ou justifie moralement l'existence d'Israël, il est soit traité de **traître** ou **d'apostat**, ce qui est une terrible source de stress. Cela a été le cas pour l'écrivain algérien, Boualem Sansal¹⁵, quand, en mars 2008, il choisit de se rendre au Salon du livre de Paris, malgré la polémique soulevée dans le monde arabe quant au choix d'Israël comme invité d'honneur et l'appel au boycott venant des pays arabes et de certains

¹² How 'closed communities' provide a breeding ground for radical Islam [Comment les « communautés fermées » constituent un terrain propice à l'islam radical], interview menée par Matthias von Hein, <http://www.dw.com/en/how-closed-communities-provide-a-breeding-ground-for-radical-islam/a-38968522>

¹³ Cette chercheuse met en cause le « laisser vivre chacun à sa façon », qui favorise, en fait, l'enfermement communautaire hostile aux autres communautés environnantes.

¹⁴ Il faut qu'ils trouvent ou inventent des prétextes à même de satisfaire leur conscience.

¹⁵ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Boualem_Sansal

intellectuels¹⁶ ou quand, en mai 2012, il participe à la troisième édition du Festival international des écrivains à Jérusalem, suscitant de nombreuses critiques dans le monde arabe¹⁷.

Kamel Daoud, écrivain algérien, déclarait, le 3 décembre 2014, dans l'émission de [Laurent Ruquier](#) *On n'est pas couché* sur [France 2](#), « Je persiste à le croire : **si on ne tranche pas dans le monde dit arabe la question de Dieu, on ne va pas réhabiliter l'homme, on ne va pas avancer** [...] ». Cela lui vaut d'être frappé d'une [fatwa](#) par Abdelfattah Hamadache Zeraoui, un imam [salafiste](#), qui a appelé le 16 décembre sur [Facebook](#) à son **exécution écrivant que « si la charia islamique était appliquée en Algérie, la sanction serait la mort pour apostasie et hérésie. »** et qui précise : « **Il a mis le Coran en doute ainsi que l'islam sacré ; il a blessé les musulmans dans leur dignité et a fait des louanges à l'Occident et aux sionistes. Il s'est attaqué à la langue arabe [...]. Nous appelons le régime algérien à le condamner à mort publiquement, à cause de sa guerre contre Dieu, son Prophète, son livre, les musulmans et leurs pays** »¹⁸.

2.1 Les facteurs favorisant le sectarisme et l'intolérance dans l'islam

2.1.1 La peine de mort contre les athées, apostats^{19 20}, homosexuels²¹, voire contre les "mécraants"²² ...

La sourate IV, 89 énonce (traduction de Hamidullah) : « (Les hypocrites) aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécré : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier de Dieu. **Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur** »²³.

Deux hadiths²⁴ (ou citations), ci-après, sont notamment considérés par certains théologiens islamiques comme allant dans le sens d'une application de la [peine de mort](#) en cas d'apostasie²⁵ :

« **Le sang d'un musulman, qui accepte qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah et que je suis Son prophète, ne peut être versé que dans trois conditions : en cas de meurtre, pour une personne mariée qui s'adonne au sexe de manière illégale, et pour celui qui s'éloigne de l'islam et quitte les musulmans** »²⁶.

« **Celui qui change de religion, tuez-le** »^{27 28}.

¹⁶ « Boualem Sansal : "Je fais de la littérature, pas la guerre" », interview par Sid Ahmed Hammouche, Rue89, 13 mars 2008.

¹⁷ Boualem Sansal, « Je suis allé à Jérusalem... et j'en suis revenu riche et heureux » [\[archive\]](#), sur [Le Huffington Post](#), 24 mai 2012.

¹⁸ « Kamel Daoud sous le coup d'une fatwa » [\[archive\]](#), [lepoint.fr](#), 17 décembre 2014.

¹⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie_dans_l%27islam

²⁰ Ces pays Afghanistan, Arabie saoudite, Brunei, Iran, Koweït, Malaisie (application de la peine de mort dans les États du Kelantan et du Terengganu), Mauritanie, Nigéria (un apostat risque la mort et doit quitter la région nord), Soudan, (Pakistan : loi très dure), Somalie, Yémen peuvent condamner à mort pour apostasie, https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie_dans_l%27islam

²¹ Dans treize pays, tous à la population majoritairement musulmane, l'homosexualité est passible de la peine de mort : Afghanistan, Arabie saoudite, Brunei, Iran, Irak, Mauritanie, Nigéria (dans les 12 états du nord ayant adopté la charia), Qatar, Pakistan, Soudan, Somalie, Syrie, Yémen. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits_LGBT_dans_le_monde

²² Certains courants musulmans expliquent que ces peines de morts sont appliquées avec discernement. Selon eux, l'ordre de tuer est contraint et conditionné à certaines circonstances particulières. Normalement, les versets du Coran doivent être compris dans un certain contexte. Lu hors de ce contexte, le sens est alors faussé. : <http://www.sunnisme.com/article-les-versets-du-coran-qui-commandent-de-tuer-73790066.html/>

²³ L'expression « s'ils tournent le dos », fait l'objet d'autres traductions. Selon le commentaire d'Ibn Kathir, rapportant la tradition d'As-Suddi, ceux qui ont tourné le dos sont ceux qui « ont rendu leur abandon de l'islam public ». On retrouve cette interprétation dans certaines traductions du Coran qui remplacent alors directement « s'ils tournent le dos » par « apostats ».

²⁴ Les [hadiths](#) sont des propos attribués à Mahomet et rapportés par divers témoins.

²⁵ L'imam [Khomeini](#) a argué de ce principe pour émettre une [fatwa](#) de condamnation à mort contre l'écrivain britannique [Salman Rushdie](#).

²⁶ Sahîh Bukhari, vol. 9, livre 83, numéro 17, rapporté par Abdullah.

²⁷ Sahîh Bukhari, vol. 9, livre 84, numéro 57, rapporté par A'krama Mouli Ibn Abbas.

²⁸ Ce hadith est rapporté par [Bukharî](#) (mort en 870) et n'est pas repris par [Muslim](#) (mort en 875) dans son [Sahih](#). Certains savants de l'islam, [Mohamed Charfi](#) par exemple, considèrent ce [hadith](#) comme étant *ahad*, c'est-à-dire rapporté uniquement par une seule personne (en l'occurrence [Ibn abbas](#) qui n'avait que 13 ans à la mort du Prophète), ce qui en fait un hadith peu fiable, d'autant que

« Il n'est pas licite de faire couler le sang du musulman, sauf s'il s'agit d'un des trois coupables que voici : le fornicateur dont le mariage a été consommé, le meurtrier qui subira le sort de sa victime, et l'apostat qui se sépare de la communauté musulmane. »²⁹.



Une peinture de Siyer-i Nebi : Ali décapitant Nadr ibn al-Harith en présence de Muhammad et de ses compagnons. Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Nadr_ibn_al-Harith



Opinion officielle de l'université al-Azhar du Caire, la plus grande institution islamique du monde^{26,27} relative au cas d'un homme qui se convertit au christianisme: « *Étant donné qu'il a abandonné l'Islam, il sera invité à exprimer son repentir. S'il ne se repent pas, il devra être tué selon la Charia* ». La fatwa précise que la même sentence s'applique aux enfants quand ils atteignent leur majorité. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie_dans_l%27islam

Paroles attribuées à Mahomet dans des hadiths sur l'homosexualité :

« **Quatre types d'individus seront matin et soir soumis à la colère de Dieu** ». On lui demanda : « De qui s'agit-il ô Messager de Dieu ! » Il répondit : « **les hommes qui cherchent à ressembler aux femmes, les femmes qui cherchent à ressembler aux hommes ; celui qui s'accouple avec un animal et celui qui a des rapports sexuels avec un homme.** » (Tabarani et Bayaki)

« **Ce que je crains le plus pour vous, c'est que vous ne commettiez l'acte du peuple de Loth puis le Prophète (as) a dit, à trois reprises, en disant : que Dieu damne celui qui commet le péché du peuple de Loth, que Dieu damne celui qui commet le péché du peuple de Loth, que Dieu damne celui qui commet le péché du peuple de Loth.** » (Ibn Maja, Tirmidi, Al Hakim)
 « **Sept individus sont damnés par Dieu, Qui ne les regardera pas au jour du Jugement ; ils seront en Enfer avec ceux qui y seront dirigés, à moins qu'ils ne se repentent : l'homosexuel, celui qui s'adonne à des rapports sexuels avec un animal (...).** » (Voir Les grand péchés, « Al Kabayir », de l'Imam Adahabi, page 96, Editions le Savoir)

Mahomet aurait dit : « **Tuez ceux qui s'adonnent à l'acte du peuple de Loth** ». (Sentence prophétique rapportée par Abou Daoud, Tirmidhi et Ibn Maja)

Mahomet aurait dit : « **Si vous trouvez quiconque en train de pratiquer les pratiques du peuple de Loth, tuez-les, que ce soit celui qui commet l'acte ou celui qui le subit.** » (Tirmidhi, Abou Daoud, Ibn Majah)³⁰.

la conduite du Prophète infirme cette sanction ; le Prophète avait juste blâmé de son vivant des tribus qui avaient abjuré l'islam, comme celle de Kindi. Sources : a) *L'influence juridique islamique au Maghreb : Algérie, Libye, Maroc ...*, Stéphane Papi, L'Harmattan, p.182-183, b) https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie_dans_l%27islam#cite_note-19

²⁹ Hadith n°14 d'Ibn Mas'ûd sur "l'inviolabilité du sang du Musulman.

³⁰ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Homosexualit%C3%A9_dans_l%27islam#Dans_le_Coran

2.1.2 La loi contre le « blasphème »

(Lois contre la critique des religions) ou toute loi contre « l'islamophobie » _ en fait, une loi dissimulée visant le « blasphème » _ empêchant toute critique de l'islam et de Mahomet.

Les hadiths, qui sont une autre source de la charia, proposent diverses punitions pour le blasphème, qui peuvent inclure la mort³¹.

« Relaté par Ali ibn AbuTalib : *une juive avait l'habitude d'abuser du Prophète et de le dénigrer. Un homme l'a étranglée jusqu'à sa mort. L'apôtre d'Allah a déclaré qu'aucune récompense n'était payable pour son sang* »³².

Mahomet a demandé de tuer plusieurs personnes qui le critiquaient ou se moquaient de lui^{33 34}, comme par exemple :

- le poète juif **Abu Afak** pour s'être opposé à Muhammad au travers de la poésie^{35 36}.
- **Asma bint Marwan** pour s'être opposée à Muhammad, par la poésie, et pour avoir provoqué les autres à l'attaquer^{37 38 39}.
- **Nadr bin Harith**⁴⁰ décapité par Ali parce qu'il avait critiqué Mahomet⁴¹. An-Nadr a visité la Perse et a appris des histoires de certains rois persans, tels que Rustum et Isphandiyar. Quand il est retourné à la Mecque (Makkah), il a constaté que le Prophète récitait les ayats de ces rois persans, en les faisant passer pour des versets du Coran, révélés par Dieu. Nadr avait accusé Muhammad de plagiat dans ses versets coraniques sur la base des histoires de ces personnes anciennes. Alors, le verset du Coran 8:31 lui aurait été révélé (juste à propos), à propos d'al-Nadir ibn al Harith : « *Et lorsque Nos versets leur sont récités, ils disent : « Nous avons écouté, certes ! Si nous voulions, nous dirions pareil à cela, **ce ne sont que des légendes d'anciens**. »* (Coran 8:31).
- Etc.

³¹ Siraj Khan. *Blasphemy against the Prophet, in Muhammad in History, Thought, and Culture* (ed: Coeli Fitzpatrick Ph.D., Adam Hani Walker), pp. 59–67.

³² “Narrated Ali ibn AbuTalib: *A Jewess used to abuse the Prophet and disparage him. A man strangled her till she died. The Apostle of Allah declared that no recompense was payable for her blood*”. Source : [Sunan Abu Dawood, 38:4349](#)

³³ Source :

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste_des_meurtres_ordonnees_ou_soutenues_par_Muhammad.htm

³⁴ http://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad

³⁵ Ibn Hisham & Ibn Ishaq, *Sirat Rasul Allah*. in Ibn Hisham, Ibn Ishaq, Alfred Guillaume (translator), *The life of Muhammad: a translation of Ishāq's Sīrat rasūl Allāh*, p. 675.

³⁶ Ibn Saad, *Kitab al-Tabaqat al-kabir*, Volume 2. in "Then occurred the "sariyyah" of Salim Ibn Umayr al-Amri against Abu Afak, the Jew, in [the month of] Shawwal in the beginning of the twentieth month from the hijrah" [*Alors est-il arrivé la" sariyyah "de Salim Ibn Umayr al-Amri contre Abu Afak, le Juif, dans (le mois) Shawwal au début du vingtième mois de l'hijrah "*] - Sa'd, Ibn (1967). *Kitab al-tabaqat al-kabir*, Volume 2. Pakistan Historical Society. p. 31.

³⁷ En entendant le poème de 'Aṣmā' Bint Marwan, qui appelait à lui résister, **Muhammad aurait réclamé sa mort**, en disant : « **Qui va me débarrasser de la fille de Marwan ?** ». 'Umayr Bin Adiy al-Khatmi, un homme aveugle appartenant à la même tribu que le mari de Asma (ie, Banu Khatma) a répondu qu'il le ferait. Il se glissa dans sa chambre dans l'obscurité de la nuit où elle dormait avec ses cinq enfants, son jeune enfant près de sa poitrine. **'Umayr a enlevé l'enfant du sein de Asma et l'a tuée**³⁷. Le matin, il est venu à l'apôtre et lui a dit ce qu'il avait fait et il [Muhammad] dit : « **Vous avez aidé Dieu et Son messager, ô'Umayr !** ». Quand ce dernier a demandé s'il aurait à supporter les conséquences néfastes de son acte, l'apôtre lui dit : « **Deux chèvres ne vont pas s'entrechoquer leurs têtes à son sujet** » [i.e. *deux chèvres ne se disputeraient pas pour cela*], [sous-entendu c'est une affaire négligeable. Pour Mahomet, l'assassinat d'une femme, qui allaitait, était trop bénigne pour que deux chèvres "se disputent"] alors 'Umayr est retourné à son peuple.

³⁸ Ibn Hisham & Ibn Ishaq, *Sirat Rasul Allah*.

³⁹ Ibn Saad, *Kitab al-Tabaqat al-kabir*, Volume 2.

⁴⁰ https://en.wikipedia.org/wiki/Nadr_ibn_al-Harith

⁴¹ [Sunan Abu Dawud](#) n ° 2686 et *Anwal Ma'bud* 3/12

Selon Tareq Obrou, théologie et imam à la mosquée de Bordeaux « La notion de blasphème n'a pas d'équivalent en islam. Il s'agit plutôt d'apostasie (riddat), qui ne concerne que le musulman qui renie sa foi. Quant à la représentation de Dieu et celle du Prophète, leur interdiction ne concerne que le musulman et non pas le non musulman, sachant qu'il n'y a aucune source scripturaire qui interdirait la représentation du Prophète. En effet, l'interdiction de la représentation du Prophète relève du principe de précaution, une interdiction préventive. L'islam est une religion aniconique : *l'interdiction de la représentation du Prophète est comprise dans le sens d'une prévention contre l'idolâtrie ou iconolâtrie de la personne du Prophète* »⁴².

2.1.3 La non égalité de traitement entre les musulmans et les juifs ou chrétiens et adeptes d'autres religions

(Envers les Bouddhistes, zoroastriens, hindouistes ...), ces derniers considérés comme mécréants, dans l'erreur, l'égarement, dans la perversion, le blasphème⁴³.

Selon un certain nombre de versets, ces chrétiens et juifs pour pouvoir conserver leur religion doivent :

- a) s'humilier face aux musulmans,
- b) payer un impôt spécial (la capitation ou *jizîa*, *djizîa* ou *djizîat*⁴⁴) :

Coran 9:29 : « **Combattez ceux qui ne croient pas ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés** » (Coran d'Arabie saoudite en Français).

2.1.4 La non égalité de traitement entre hommes et femmes

2.1.4.1 Soumission de la femme à son époux (ou à l'homme)

« **Les hommes sont les responsables des femmes (ont autorité sur elles)**, à cause de l'excellence d'entre eux qu'Allah a accordé, ainsi que de la dépense qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont celles qui sont dévotes, qui protègent, même ce qui est caché, ce qu'Allah a protégé. Et quant à celles dont vous craignez l'infidélité, exhortez-les, abandonnez-les dans leurs lits, et **battez-les**. Si elles viennent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles. Allah demeure, Haut, Grand, vraiment ! », *Qur'an* 4:34.

« Si je devais ordonner à quelqu'un de se prosterner devant autre qu'Allah, j'aurais ordonné à la femme de se prosterner devant son époux. Par Celui qui détient l'âme de Mouhammad dans Sa main, la femme n'accomplira le droit de Son Seigneur que lorsqu'elle aura accompli le droit de son époux. Et même s'il la sollicite alors qu'elle se trouve sur le bât [d'un chameau], elle ne doit pas lui refuser. » [Rapporté par Ibn Mâdjah (1853), d'après 'Abd Allâh ibn Abî Awfâ رضي الله عنه dans *leslerécitdeMou'âdh* رضي الله عنه. *Cehadithestjugéhaşane* (bon) par Al-Albânî dans *Al-Irwâ'* (7/56) (n° 1998).

« **La femme ne doit disposer de ses biens qu'avec la permission de son époux.** »

[Rapporté par At-Tabarânî dans *Al-Mou'djam Al-Kabîr* (22/83), d'après Al-Wâthila ibn Al-Asqa' رضي الله عنه. Ce hadith est jugé sahih (authentique) par Al-Albânî dans *As-Silsila As-Sahîha* (775).]

⁴² *Que dit l'islam du blasphème ?*, Gilles Donada, <http://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Blaspheme/Que-dit-l-islam-du-blaspheme>

⁴³ Liste des versets et hadiths antijuifs et antichrétiens dans le Coran, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>

⁴⁴ Dans le monde *musulman* un *impôt* annuel collecté sur les hommes pubères non-musulmans (*dhimmis*) en âge d'effectuer le *service militaire*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Djiz%C3%AEa>

Hadith rapporté par Aboû Hourayra رضي الله عنه : « *On demanda au Messenger : “ Quelles sont les meilleures des femmes ? ” Il répondit : “ Celle qui réjouit [son époux] quand il la regarde, lui obéit quand il lui ordonne [de faire quelque chose], ne lui désobéit pas, d’une façon qu’il déteste, quand il demande son corps ou son bien.* » » [Rapporté par An-Naṣā’î (3231). Ce hadith est jugé ḥaṣane (bon) par Al-Albānî dans Irwâ’ Al-Ghalîl (1786).]

« *Si la femme savait le droit de son époux, elle ne s’assiérait pas lorsqu’il prend son déjeuner ou son dîner jusqu’à ce qu’il finisse* » [Rapporté par At-Tabarānî dans Al-Mou’djam Al-Kabîr (20/160), d’après Mou’adh ibn Djabal رضي الله عنه. Ce hadith est jugé saḥîh (authentique) par Al-Albānî dans Saḥîh Al-Djâmi’ (5259)].

Selon ces deux hadiths, le Messenger صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit : « ... Quant à vos droits sur vos épouses : **elles ne doivent pas introduire dans vos maisons ceux que vous détestez, ou leur permettre d’y entrer.** ».

« Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit aussi : « **Et qu’elle n’autorise [personne à entrer] dans sa maison sans sa permission.** » [Rapporté par : Al-Boukhârî (5195) et Mouslim (1026), d’après Aboû Hourayra رضي الله عنه].

« **Il y a trois personnes dont la prière ne dépassera pas les oreilles : l’esclave fugitif jusqu’à ce qu’il revienne [vers son maître], la femme dont le mari passe la nuit en colère contre elle, et l’imam qui dirige les gens [dans la prière] alors qu’ils le détestent.** »

[Rapporté par At-Tirmidhî (360), d’après Aboû Oumâma رضي الله عنه. Ce hadith est jugé ḥaṣane (bon) par Al-Albānî dans Saḥîh Al-Djâmi’ (3057)].

« **Allâh ne regardera pas la femme ingrate envers son époux, alors qu’elle ne peut pas se passer de lui.** »

[Rapporté par Al-Hâkim dans Al-Moustadrak (2771), Par Al-Bayhaqî dans As-Sounane Al-Koubrâ (14720), d’après ‘Abd Allâh ibn ‘Amr رضي الله عنهما. Ce hadith est jugé saḥîh (authentique) par Al-Albānî dans As-Silsila As-Saḥîha (289)].

« **Toute femme qui demande le divorce à son mari sans aucune raison valable, se verra interdire l’odeur du paradis.** ».

[Rapporté par Aboû Dâwoûd (2226), d’après Thawbân رضي الله عنه. Ce hadith est jugé saḥîh (authentique) par Al-Albānî dans Al-Irwâ’ (2035)].

Selon ce hadith, le Messenger صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit : « *Si l’homme invite son épouse au lit et qu’elle ne vient pas à lui, et qu’il passe alors, la nuit, fâché contre elle, les Anges la maudiront jusqu’au matin.* »

[Rapporté par : Al-Boukhârî (5193) et Mouslim (1436) ; les termes de ce hadith sont ceux de Mouslim, d’après Aboû Hourayra رضي الله عنه].

Selon le hadith, le Messenger d’Allâh صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit : « **La femme ne peut faire le jeûne qu’après la permission de son mari quand il est à la maison.** »

[Rapporté par : Al-Boukhârî (5195) et Mouslim (1026), d’après Aboû Hourayra رضي الله عنه].

« *Si je devais ordonner à quelqu’un de se prosterner devant autre qu’Allâh, j’aurais ordonné à la femme de se prosterner devant son époux. Par Celui qui détient l’âme de Mouhammad dans Sa main, la femme n’accomplira le droit de Son Seigneur que lorsqu’elle aura accompli le droit de son époux. Et même s’il la sollicite alors qu’elle se trouve sur le bât [d’un chameau], elle ne doit pas lui refuser.* » [Rapporté par Ibn Mâdjah (1853), d’après ‘Abd Allâh ibn Abî Awfâ رضي الله عنه dans l’écrit de Mou’adh رضي الله عنه. Ce hadith est jugé ḥaṣane (bon) par Al-Albānî dans Al-Irwâ’ (7/56) (n° 1998).

2.1.4.2 L’interdiction de se refuser à son mari

Le Messenger صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dit aussi : « *Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! Il n’est pas de femme qui se refuse à son mari qui l’invite au lit sans que Celui qui est au ciel ne soit courroucé contre elle jusqu’à ce que son mari soit satisfait d’elle.* », (Rapporté par Mouslim (1436), d’après Aboû Hourayra رضي الله عنه).

« **Vos épouses sont pour vous un champ de labour ; allez à votre champ comme (et quand) vous le voulez et œuvrez pour vous-même à l’avance. Craignez Allah et sachez que vous le rencontrerez. Et fait gracieuse annonces aux croyants !** », Sourate 2, verset 223.

2.1.4.3 Un homme peut épouser quatre femmes (le contraire n'est pas vrai)

« Si vous craignez de ne pas traiter justement les orphelins, **épousez des femmes de votre choix, deux ou trois ou quatre** ; mais si vous craignez de ne pas pouvoir (les) traiter justement, alors seulement une seule, ou une (**captif**) que vous possédez, ce serait préférable, afin de vous empêcher de commettre l'injustice », Qur'an [4:3](#).

2.1.4.4 Un homme peut épouser une fille qui n'a pas encore atteint la puberté

« Et quant à celles de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles : si vous avez des doutes, leur délai est alors de trois mois. **De même pour celles qui n'ont pas encore de règles**⁴⁵. Et quant à celles qui sont enceintes, elles ont pour terme leur accouchement. Quiconque craint Allah, cependant, Il lui assigne une facilité dans sa voie », Qur'an [65:4](#).

2.1.4.5 Un homme peut avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et ses esclaves

« Ô Prophète ! **Nous t'avons rendu licites tes épouses** à qui tu avais apporté leur salaire d'honneur, **celles aussi des esclaves en ta possession qu'Allah t'avait données en butin**⁴⁶ ; de même les filles de tes tantes paternelles, et les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles, —celles qui avaient émigré en ta compagnie, —**ainsi que toute femme croyante qui avait fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète voulût se marier avec elle. Privilège pour toi à l'exclusion des autres croyants, Nous savons ce que nous avons fixé comme règle sur eux au sujet de leurs épouses et leurs captives qu'ils possèdent ; ce afin qu'il n'y eût aucun blâme contre toi.** Et Allah est Grand Pardonneur, Très Miséricordieux », Qur'an [33:50](#).

Ibn Ishaq a rapporté : « Les captives de Khaybar furent largement réparties entre les musulmans. Le Prophète eut en partage Safiyya, fille de Huyayy ibn Akhtab et deux de ses cousines. **Il garda pour lui Safiyya et donna les deux cousines à l'un de ses compagnons de combat, Dihya ibn Khalîfa, qui avait pourtant souhaité avoir Safiyya.** Bilal, le muezzin, l'avait ramenée avec l'une de ses compagnes. **Il passa avec les deux captives au milieu des cadavres des juifs tués au combat. A cette vue, la compagne de Safiyya éclata en sanglots, se déchirant le visage et couvrant de terre ses cheveux.** La voyant dans cet état, le Prophète dit : « **Eloignez de moi cette furie satanique !** ». Et il fit venir Safiyya, la fit assoir derrière lui et jeta sur elle son manteau : **les musulmans comprirent que le Prophète se la réservait.** Puis il fit des reproches à Bilal : « **As-tu donc, Bilal, totalement perdu tout sentiment de pitié au point de faire passer ces femmes devant les cadavres de leurs hommes ?** »⁴⁷.

2.1.4.6 Un homme peut épouser la femme de son fils adoptif

« Allah n'a pas assigné deux cœurs à l'un d'entre vous, et **ne vous a pas assigné pour mères les épouses que vous comparez au dos de vos mères, et ne vous a pas assigné comme fils ceux que vous prétendez être vos fils alors qu'ils sont adoptés**⁴⁸. C'est là votre parole qui sort de votre bouche, au contraire c'est Allah qui annonce la vérité, et qui guide dans un chemin droit », Qur'an [33:4](#).

2.1.4.7 Le témoignage d'une femme vaut la moitié de celui d'un homme

⁴⁵ Pour l'analyse détaillée de ce verset, voir l'article : [Pédophilie dans le Coran](https://wikiislam.net/wiki/Pédophilie_dans_le_Coran), https://wikiislam.net/wiki/Pédophilie_dans_le_Coran

⁴⁶ Voir aussi l'article : [Viol dans l'islam](https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam), https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam

⁴⁷ Sira, II 336, d'après *La biographie du Prophète Mahomet*, texte traduit et annoté par Wahid Atallah, Fayard, 2004, p316 (NdT).

⁴⁸ Voir aussi « Préoccupations avec l'Islam au sujet de l'Adoption » : [Concerns with Islam: Adoption](#),,

« Ô, vous qui croyez ! quand contractez une dette à échéance déterminée, écrivez-la ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice ; un scribe n'a pas à refuser d'écrire selon ce qu'Allah lui a enseigné ; qu'il écrive, donc, et que dicte le débiteur: qu'il craigne Allah son Seigneur, et qu'il se prémunisse de ne rien diminuer. Si le débiteur est sot, ou faible, ou incapable de dicter lui-même, que son tuteur dicte alors en toute justice. Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, **un homme et deux femmes d'entre ceux des témoins que vous agréez, en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler**. Et que les témoins ne refusent pas, quand ils sont appelés. Ne soyez pas paresseux à écrire la dette, ainsi que son terme, qu'elle soit petite ou grande : c'est plus équitable auprès d'Allah, plus correct pour le témoignage, et plus près de vous épargner le doute ; à moins qu'il s'agisse d'un marché que vous passez tout de suite entre vous : dans ce cas on ne vous fera pas grief de ne pas l'écrire. Mais prenez des témoins, lorsque vous négociez entre vous ; et qu'on ne fasse tort à aucun scribe ni à aucun témoin ! car si vous le faites, c'est vraiment qu'il y a en vous de la perversité. Et craignez Allah. C'est Allah qui vous enseigne ; et Allah se connaît à tout », [Qur'an 2:282](#).

2.1.4.8 Une femme hérite de la moitié de ce qu'un homme hérite

« Allah vous prescrit en ce qui concerne vos enfants : **Le garçon aura une part équivalente à celle de deux filles ; s'il y a plus de deux filles, elles auront deux tiers de ce que le défunt a laissé, et s'il y en a une, elle aura la moitié** ; et pour ses parents, chacun recevra le sixième de ce qu'il a laissé s'il a (au moins) un enfant mais s'il n'a pas d'enfants et que (seuls) ses deux parents héritent de lui, alors **sa mère aura le tiers** ; mais, **s'il a des frères, alors sa mère aura le sixième après (le paiement) d'un legs qu'il a légué ou d'une dette; [quant à] vos parents et vos enfants, vous ne savez pas lequel d'entre eux vous est le plus utile ; c'est une ordonnance d'Allah : Certes, Allah est Connaisseur, Sage** », [Qur'an 4:11](#)

2.1.4.9 Les femmes sont déficientes en intelligence et en religion

« Un jour, l'Apôtre d'Allah est allé à Musalla pour Id-al-Adha ou la prière d'Al-Fitr. Alors il est passé par les femmes et a dit : "Ô Femmes ! Faites l'aumône parce que j'ai vu que **la majorité des occupants du feu de l'enfer sont vous (les femmes)**." Elles demandèrent : "Pourquoi en est-il ainsi, Ô Apôtre d'Allah ?" Il répondit : "Vous maudissez fréquemment et vous êtes ingrates envers vos maris. **Je n'ai jamais rien vu de plus déficient en intelligence et en religion que vous**. Un homme sensible et sensé pourrait être égaré par quelques-unes d'entre vous. " Les femmes demandèrent : "Ô apôtre d'Allah ! Qu'y a-t-il de déficient dans notre intelligence et notre religion ? Il dit : "**La preuve apportée par deux femmes n'est-elle pas équivalente à celle d'un seul homme ?** " Elles répondirent par l'affirmative. Il dit : "**C'est l'insuffisance dans leur intelligence**. N'est-il pas vrai qu'une femme ne peut ni prier ni jeûner pendant ses règles ?" Les femmes répondirent par l'affirmative. Il dit : "C'est l'insuffisance dans leur religion." », Sahih al-Bukhari, Volume 1, livre 6, N°301 (Sahih Bukhari 1:6:301)⁴⁹.

2.1.4.10 Les femmes ne peuvent pas entrer dans une mosquée durant leurs menstrues (règles)

« **Il n'est pas permis à une femme qui voit ses règles d'entrer dans une mosquée**, sauf si c'est pour la traverser en cas de besoin. Il en est de même pour celui qui traîne une souillure majeure, compte tenu de la parole du Très Haut : « Ô les croyants ! N'approchez pas de la Prière alors que vous êtes ivres, jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites, et **aussi quand vous êtes en état d'impureté [pollués]**⁵⁰ - à moins que vous ne soyez en voyage - jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel » (Coran,4:43).

« **Il est interdit à la femme qui voit ses règles de séjourner dans une mosquée**, voire un lieu de célébration des prières marquant les Deux Grandes Fêtes, compte tenu du hadith d'Um Atiyya dans lequel elle dit: « Ordre nous a été donné (par le Prophète) de faire sortir les femmes adultes et les mineures pour la prière de la Fête, pourvu que **celles qui voient leurs**

⁴⁹ Voir https://wikiislam.net/wiki/Women_are_Deficient_in_Intelligence

⁵⁰ Etat d'impureté majeure (janâba).

règles s'écartent du lieu de prière des musulmans » (Rapporté par al-Boukhari, 324) et par Mouslim (890) Epître sur les saignements naturels féminins, p. 52-53)⁵¹.

2.1.5 Les châtiments corporels

(Comprenant la mutilation des mains, la lapidation, l'enfermement, les coups de fouets ...)⁵².

2.1.5.1 *Le voleur subira l'amputation de sa main*⁵³

« **Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main**, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d' Allah. Allah est Puissant et Sage. » (Coran, 5 : 38).

Le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit : « **L'on coupe la main pour le vol d'un quart de dinar ou plus** » (rapporté par al-Boukhari, chapitre : al-houdoud, 6291).

Le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit : « **Qu'Allah maudisse le voleur ; il se fait amputer la main pour avoir volé un œuf ou une corde** » (al-Boukhari, chapitre : al-houdoud, 6285).

Une noble femme issue de la tribu des Makhzoum commit un vol du vivant du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui). **Ussama ibn Zayd voulut intervenir en sa faveur**, mais le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) se fâcha et lui dit : « *Vas-tu intervenir pour empêcher l'application d'une des peines établies par Allah ? ! Vos prédécesseurs n'ont péri que parce que quand une personne de la noblesse commettait le vol, ils ne lui appliquaient pas la peine prévue et quand une personne de basse condition le commettait, ils la lui appliquaient. Au nom d'Allah ! Si Fatima, fille de Muhammad volait, je lui couperais la main* ». (al-Boukharî, chapitre : ahadith al-anbiya, 3216).

2.1.5.2 *Punition de l'adultère par l'enfermement à mort, les coups de fouets ou la lapidation*⁵⁴

« Appelez quatre témoins que vous choisirez contre **celles de vos femmes qui ont commis une action infâme**. S'ils témoignent ; **enfermez les coupables, jusqu'à leur mort**, dans des maisons, à moins que Dieu ne leur offre un moyen de salut », (Sourate 4 « Les Femmes », Verset 15) (selon certains théologiens musulmans, ce verset serait abrogé par le Sourate 24, la Lumière, verset 24 :2 ci-après).

"La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de la pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah - si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition" (Coran 24:2)^{55 56}.

« Abou Houraira qu'Allah soit satisfait de lui, a rapporté qu'un homme est venu dire au Messager d'Allah qui était à la Mosquée : "Ô Messager d'Allah ! J'ai forniqué" Le Messager d'Allah s'est détourné et ne lui a pas prêté attention. L'homme a alors répété 4 fois ce qu'il a dit. Le prophète a alors demandé : "Es-tu fou ?" "Non" répondit-il. "Es-tu marié ?" "Oui" répondit-il. **Le prophète a dit : "emmenez-le et lapidez-le". Jaber qu'Allah soit satisfait de lui, dit : "J'étais parmi ceux qui l'ont lapidé dans la grande salle de prière prévue pour les fêtes, à**

⁵¹ Voir <https://islamqa.info/fr/33649>

⁵² Voir leurs descriptions, via les hadiths, sur ce site anglophone : <http://hadith.al-islam.com>

⁵³ « 9935 : La peine applicable au vol », Hadith Sahih, <https://islamqa.info/fr/9935> & <https://islamqa.info/fr/cat/327>

⁵⁴ Source : <https://oumma.com/mahmoud-azab-dans-le-coran-il-ny-a-aucune-trace-dincitation-a-la-lapidation/>

⁵⁵ Source : <http://www.recitequran.com/fr/24:2>

⁵⁶ Autre version : « 24:2. **La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah - si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition** ». Source : <http://www.coran-en-ligne.com/Sourate-024-An-Noor-La-lumiere-francais.html>

l'extérieur de la ville. Quand les pierres ont été lancées contre lui, il s'est enfuit, mais nous l'avons attrapé à Horra et nous l'avons lapidé " » (Al Boukhari et Mouslim)⁵⁷.

« Abou Houraira et Zayd Ben Khaled Al-Johami qu'Allah soit satisfait d'eux, ont rapporté qu'un homme est venu demander au Messager d'Allah :

"Je te demande, par Allah, de juger entre nous selon le Livre d'Allah.

*Son adversaire s'est mis debout- et il était plus fort en matière de jurisprudence que le premier - et a dit : "Oui ô messager d'Allah ! Juge-nous selon le Livre d'Allah et permets-moi de commencer" Le prophète lui a demandé alors de parler. Il a dit : "mon enfant était domestique chez cette personne et il a forniqué avec sa femme. Pour le dédommager, je lui ai proposé 100 ovins et un domestique. Mais je me suis renseigné auprès des érudits qui voient que **mon fils mérite 100 coups de fouet et un an d'exil et que la femme de cette personne mérite la lapidation**".*

*Le prophète a dit : "Par Celui qui détient mon âme, je vais juger entre vous selon le Livre d'Allah : tes 100 ovins et ton domestique sont rejetés et **ton fils aura 100 coups de fouet et un an d'exil.***

*Ô Aniss ! Vas interroger la femme de cette personne, **si elle avoue, alors lapide-la**". La femme a avoué et elle a été lapidée. » (Al Boukhari et Mouslim)⁵⁸.*

Imrân Husayni raconte que le Prophète fit lapider une femme adultère de la tribu de Juhayna, mais lui permit tout d'abord d'accoucher, et dirigea la prière mortuaire⁵⁹.

« Abd'Allah Ben Burydah a rapporté de la part de son père qu'une femme (al-Gamidya) a dit au prophète : "**ô Messager d'Allah ! J'ai forniqué, purifie-moi.**" Mais le prophète l'a renvoyée. Le lendemain, elle lui a dit "Ô Messager d'Allah ! Pourquoi tu me renvoies ?! Me renvoies-tu comme t'as renvoyé Maëz ! Par Allah, je suis enceinte " Il lui répondit : "Non, vas-t'en et reviens quand tu auras accouché." Quand elle a donné naissance à son garçon, elle le lui a apporté dans une étoffe et elle a dit : "Le voilà, je l'ai mis au monde" "Vas l'allaiter et reviens après sevrage" répondit le prophète. Quand elle l'a sevré, elle lui a apporté le gamin portant un morceau de pain à la main et a dit : "Le voilà, ô Messager d'Allah ! Je l'ai sevré et il s'est bien nourri." **Le prophète** (bénédiction et paix sur lui) **a confié le gamin à un homme et a ordonné de creuser un trou de profondeur suffisante pour couvrir son corps jusqu'à la poitrine, puis il a ordonné de la lapider.** Quand Khaled Ben al-Walid est passé, il a lancé une pierre qui a touché la tête de la femme dont le sang s'est projeté contre le visage de Khaled, il a alors commencé à l'insulter. Le Messager d'Allah (bénédiction et paix sur lui) l'a entendu et a dit : "Doucement ô Khaled ! Par Celui qui détient le sort de mon âme, elle s'est repentie et son repentir est tellement bien que si quelqu'un commet le Mukss (la taxe sur le passage des marchandises, l'intérêt usuraire ...) et s'est repenti, Allah l'aurait pardonné. **Le prophète a ordonné ensuite qu'elle soit enterrée** puis il a fait la prière des funérailles » (rapporté par l'imam Muslim)^{60 61}.

Voir l'annexe « **Annexe 1 : Sur la lapidation** », à la fin de ce document.

Le Coran ne prescrit pas, en général, la lapidation, mais il en évoque la pratique à certains moments, sans la critiquer. Or, les musulmans ont lapidé, et lapident toujours de nos jours.

Il faut en rendre responsable les hadiths, la charia, mais aussi le Coran.

Tous ces punitions « dures » suscitent la crainte et incitent à la soumission et à la culpabilisation.

2.1.6 La répression sexuelle, la recherche de la pudeur, de la pureté

⁵⁷ La lapidation dans le Hadith Sahih (extraits), Les Peines (Hudûd), <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2015/11/12/la-lapidation-dans-le-hadith-sahih-extraits/>

⁵⁸ La lapidation dans le Hadith Sahih (extraits), Les Peines (Hudûd), <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2015/11/12/la-lapidation-dans-le-hadith-sahih-extraits/>

⁵⁹ https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet_et_les_femmes.asp

⁶⁰ La lapidation dans le Hadith Sahih (extraits), Les Peines (Hudûd), <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2015/11/12/la-lapidation-dans-le-hadith-sahih-extraits/>

⁶¹ Source : <http://islam-aarifa.conceptforum.net/t2999-hadiths-sur-la-lapidation>

La recherche de la pudeur

Interdiction d'enlever ses habits en dehors du domicile conjugal :

Il est authentiquement rapporté que le Messager d'Allah ﷺ dit : « *Toute femme qui enlève ses habits en dehors de sa maison, Allah déchirera Son voile [établi entre elle et Lui].* »

[Rapporté par : Ahmad (26569) et Al-Hâkim dans Al-Moustadrak (7782), d'après Oumm Salama رضي الله عنها. Ce hadith est jugé sahih (authentique) par Al-Albânî dans Ghâyat Al-Marâm (195)].

D'après Aboû Al-Malîh Al-Houdhalî : « *Des femmes parmi les gens de Hims demandèrent la permission d'entrer chez 'A'icha qui leur répondit : " Il se peut que vous soyez de celles qui entrent aux hammams ? " J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : " Toute femme qui enlève ses habits en dehors du domicile de son époux a, certes, déchiré le voile qu'il y a entre elle et Allah عز وجل . " »*

[Rapporté par : At-Tirmidhî (2803) et Ibn Mâdjah (3750), d'après 'Â'icha رضي الله عنه. Ce hadith est authentifié par Al-Albânî dans Sahîh Al-Djâmi' (2710)].

« **Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles (jalâbihinna), c'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées...** » (Coran 33, 59).

« **Dis aux croyantes de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer que l'extérieur de leurs atours, de rabattre leurs voiles (khumur, sing. khimâr) sur leurs poitrines, de ne montrer leurs atours qu'à leur époux...Dis leur encore de ne pas frapper le sol de leurs pieds pour ne pas montrer leurs atours cachés.** » (Coran 24, 31).

« **Il n'y a pas de faute à reprocher aux femmes qui ne peuvent plus avoir d'enfants et qui ne peuvent plus se marier, de déposer leurs voiles (thiyâb, sing. thaûb i.ehabit, vêtement), à condition de ne pas se montrer dans tous leurs atours ; mais il est préférable pour elles de s'en abstenir...** » (Coran 24, 60).

2.1.7 Le jihad guerrier (la guerre sainte)

« **Seule rétribution de ceux qui combattent Dieu et son prophète (...): les tuer, ou les crucifier, ou leur couper les mains ou les pieds en diagonale, ou les bannir. Que ce soit leur ignominie en ce monde, outre un terrible châtement dans la vie dernière** », (sourate V.33).

Un exemple de l'incitation au djihad guerrier : un exercice de grammaire cite un article du quotidien Al-Ayyam sur le martyr. Il mentionne les mères palestiniennes qui enterrent leurs fils en poussant des cris de joie et les pères qui enterrent leurs fils tout en promettant d'en sacrifier d'autres⁶².

2.2 Les caractéristiques d'une secte

Selon la Miviludes une secte se caractérise par les éléments suivants :

1. Adoption d'un langage propre au groupe.
2. **Modification des habitudes alimentaires ou vestimentaires.**
3. Refus de soins ou arrêt des traitements médicaux régulièrement prescrits (bien que l'homéopathie et les traitements alternatifs soit souvent pris par les membres).
4. **Situation de rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel.**
5. **Engagement exclusif pour le groupe (beaucoup trop d'activités entre membres, peu de weekend libres).**

⁶² Le jihad et le martyr dans les manuels scolaires de l'Autorité palestinienne, <http://memri.fr/2017/05/23/le-jihad-et-le-martyre-dans-les-manuels-scolaires-de-lautorite-palestinienne/>

6. **Soumission absolue, dévouement total aux dirigeants.**
7. **Perte d'esprit critique.**
8. **Réponse stéréotypée à toutes les interrogations existentielles.**
9. **Embrigadement des enfants.**
10. **Atteintes à l'intégrité physique ou psychique⁶³.**

Auxquels nous pourrions rajouter :

11. **La victimisation** : L'attitude se poser systématiquement en victime (relativement aux autres communautés) et **l'attitude paranoïaque** de la secte et de ses adeptes, envers le monde extérieur.
12. **La légitimité de l'emploi du mensonge pour défendre la « foi », la religion** (par l'utilisation de la **Taqiya**⁶⁴).

Le gourou (tel que Mahomet) vit dans sa bulle, dans une sorte d'irréalité, dans un monde fantasmé, qu'il communique, transmet à ses adeptes.

S'il est antisémite, par exemple, il contaminera ses adeptes avec sa perception des juifs, des chrétiens, des apostats, des athées, qu'il considère alors comme des ennemis de l'islam⁶⁵.

⁶³ Source : <http://www.derives-sectes.gouv.fr/quest-ce-qu'une-d%C3%A9rive-sectaire/comment-la-d%C3%A9tecter>

⁶⁴ La **taqiya** peut être définie comme « la « dissimulation des opinions religieuses » légalement autorisée pour les musulmans en cas de contrainte ou de grave danger. » La source de la taqiya étant le texte coranique, son principe est « général en Islam ». « *Que les croyants ne prennent pas pour alliés des infidèles au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour. Dis : Que vous cachiez ce qui est dans vos poitrines ou bien que vous le divulguiez, Allah le sait. Il connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Allah est omnipotent* » (3, 28-29). Dans un article sur l'Espagne musulmane, l'islamologue [Marie-Thérèse Urvoy](#) cite [Ibn Hazm](#), qualifié par elle de « très rigoriste », qui autoriserait, au **X^e-XI^e siècle**, la dissimulation / taqiya pour se cacher d'un tyran ou « *dans la guerre contre les polythéistes comme moyen stratégique pour détruire l'adversaire et en libérer des musulmans* ». Ainsi, si Ibn Hazm défend dans son ouvrage *Kitab al-Fasl* ceux qui « sous certaines conditions, [optèrent] pour la révolte contre les dirigeants corrompus et injustes qui transgressaient explicitement la Loi Coranique par leur ralliement aux infidèles, », il se défend dans une seconde version par des formules « Certains savants ont dit ». La taqiya est aussi, dans les milieux littéralistes ou islamistes, un principe de dissimulation stratégique dans un contexte de conquête. Dans une remarque sur sa perception par Daesh, le chercheur François-Bernard Huyghe le définit comme « l'art de dissimuler sa véritable pensée pour arriver à la victoire ». Source :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Taqiya>

⁶⁵ Dans le Coran, les mécréants ou non-musulmans sont insultés, menacés et traités de tous les noms :

A) Déficients physiques ou mentaux (voire animaux) :

- qui ne savent pas réfléchir ou raisonner (Ash-Shura : 16)

- Sourds, muets, aveugles :

- « Les mécréants ressemblent à du bétail auquel on crie et qui entend seulement appel et voix confus. Sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point. » (Al-Baqara : 171)

- " Les pires bêtes, auprès d'Allah, sont ceux qui ont été infidèles (dans le passé) et qui ne croient donc point actuellement," (Al-Anfaal : 55)

(Infidèles : juifs et chrétiens ne s'étant pas convertis à l'Islam, ils peuvent définir également les mécréants dans certains passages)

- " Ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, Dieu les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Et ceux qui mécroient jouissent et mangent comme mangent les bestiaux ; et le Feu sera leur lieu de séjour. " (Muhammad : 12)

- Égarés : « Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier. » (Al-Furqaan : 44)

B) Criminels

- Pervers (At-Tawba : 84)

- Criminels (Al-Jaathiya : 31)

- Ennemis déclarés : (An-Nisaa : 101) (Très important puisque ce verset rend automatique la légitime défense du musulman, y compris lorsqu'il attaque)

- menteurs (Al-Mujaadila : 18)

- Transgresseurs (An-Naba : 21 à 26)

- Insouciant (Al-A'raaf : 179)

- Injustes (As-Saaffaat : 62 à 67)

- Coupables : « Et ce jour-là, tu verras les coupables, enchaînés les uns aux autres, leurs tuniques seront de goudron et le feu couvrira leurs visages. » (Ibrahim : 49 et 50)

C) Destinés aux enfers :

Il n'est pas nécessaire de cocher toutes les cases, ci-avant, pour commencer à se demander si une situation correspond à de l'embrigadement sectaire.

2.3 Les mécanismes de défenses de l'islam empêchant les adeptes de la quitter

Le conditionnement (psychologique) des musulmans repose sur plusieurs très puissants mécanismes de défense, empêchant tout adepte ou croyant musulmans de quitter l'islam ou de remettre en cause sa croyance, dont :

- 1) Le conditionnement à la soumission, à la croyance, sans esprit critique, par instillation, continue et répétitive, grâce à la crainte et la peur de la punition de l'enfer (le mot enfer étant répété plus de 1000 fois dans le Coran et les hadiths).
- 2) La peine de mort, pour « blasphème » (la critique de l'islam et de Mahomet), contre tous ceux qui doutent dans l'islam et son prophète, c'est-à-dire les athées et les apostats (cette menace peut être alors très dissuasive pour celui qui voudrait quitter l'islam).
- 3) Par **l'isolement de l'adepte de toute pensées, sources et réflexions critiques, par l'instillation de la paranoïa ou du rejet, chez l'adepte, envers tout ce qui est extérieur à l'islam** (envers chrétiens, juifs, autres religions, rejet de toute réflexions philosophiques qui ne feraient pas référence ou appel à l'islam ..., envers le passé et tout ce qui est antérieur à l'islam (considérés comme des temps barbares), jusqu'au rejet de la démarche scientifique et critique, à qui l'on a interdit toute analyse rationnelle et scientifique de l'islam et du personnage de Mahomet _ eux restant tabous, sacrés, au-dessus de toute critique)⁶⁶.
- 4) Le temps très important consacré à la religion, aux prières _ le musulman pieux y consacre minimum, cinq heures par jour⁶⁷ _, y compris pour les enfants⁶⁸, empêchant de penser à autre chose, à réfléchir, hors de la religion^{69 70}.
- 5) La fuite en avant dans la guerre sainte, je **djihad guerrier**.
- 6) La « pression sociétale », le « regard de l'autre », le monde musulman étant, en général, très communautariste.

- "Et quiconque désire une religion autre que l'islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants." (Aali-Imraan : 85)

- Gens du Feu (At-Taghaabun : 10)

- Combustibles pour le Feu (Aali Imraan : 10)

« Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. » (At-Tawba : 113)

(Associateurs : ceux qui associent Dieu à une autre divinité ou qui lui donnent un lien de parenté, par exemple Jésus, fils de Dieu, **l'association est considérée comme un crime très grave, pire que le meurtre**)

« Vous serez, vous et ce que vous adoriez en dehors d'Allah, le combustible de l'Enfer, vous vous y rendrez tous. » (Al-Anbiyaa : 98)

- Mécréants : « Voici deux clans adverses qui disputaient au sujet de leur Seigneur. A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux. Et il y aura pour eux des maillets de fer. » (Al-Hajj : 19 à 22)

- Pécheurs : « Certes l'arbre de Zakkoum sera la nourriture du grand pécheur. Comme du métal en fusion ; il bouillonnera dans les ventres comme le bouillonnement de l'eau surchauffée. Qu'on le saisisse et qu'on l'emporte en plein dans la fournaise ; qu'on verse ensuite sur sa tête de l'eau bouillante comme châtiment. » (Ad-Dukhaan : 43 à 48)

- Impurs (At-Tawba : 28)

- Selon le Coran, les non-musulmans, sont tous, soit des adorateurs du diable, soit sous son emprise (sans le savoir) (Al-Hijr : 39 à 41). Source : *"Les infidèles sont pires que des animaux"*, entrevue avec l'ex-musulman Abul Kasem, 5 juillet 2008,

<http://pointdebasculecanada.ca/les-infideles-sont-pires-que-des-animaux-entrevue-avec-lex-musulman-abul-kasem/>

⁶⁶ ici, nous avons affaire à un mécanisme d'isolement sectaire bien connu, qui contribue à ce que l'adepte ne s'interroge plus et admet tout ce que racontent les propagandistes musulmans pour argent comptant.

⁶⁷ Horaires des prières musulmanes : http://www.fleurislam.net/media/priere/txt_mois.php

⁶⁸ Prières pour les enfants : http://www.nospetitsmusulmans.com/pages/islam/premiere_salet.php

⁶⁹ C'est une sorte de mécanisme protection de la foi, contre toute intrusion critique qui pourrait s'opposer à la croyance.

⁷⁰ En plus de l'obligation de la [prière islamique](#), la *Salāt*, le musulman a beaucoup d'obligations : la *Zakāt* (« aumône légale ») etc.

Il y a donc aussi **l'aspect socioculturel, le bain culturel** dans lequel le musulman est, sans cesse, plongé _ via la tradition, le Ramadan, les autres fêtes dont l'Aïd, l'apprentissage par cœur des versets du Coran à la Medersa, dès le plus jeune âge ou dans les écoles, les nombreuses références au Coran, dans les livres de classe, à la télévision, les arts, les auteurs, la musique, l'histoire enseignée à l'école et à la télévision, tous faisant référence à l'islam etc. _ depuis la naissance.

L'islam n'était pas uniquement une religion, elle est associée à une culture. Or il donc est difficile au musulman de rejeter sa culture, parce qu'elle fait partie de ses racines (même s'il voulait rejeter sa religion).

L'ensemble de tous ces mécanismes de conditionnement sont donc des outils de soumissions très puissants, qu'il est très difficile à remettre en cause ou à combattre.

Note : d'autres penseurs expliquent le mécanisme d'enfermement sectaire dans l'islam, par le syndrome de Stockholm⁷¹ ⁷² (mélange de peur-amour pour ses bourreaux).

2.4 Antisémitisme séculaire

En Europe, face à la création de l'état d'Israël, toutes les opinions coexistent, allant de celles qui considèrent comme Israël comme légitime, d'autre reprochant à Israël d'occuper les territoires occupés, à celles rejetant Israël et appelant au boycott de ses produits.

Dans le monde arabo-musulman, 90% de la population rejette totalement la possibilité de la possible exitance pacifique de l'état d'Israël, au milieu de pays musulmans (il doit être rejeté et ses populations juives rejetés à la mer par n'importe quel moyen). On pourrait croire que ce rejet serait lié à l'injustice commise sur le peuple palestinien dont les juifs auraient spolié leurs terres (sans aucune contrepartie).

Or cet antisémitisme n'est pas uniquement basé sur l'antisionisme mais repose aussi sur une théorie du complot mondial juif, qui prétend que, par la création de l'état d'Israël, les juifs, **présentés comme lâches, fourbes, avides d'argent et de pouvoir**, veulent détruire le monde arabo-musulman.

Les racines religieuses de cet antisémitisme se trouvent d'ailleurs aussi dans les versets du Coran, les hadiths et les prières musulmanes^{73 74}. Cet antisémitisme influence les prêches des imans et cheiks.

Un cheikh égyptien, Mohammed Hesham Ragheb, a déclaré que « tout au long de l'histoire, **les Juifs ont désavoué et trahi les accords conclus par eux et qu'ils « répandent la corruption, les meurtres et l'exil des terres [musulmanes] », bien qu'ils soient « trop lâches » pour affronter ceux qui ont perpétré l'Holocauste.** Il s'est exprimé sur Channel 9, une chaîne télévisée affiliée aux Frères musulmans émettant en Turquie, le 4 mai 2017⁷⁵.

Selon Hesham Ragheb : « [Les Juifs] **assoient leurs positions sur le pouvoir, et non sur la justice. Ils remplacent la justice par le pouvoir. Ils gèrent leurs affaires selon le pouvoir. Si le pouvoir est de leur côté, ils agissent avec tyrannie et oppression, et nous avons tous vu ce qu'ils ont fait en Palestine et ailleurs. Mais si le pouvoir est de l'autre côté, ils**

⁷¹ Le syndrome de Stockholm désigne un phénomène psychologique où des otages partageant longtemps la vie de leurs geôliers développent une empathie, voire une sympathie, ou une contagion émotionnelle avec leurs bourreaux et geôliers. C'est un mécanisme de défense psychologique de survie (lié à l'instinct de survie). Source :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Syndrome_de_Stockholm

⁷² *Syndrome of Iranians' Submission to Islam*, www.faithfreedom.org/syndrome-of-iranians-submission-to-islam/

⁷³ Racisme et antisémitisme dans la prière musulmane, Malek Sibali, 19 novembre 2014, <https://ripostelaique.com/racisme-et-antisemitisme-dans-la-priere-musulmane.html>

⁷⁴ « *Liste des versets, hadiths et prières antijuifs et antichrétiens dans le Coran* », <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>

⁷⁵ *Un cheikh égyptien : Les Juifs sont trop lâches pour défier les responsables de l'Holocauste*, <http://memri.fr/2017/05/23/un-cheikh-egyptien-les-juifs-sont-trop-laches-pour-defier-les-responsables-de-lholocauste/>

deviennent soumis et humiliés. Nous observons cela aujourd'hui. J'ai vu hier aux informations qu'ils ont célébré un jour de commémoration de l'Holocauste, organisé des cérémonies, etc.

Ils ont tenu ces cérémonies en Europe. Lorsque vous voyez cela, vous vous demandez : comment pouvez-vous commémorer [l'Holocauste] avec les gens qui l'ont perpétré ? Vous êtes trop lâches pour les défier. **Il est vrai qu'ils [les Juifs] ont reçu un peu d'argent,** mais nous parlons de ceux qui ont perpétré l'Holocauste !

Puis vous vous êtes installés [dans le pays] des musulmans, qui ne vous avaient pas fait de mal pendant de nombreux siècles, et pourtant vous **avez répandu la corruption, les meurtres et leur exil de leur pays.** Voilà à quoi ressemblent les Juifs. **Ils désavouent et trahissent les accords qu'ils concluent.** C'est leur coutume à travers l'histoire. **Il ne faut croire aucune promesse qu'ils font** ».

Voici la prière du cheikh Ali Abu Ahmad, à la mosquée Al-Aqsa : « Ô Allah, accorde-nous bientôt un Califat bien guidé sur la voie du Prophète. **Ô Allah, anéantis Trump et les conspirateurs. Ô Allah, anéantis tous les Juifs.** [...]»⁷⁶.

Le cheikh palestinien Imad Hamatu a déclaré dans une récente intervention sur la chaîne télévisée officielle de l'Autorité palestinienne, le 12 mai 2017, que « **les juifs, ces « tueurs de prophètes et d'innocents** », sèment des troubles dans le monde arabe et propagent la corruption, la prostitution et le sexe ». Hamatu a ajouté que « les services secrets américains disposaient d'une « unité de contrôle de l'humeur du monde », qui transfèrait du Tramadol et d'autres comprimés d'Israël vers Gaza, la Jordanie et le Levant ». « [Ils contrôlent] ce que vous et vos enfants pensez ». « A l'heure où 32 scientifiques israéliens ont remporté le Prix Nobel dans divers domaines scientifiques, seulement six Arabes ont reçu ces distinctions. Pourquoi notre nation demeure-t-elle en arrière ? **Car nous copions chez les Israélites exactement ce contre quoi Allah nous a mis en garde chez eux** »⁷⁷.

Ces antennes et ritournelles antisémites sont proférés régulièrement partout dans le monde arabo-musulman.

2.5 Certains traits psychologiques de l'adepte

Le profil psychologique de beaucoup d'adepte est le profil de personnalités fragiles, qui ont besoin de se rassurer. La secte offre ce cadre « rassurant », « faussement amical ». Au sein de la secte, l'adepte se sent entouré, rassuré, « compris », entouré « d'ami ». Pour lui, le gourou, le mentor est un grand ami, en qui l'ont peut faire totalement confiance, à qui l'on peut se confier, sur qui l'on peut se reposer, en toute circonstance.

3 Les échecs des politiques de déradicalisation

Dounia Bouzar, une [anthropologue française](#) de confession musulmane, a fondé en avril 2014 une association : le « **Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'Islam** » (CPDSI)⁷⁸, dont elle est directrice générale⁷⁹.

En octobre 2016, elle salarie [Farid Benyettou](#) dans son centre de déradicalisation⁸⁰. Jugé en 2005 avec les [frères Kouachi](#) dans le cadre du procès [Filière des Buttes-Chaumont](#), il sort de prison en 2009 en affirmant avoir rompu avec

⁷⁶ Un cheikh à la mosquée Al-Aqsa appelle Allah à anéantir Trump, « le Satan de la Maison Blanche », et les Juifs, <http://memri.fr/2017/05/23/un-cheikh-a-la-mosquee-al-aqsa-appelle-allah-a-aneantir-trump-le-satan-de-la-maison-blanche-et-les-juifs/>

⁷⁷ Un cheikh sur les ondes de l'Autorité palestinienne : Les juifs répandent la corruption, la prostitution et les drogues dans le monde arabe, <http://memri.fr/2017/05/17/un-cheikh-sur-les-ondes-de-lautorite-palestinienne-les-juifs-repandent-la-corruption-la-prostitution-et-les-drogues-dans-le-monde-arabe/>

⁷⁸ Site : <http://www.cpdsi.fr/>

⁷⁹ Elle est aussi à la tête de l'association **phare contre la radicalisation**.

⁸⁰ [Les anciens collègues de Farid Benyettou sceptiques sur sa déradicalisation](#) [archive], Anne Jouan, Le Figaro, 24 octobre 2016, <http://www.lci.fr/societe/deradicalisation-les-ex-collegues-medecins-de-farid-benyettou-doutent-de-la-sincerite-de-sa-demarche-2009343.html>

l'intégrisme⁸¹, condamnant notamment les crimes de [Mohammed Merah](#) en 2012⁸². Infirmier en formation au moment des attentats de [janvier 2015](#) commis par ses anciens amis, son profil suscite la suspicion de ses anciens collègues à la [Pitié-Salpêtrière](#)⁸³. Toutefois Dounia Bouzar loue son efficacité pour déradicaliser les profils les plus durs admis dans son centre¹⁸. [Patrick Pelloux](#) assimile l'engagement de Benyettou par Dounia Bouzar comme une injure et ajoute que « *Benyettou qui fait de la déradicalisation, c'est comme si on demandait à une marque de cigarettes de se charger des campagnes antitabac*¹⁹! ».

Le 22 novembre 2016, les agents chargés de la sécurité de Dounia Bouzar évoquent des **tensions avec elle**^{20,21}. Ils s'inquiètent notamment de la connaissance que va acquérir Farid Benyettou de leur méthode de sécurisation des personnalités.

En 2015, la sénatrice centriste **Nathalie Goulet, présidente de la commission d'enquête sur les réseaux djihadistes**, vient de demander au ministère de l'Intérieur de lui fournir un bilan circonstancié des résultats du CPDSI. « *Cette structure n'a pas de bureau et un très faible effectif, explique-t-elle, je souhaite juste comprendre comment on "déradicalise" dans de telles conditions*⁸⁴. ».

Le 9 janvier 2017, la sénatrice [Nathalie Goulet](#) déclare « *Nous saisissons le CSA après les passages promotionnels totalement indécents et scandaleux du mentor des frères Kouachi Farid Benyettou* » qui a publié le livre **Mon djihad, itinéraire d'un repentir**⁸⁵, fruit d'entretiens accordés à Dounia Bouzar⁸⁶.

Mohamed Sifaoui, journaliste, écrivain et réalisateur franco-algérien installé en France, spécialiste du terrorisme islamiste, attaque sur le fond : « *Dounia Bouzar raisonne en musulmane et refuse d'admettre que nous sommes dans le traitement d'une maladie de l'islam et non d'une dérive sectaire*⁸⁷. ».

L'[Association française des victimes du terrorisme](#) et l'Association Onze Janvier critiquent une « réhabilitation à peine déguisée » de Farid Benyettou et condamnent « l'instrumentalisation des dates commémoratives », son passage dans l'émission [Salut les Terriens !](#) ayant lieu deux ans jour pour jour après l'[attentat contre Charlie Hebdo](#)⁸⁸.

L'association a reçu près de 900.000 euros de subventions depuis dix-huit mois, dont 100.000 euros pour former les acteurs publics (éducateurs, fonctionnaires...)⁸⁹.

Boubekeur Bekri, recteur de la mosquée Al Forqane de l'Ariane (un quartier de l'est de Nice) et vice-président du conseil régional du culte musulman en Paca, a endossé le rôle de mentor [en « déradicalisation »], au sein de l'association **Entr'autres**. Il déplore : « *J'estime que notre démarche n'a pas abouti* ».

Un discours que confirme Amélie Boukhobza, psychologue clinicienne et membre de l'association **Entr'autres** qui organise ces rencontres entre radicalisés et mentors. « *A ce jour, je n'ai pas encore vu un seul jeune qui s'en sort, même s'il y a des améliorations* », explique-t-elle. Après la Seine-Saint-Denis, les Alpes-Maritimes sont le deuxième département le plus touché. Nice, Valbonne, Vence... aucune ville n'est épargnée, ni aucun profil. « *La djihadisation*

⁸¹ Alice Maruani, « [Farid Benyettou, le mentor des frères Kouachi passé pro en déradicalisation](#) » [\[archive\]](#), francetvinfo.fr, 21 octobre 2016, http://www.francetvinfo.fr/monde/terrorisme-djihadistes/farid-benyettou-le-mentor-des-freres-kouachi-passe-pro-en-deradicalisation_1881569.html

⁸² Ibid.

⁸³ [Les anciens collègues de Farid Benyettou sceptiques sur sa déradicalisation](#) [\[archive\]](#), Anne Jouan, Le Figaro, 24 octobre 2016.

⁸⁴ [Face aux critiques, Dounia Bouzar s'explique](#), Marie-Christine Tabet, JDD, 20 décembre 2015, <http://www.lejdd.fr/Societe/Face-aux-critiques-Dounia-Bouzar-s-explique-765147>

⁸⁵ *Mon djihad, itinéraire d'un repentir*, Dounia Bouzar, Farid Benyettou, Ed. Autrement, janvier 2017.

⁸⁶ « [Repenti](#) », [l'ex-mentor des frères Kouachi suscite l'indignation](#) [\[archive\]](#), Eugénie Bastié, Le Figaro, 9 janvier 2017, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/01/09/01016-20170109ARTFIG00124-la-collaboration-entre-dounia-bouzar-et-farid-benyettou-suscite-l-indignation.php>

⁸⁷ Source : <http://www.lejdd.fr/Societe/Face-aux-critiques-Dounia-Bouzar-s-explique-765147>

⁸⁸ Benoît Zagdoun, « [La polémique Farid Benyettou en quatre actes](#) » [\[archive\]](#), sur francetvinfo.fr, 10 janvier 2017, http://www.francetvinfo.fr/economie/medias/charlie-hebdo/la-polemique-farid-benyettou-en-quatre-actes_2009753.html

⁸⁹ [Face aux critiques, Dounia Bouzar s'explique](#), Marie-Christine Tabet, ibid.

concerne les 15-40 ans, les deux sexes, tous les niveaux sociaux », détaille-t-elle. Ce qui inquiète le plus cette psychologue ? Les jeunes qui reviennent de Syrie⁹⁰.

Le "psy du djihad", **Patrick Amoyel**, est le fondateur de l'association **Entr'autres**, chargée par l'Etat de lutter contre **l'embrigadement religieux des jeunes**, dans une région durement touchée par le phénomène.

Or le psychanalyste niçois a été mis en examen jeudi soir pour "viols par personne ayant autorité" et "exercice illégal de la médecine", indique une source proche de l'enquête à L'Express, confirmant en partie une information de *Nice Matin*. L'affaire ne concerne pas ses activités de "spécialiste du djihadisme". Mais elle vient jeter le trouble sur le sérieux et le professionnalisme de l'individu, alors que **les structures de déradicalisation** sont l'objet de critiques récurrentes⁹¹.

C'est un constat sans appel : le bilan d'étape de la mission d'Esther Benbassa et de Catherine Troendlé - respectivement sénatrice (EELV) du Val-de-Marne et sénatrice (LR) du Haut-Rhin - sur le « **Désendoctrinement, désembrigadement et réinsertion des djihadistes en France et en Europe** », témoigne de l'échec des politiques publiques nationales menée depuis trois ans maintenant. Des échecs dus aux choix et à la mise en œuvre des programmes, mais aussi au fait que passé un certain stade de la radicalisation islamiste, le chemin de retour est impossible⁹².

4 Pourquoi ces échecs ?

Le problème est que ces politiques tentent de transformer des musulmans, pouvant basculer facilement dans la violence, au nom de la religion, en musulmans pacifiques⁹³.

Le problème est que **les musulmans radicalisés connaissent très bien leur religion**, l'islam, les versets du Coran, les hadiths⁹⁴. On ne peut donc pas les berner.

De plus ils ont une certaine connaissance des Evangiles et de la Bible, du moins des versets allant dans le sens de leur prédication (afin de vous convaincre de quitter le christianisme ou de vous faire croire que l'islam est bien dans la continuité du christianisme).

Or leur « prophète » **Mahomet, leur exemple à suivre, a souvent employé la violence, la coercition, l'oppression, pour soumettre les non-musulmans**. Mahomet a souvent entraîné ses compagnons (ses adeptes suiveurs) dans des expéditions guerrières⁹⁵, des batailles⁹⁶ et des pillages de caravanes (razzias) ou des meurtres politiques qu'il a commandités⁹⁷.

⁹⁰ Nice: Des projets de déradicalisation uniques en France, Mathilde Frénois, le 25/11/15, <http://www.20minutes.fr/nice/1738019-20151125-nice-projets-deradicalisation-uniques-france>

⁹¹ Le "psy du djihad" Patrick Amoyel mis en examen pour viols, Jérémie Pham-Lê, L'Express, le 28/04/2017, http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/le-psy-du-djihad-patrick-amoyel-mis-en-examen-pour-viols_1903378.html

⁹² Djihad : la politique de déradicalisation est un échec, Paule Gonzales, Jean-Marc Leclerc, le Figaro, le 22/02/2017, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/02/21/01016-20170221ARTFIG00383-djihad-la-politique-de-deradicalisation-est-un-echec.php>

⁹³ Politiques de Dounia Bouzar, des imams libéraux et républicains (ou qui consacrent une place importante à la raison dans leur pratique) Hocine Drouiche, Hassen Chalgoumi, Boubekour Bekri etc.

⁹⁴ Ils sont formés à connaître, voire par cœur, tous les versets et hadiths, à la manière des protestants des courants évangélistes qui connaissent leur Bible par cœur.

⁹⁵ Liste des expéditions de Mahomet — Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_exp%C3%A9ditions_de_Mahomet

⁹⁶ Batailles de Mahomet — Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Batailles_de_Mahomet

⁹⁷ Liste des meurtres ordonnés ou soutenus par Muhammad [Mahomet], http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste_des_meurtres_ordones_ou_soutenus_par_Muhammad.htm

Mahomet a souvent commandé à ses adeptes _ souvent via des versets du Coran appelant à la violence⁹⁸ ... _ d'employer la violence et a fait le plus souvent fait preuve d'intolérance religieuse, en particulier envers les juifs, ceux qui ont le plus résisté à Mahomet et ses actions violentes. En ce sens, les conceptions morales de l'islam sont donc très différentes voire antithétiques à celles du christianisme.

Jésus en appelle à la morale (à la conscience morale) de ses adeptes. Sa philosophie est souvent « Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimes pas ce que l'on te fasse ». Il se préoccupe du bonheur de ses semblables.

Mahomet en appelle à l'obéissance et à la soumission totale (aveugle) de ses adeptes. Il leur interdit de penser par eux-mêmes. Il veut avoir une emprise totale sur des ouailles.

Ce qui compte, pour lui, n'est pas d'être juste, généreux, « moral » ou gentil avec les non-croyants, mais d'appliquer strictement la « loi d'Allah », avec ferveur, fanatisme, quelles que soient ses conséquences et même si la « loi » est dure. Le musulman est avant tout **légaliste**, c'est-à-dire qu'il suit strictement la « loi ».

Mahomet en appelle strictement à la « loi », à sa loi.

4.1 Mahomet s'arroge une place et des droits supérieurs à tous les autres êtres humains

Sourate 8. 1. *Ils t'interrogent au sujet du butin*⁹⁹. Dis : « **Le butin est à Allah et à Son messager.** » Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et **obéissez à Allah et à Son messager**, si vous êtes croyants.

Sourate 8. 41. **Et sachez que, de tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messager, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs (en détresse), si vous croyez en Allah [...].**

Sourate 33 6. **Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes ; et ses épouses sont leurs mères. ...**

Coran 33:40) : « **Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes.** Allah est Omniscient. » (Mahomet se considère comme le « dernier des prophètes¹⁰⁰ »).

Sahih Muslim Livre 1 Hadith 71 :« *Il est rapporté sur l'autorité d'Anas b. Malik que le Messager d'Allah a dit : Aucun de vous n'est un croyant jusqu'à ce que je lui sois plus cher [plus important] que son enfant, son père et toute l'humanité* ».

"It is reported on the authority of Anas b. Malik that the Messenger of Allah said: None of you is a believer till I am dearer to him than his child, his father and the whole of mankind".

Source : Sahih Muslim Book 1 Hadith 71, <https://muflihun.com/muslim/1/71>

Sr33. 50. **Ô Prophète ! Nous t'avons rendue licites tes épouses à qui tu as donné leur mahr (dot), ce que tu as possédé légalement parmi les captives [ou esclaves] qu'Allah t'a destinées, les filles de ton oncle paternel, les filles de tes tantes paternelles, les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles, - celles qui avaient émigré en ta compagnie, - ainsi que toute femme croyante si elle fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète consente à se marier avec elle : c'est là un privilège pour toi, à l'exclusion des autres croyants. Nous savons certes, ce que nous leur avons imposé au sujet de leurs épouses et des esclaves qu'ils possèdent, afin qu'il n'eût donc point de blâme contre toi. Allah est Pardonneur et Miséricordieux¹⁰¹.**

4.2 Mahomet exige une obéissance aveugle jusqu'à la mort de ses adeptes

⁹⁸ Versets violents et intolérants du Coran,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

⁹⁹ Butin résultat du pillage des caravanes et des expéditions guerrières.

¹⁰⁰ Le sceau de la révélation de tous les gens du Livre.

¹⁰¹ Rappelons que Mahomet s'autorise autant d'épouses qu'il le veut alors qu'il n'autorise que 4 épouses à ses adeptes.

Sourate 3. 156. « Ô les croyants ! Ne soyez pas comme ces mécréants qui dirent à propos de leurs frères partis en voyage ou pour combattre : « **S'ils étaient chez nous, ils ne seraient pas morts, et ils n'auraient pas été tués** ». Allah en fit un sujet de regret dans leurs cœurs. **C'est Allah qui donne la vie et la mort. Et Allah observe bien ce que vous faites** »¹⁰².
 Sourate 3. 157. « Et si vous êtes tués dans le sentier d'Allah ou si vous mourez, un pardon de la part d'Allah et une miséricorde valent mieux que ce qu'ils amassent ».
 Sourate 3. 158. « **Que vous mouriez ou que vous soyez tués, c'est vers Allah que vous serez rassemblés**¹⁰³ ».
 Sourate 8. 39. « **Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiara d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent** »¹⁰⁴.
 Sr33. 36. **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messenger ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. ...**

Mais Hocine Drouiche, Hassen Chalgoumi, Boubekour Bekri etc. ont une conception humaniste de l'islam, qui la voit comme une religion d'amour. Ce qui est une erreur.

Car **l'islam est un faux-humanisme**. Cette religion est en fait un **totalitarisme**, demandant une totale soumission de ses adeptes jusqu'à la mort ou bien leur demandant de tuer si Mahomet ou « Dieu » le commande, en faisant taire sa conscience morale (elle incite à aller jusqu'à un fanatisme le plus extrême, jusqu'au renoncement total de sa vie pour la gloire de l'islam).

4.3 Le refus du questionnement et de l'esprit critique

« Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son Messenger ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir » (Coran S33:36)¹⁰⁵.

« 101. Ô les croyants ! **Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient**. Et si vous posez des questions à leur sujet, pendant que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées. Allah vous a pardonné cela. Et Allah est Pardonneur et Indulgent. 102. **Un peuple avant vous avait posé des questions (pareilles) puis, devinrent de leur fait mécréants** »^{106 107} (Coran, Sourate « la table servie » : 101).

Abou Hourayra (rad) dit : « J'ai entendu le Messenger de Dieu (saws) dire : **« Ce que je vous ai interdit évitez-le, et ce que je vous ai ordonné de faire, accomplissez-le selon votre capacité. Car, ce qui entraîna la perte de ceux qui vous ont précédés ce fut bien leurs questions excessives et leurs désaccords avec leurs prophètes »** » (rapporté par al-Boukhari et Mouslim).

Le Prophète (saws) dit : **« Tant que je me tais sur une question, ne m'interrogez pas là-dessus. Ceux qui étaient avant vous ne doivent en effet leur perte qu'à leurs nombreuses questions et à leur non-conformité avec leurs prophètes. Aussi, si je vous ai interdit quelque chose, évitez-la, et si je vous ai ordonné une chose, accomplissez-la dans la mesure de votre possible »** (rapportée par al-Boukhari et Mouslim).

Abou Hourayra (rad) dit : « Le Messenger de Dieu (saws) nous a prononcé un discours en disant : **« Ô gens, Dieu vous a prescrit le Pèlerinage, accomplissez-le donc »** Un homme dit alors : **« Chaque année, ô Messenger de Dieu ? »** Il se tut jusqu'à ce que l'homme répète la question à trois reprises. Le Messenger de Dieu dit alors : **« Si je dis oui, cela deviendra**

¹⁰² Pour rappel, l'islam est la religion du châtiment et de la crainte.

¹⁰³ Cette succession de versets de la sourate 3 (la famille d'Inram) incitent à donner sa vie pour Mahomet.

¹⁰⁴ Si Allah (en fait son « prophète » Mahomet) vous commande d'aller à la mort, vous n'avez pas le choix. C'est en ce sens que l'islam est une religion totalitaire.

¹⁰⁵ C'est un verset aux aspects totalitaires, prouvant que les musulmans ne sont pas du tout libres. Au sein de cette religion, ils n'ont droit à aucun libre-arbitre ou esprit-critique.

¹⁰⁶ Pour résumer ce verset, il est interdit se douter ou de se poser de questions.

¹⁰⁷ Chez Mahomet, comme chez Moïse, il y a la peur très forte que l'accession du peuple à la connaissance rende ce dernier rétif, rebelle, désobéissant (dans leur esprit la connaissance peut être source de corruption, de désobéissance par rapport à « Dieu », aux « lois de Dieu »). S'ils avaient vécu au 16^e siècle, ils auraient été très sûrement du côté de ceux qui combattaient le développement de la pensée critique et scientifique, à l'image du cardinal Robert Bellarmin (Roberto Francesco Romolo Bellarmino).

obligatoire et vous ne pourrez le supporter. *Tant que je me tais sur une question, ne m'interrogez pas là-dessus. Ceux qui étaient avant vous ne doivent en effet leur perte qu'à leurs nombreuses questions et à leur non-conformité avec leurs prophètes. Aussi, si je vous ordonne quelque chose accomplissez-la dans la mesure de votre possible, et si je vous ai interdit quoi que ce soit, abstenez-vous en* ». Dieu révéla alors : « Ô les croyants ! Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient »

Ibn Jarir at-Tabari rapporte dans son « tafsir » d'après Abou Hourayra (rad) que le Messager de Dieu (saws) sortit un jour, le visage rouge de colère jusqu'à ce qu'il s'assoie sur la chaire. Un homme se leva alors et lui dit : « Où serais-je ? ». Il dit : « En enfer ». Un autre se leva et lui dit : « Qui est mon père ? » Il dit : « Ton père est Houdhayfa ». 'Omar se leva alors et dit : « Nous agréons Dieu pour Seigneur, l'islam pour religion, Mohammad pour Prophète et le Coran pour guide. Ô Messager de Dieu, nous sommes proche de la période d'obscurantisme et d'idolâtrie, Dieu est le plus à même de connaître nos véritables pères ». Abou Hourayra dit : « Sa colère s'apaisa alors, et ce verset fut révélé : « Ô les croyants ! Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient » (la table servie : 101)

Le Prophète (saws) : « *Parmi les musulmans qui seront coupables des péchés les plus lourds, il y a celui qui pose une question sur une chose qui n'a pas été interdite mais qui le devient à cause de sa question* » (rapporté par al-Boukhari).

Selon certains théologiens musulmans, ce qui est réprouvé [par Mahomet], via ses réponses ci-avant, c'est le fait de poser trop de questions ou de poser des questions qui n'ont aucune utilité concrète [ou qui sont futiles]¹⁰⁸.

4.4 Pas de soucis de justice pour les non-croyants

Dans l'islam, il n'y a pas de soucis de « justice » envers les non-croyants, contrairement au christianisme

Sur le butin (des pillages) attribués aux guerriers et compagnons de Mahomet :

*Sourate 8. 68. N'eût-été une prescription préalable d'Allah, un énorme châtement vous aurait touché pour ce que vous avez pris*¹⁰⁹.

Sourate 8. 69. Mangez donc de ce qui vous est échu en butin, tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Autre version : Donc, mangez des butins que vous avez gagné, ce qui est licite et bon, et observez DIEU. DIEU est Pardonneur, Le Plus Miséricordieux.

Muslim, Livre 37, Numéro 6668 : Récit d'Abu Burda : « Il viendra des gens parmi les musulmans le jour de la résurrection avec des péchés aussi lourds qu'une montagne, Allah les pardonnera et il mettra à leur place les juifs et les chrétiens. ». « Abu Burda a rapporté que le Messager d'Allah (la paix soit sur lui) en disant : *Les gens parmi les musulmans seraient le jour de la résurrection avec des péchés lourds comme une montagne, et Allah leur pardonnerait et il mettrait à leur place les Juifs et les Juifs Les chrétiens.* (Autant je pense), Abu Raub a déclaré : Je ne sais pas à qui est le doute. Abu Burda a déclaré: Je l'ai raconté à 'Umar b. 'Abd al-'Aziz, après quoi il a dit: Est-ce votre père qui vous a raconté de l'apôtre d'Allah (la paix soit sur lui)? J'ai dit oui"¹¹⁰.

Bukhari 53:392 : "Abu Huraira a relaté : "Quand nous étions à la Mosquée, le Prophète sortit et dit "Allons voir les Juifs". Nous sortîmes jusqu'à atteindre Bait-ul-Midras. Il leur dit "Si vous embrassez l'Islam, vous serez en sûreté. Vous devriez

¹⁰⁸ Cf. <https://www.havredesavoir.fr/eviter-les-questions-non-concretes/>

¹⁰⁹ De la rançon.

¹¹⁰ "Abu Burda reported Allah's Messenger (Peace be upon him) as saying: *There would come people amongst the Muslims on the Day of Resurrection with as heavy sins as a mountain, and Allah would forgive them and He would place in their stead the Jews and the Christians.* (As far as I think), Abu Raub said: I do not know as to who is in doubt. Abu Burda said: I narrated it to 'Umar b. 'Abd al-'Aziz, whereupon he said: Was it your father who narrated it to you from Allah's Apostle (Peace be upon him)? I said: Yes ». Source : <https://muflihun.com/muslim/37/6668>

savoir que la terre appartient à Allah et à son Apôtre, et je veux vous expulser de cette terre. Alors, si quelqu'un parmi vous possède quelque propriété, il lui est permis de la vendre, sinon vous devriez savoir que la Terre appartient à Allah et à son Prophète."

« Narré par Abu Huraira : "Pendant que nous étions dans la mosquée, le Prophète est sorti et a dit: "Allons aux Juifs". Nous sommes sortis jusqu'à ce que nous arrivions à Bait-ul-Midras. Il leur a dit : « Si vous embrassez l'islam, vous serez en sécurité. Vous devriez savoir que la terre appartient à Allah et à son apôtre, et je veux vous expulser de cette terre. Donc, si quelqu'un parmi vous possède des biens, il est autorisé à les vendre, sinon vous devriez savoir que la Terre appartient à Allah et à son apôtre"" »¹¹¹.

Sahih de Mouslim sous le n° 2767 : « d'après un hadith d'Abou Moussa selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit « Au jour de la Résurrection, des gens viendront avec des péchés comparables aux montagnes. Allah les leur pardonna et les transférera aux Juifs et aux Chrétiens¹¹² » »¹¹³.

La notion de juste et d'injuste est très relative dans l'islam : tous les croyants sont justes, et les non-croyants injustes :

« Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre [la loi d'Allah], ceux-là sont les injustes » (La Table Servie, v. 45.).

« Et ce sont les mécréants qui sont les injustes » (La Vache, v. 254.)

« ...Parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son Messenger et ils sont morts tout en étant pervers. » (Le Repentir, v. 84.)¹¹⁴.

Bien sûr, le juif et le chrétien (le Mécréant aux yeux de Mahomet et de tous les musulmans), pour pouvoir conserver ses biens, droits et pour ne pas être persécuté, peut se convertir à l'islam. Mais cette conversion est lourde de conséquences, pour son avenir :

- 1) Il renonce à toute possibilité de retour en arrière, concernant sa conversion à l'islam, à cause de la condamnation à mort des apostats.
- 2) Et il renonce à toute possibilité de liberté de pensée, de liberté religieuse et d'esprit critique.

4.5 Le non-respect des engagements

Un exemplaire iranien du Coran contient le tafsir (commentaire) suivant pour la Sourate 66 Tahrim :

Il est aussi rapporté que le Prophète avait réparti ses jours entre ses épouses. Une fois, quand ce fut le tour d'Hafsa, il l'envoya chercher car elle rendait visite à son père, Omar. Avant qu'elle l'apprît et rentrât, le Prophète appela son esclave Mariyah la copte, qui plus tard lui donna son fils Ibrahim, il eut avec elle un rapport sexuel. Quand Hafsa rentra, elle trouva la porte fermée de l'intérieur. Elle s'assit là jusqu'à ce que le Prophète eût fini son affaire et sortit de la maison, la sueur inondant son visage. Quand Hafsa le trouva dans cet état elle l'admonesta, disant : « Tu ne respectes pas mon honneur ; tu me laisses hors de chez moi pour pouvoir dormir avec l'esclave. Et quand c'est mon tour tu le fais avec quelqu'un d'autre ». Alors le Prophète dit : « Ne t'en fais pas parce que, bien qu'étant mon esclave elle me soit permise (halai), je renonce à elle pour ta satisfaction, elle me sera désormais haram ». Mais Hafsa n'en resta pas là, et elle frappa au mur qui la séparait de l'appartement d'Aïcha et lui dit tout¹¹⁵.

¹¹¹ "Narrated Abu Huraira: "While we were in the Mosque, the Prophet came out and said, "Let us go to the Jews". We went out till we reached Bait-ul-Midras. He said to them, "If you embrace Islam, you will be safe. You should know that the earth belongs to Allah and His Apostle, and I want to expel you from this land. So, if anyone amongst you owns some property, he is permitted to sell it, otherwise you should know that the Earth belongs to Allah and His Apostle""".

Source : <https://muflihun.com/bukhari/53/392>

¹¹² Autre traduction : Hadith Mouslim : Le Prophète a dit : "Quand il sera le jour de Résurrection, Allah délivrera à chaque musulman, un juif ou un chrétien et dit "C'est votre délivrance du feu de l'Enfer." Le musulman peut avoir des péchés aussi lourds qu'une montagne mais les croyances mauvaises (?) des non-croyants sauveront les croyants vers l'espace du Paradis."

¹¹³ Source : <https://islamqa.info/fr/9488>

¹¹⁴ Source : <http://www.3ilmchar3i.net/article-celui-qui-ne-juge-pas-d-apres-la-loi-d-allah-121218427.html>

¹¹⁵ Publié par Entesharat-e Elmiyyeh Eslami Tehéran 1377 de l'Hégire. Tafsir et traduction en farsi par Mohammad Kazem Mo'refi.

Pour les musulmans les engagements ne signifient rien. Ils promettent quelque chose et puis y renoncent ensuite si tel est leur choix. Bukhari rapporte un hadith où Mahomet dit : « *Par Allah et la Volonté d'Allah, si je prends un engagement et trouve par la suite que quelque chose d'autre est meilleur, alors je fais ce qui est meilleur et je renonce à l'engagement* »¹¹⁶.

Et il conseilla à ses fidèles d'agir de même : « *Même si vous prenez un engagement de faire quelque chose et trouvez ensuite quelque chose de mieux à faire, alors vous pouvez rompre votre engagement et faire ce qui est meilleur* »¹¹⁷.

Cela explique le comportement des musulmans. Ils mentent. Ils mentent dans les médias ; ils mentent au public ; et ils mentent au gouvernement. **Ils font des promesses seulement pour ne pas les tenir plus tard.** La parole de musulmans ne signifie rien ; leurs promesses ne les lient pas et même leurs offres sont sans valeur.

Les narcissiques croient qu'ils ont droit à quoi que ce soit qu'ils désirent et leurs promesses et obligations ne les engagent pas.

Le pense qu'une sorte de fuite en avant dans les mensonges, le non-respect des engagements, ne pouvait aboutir que dans une recherche de vengeance et de guerre perpétuelle.

Donc, au lieu de s'apaiser, Mahomet à la fin de sa vie devenait de plus en plus violente, sans être plus heureux pour autant. Il est symbolique qu'avant sa mort, il fit expulser tous les juifs et chrétiens d'Arabie.

4.6 Un croyant pieux ne peut venir en ami dans l'Occident judéo-chrétien

Il existe une [Liste des versets et hadiths antijuifs et antichrétiens dans le Coran](#)¹¹⁸, qui incitent les musulmans pieux et « légalistes » (qu'ils viennent ou non en Occident poussés par des difficultés économiques présentes dans son pays musulman d'origine) à se méfier des juifs et des chrétiens et à ne pas les aimer.

S'il suit les commandements de Mahomet, il ne peut être ami avec les juifs et chrétiens.

4.7 Double langage ou visage

L'islam peut montrer deux visages :

Un visage pour les futurs adeptes qu'on veut convertir :

A ceux-là, on leur présentera de belles prières telle la « fatiha¹¹⁹ » :

Texte en arabe	Traduction de Muhammad Hamidullah
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ	<i>Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.</i>
الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ	<i>Louange à Allah, Seigneur de l'univers.</i>
الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ	<i>Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,</i>
مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ	<i>Maître du Jour de la rétribution.</i>
إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ	<i>C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours.</i>
اهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ	<i>Guide-nous dans le droit chemin,</i>

¹¹⁶ Sahih Bukhari 7, 67, 424.

¹¹⁷ Sahih Bukhari 9, 89, 260.

¹¹⁸ Source : <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurlIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>

¹¹⁹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Al-Fatiha>

صراط الذين انعمت عليهم غير
المغضوب عليهم ولا الضالين

Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, **non pas de ceux qui ont encouru
Ta colère, ni des égarés.**

Mon Dieu,
Je Te demande la miséricorde venant de Toi,
Par elle, Tu guideras mon cœur,
Ce qui en moi est dispersé, Tu le rassembleras,
Ce qui en moi est désordonné, Tu l'ordonneras.
Ô mon Dieu,
Donne-moi une foi véritable et assurée,
Bannissant toute incroyance.
Ô Toi qui suffit à tout et qui guéris les cœurs.
Comme Tu sauves le naufragé,
**Je Te demande de me sauver de la brûlure de la fournaise,
De l'entraînement vers la ruine,
Du châtimement du tombeau.**
Ô mon Dieu,
Fais que nous soyons conduits sur la bonne Voie,
**Que nous ne soyons pas égarés,
Ni cause d'égarement.**
Nous sommes à Dieu et nous retournerons à Dieu. (EE)¹²⁰.

Et tous les fidèles de l'assemblée des croyants (généralement à la mosquée) répètent alors « Amine ».

Tu es le seul à pardonner tous les péchés.
Mon Dieu, implorer Ton pardon en **persistant dans le péché est ignoble** ; mais quand je vois l'immensité de Ton pardon, je me vois incapable de renoncer à implorer Ta miséricorde. Tu pourrais m'ignorer, mais comme Tu te plais à accorder Ta grâce, je Te la demande ! **Mes péchés me rendent détestable à Tes yeux**, et pourtant j'ai besoin de Toi ! Tu es fidèle lorsque Tu promets ! **Enfouis l'énormité de mes fautes** dans l'immensité de Ton pardon, Toi le Miséricordieux.

Il existe un très grand nombre de prières et d'invocations que le croyant répète chaque jour^{121 122}.

Voir aussi l'annexe 2 : « Annexe 2 : exemples de prières musulmanes ».

L'autre visage de l'islam, celui réservé aux fidèles convertis :

La prière de Vendredi à la mosquée exige non seulement deux récitations de la sourate d'Al-Fatiha, mais aussi de la sourate 62, « Le Vendredi » et de la sourate 63, « Les Hypocrites ». La sourate 62 condamne spécifiquement, d'une part, les païens vivant « en erreur grossière », et d'autre part, les Juifs assimilés à « **des ânes pliant sous le poids de livres et qui traitent de mensonges les versets d'Allah** » (62,5). Quant à la sourate 63, elle condamne « **les hypocrites** », c'est-à-dire ceux qui ont renoncé à leur foi musulmane. « **Ce sont ceux-là les pires ennemis. Méfie-toi d'eux ! Qu'Allah anéantisse ces hypocrites...** » (63,4).

La prière du Vendredi est toujours accompagnée d'un prêche quasi classique dans toutes les mosquées. Les prédicateurs y expriment souvent leur colère contre les juifs et les non-musulmans et sollicitent l'aide de leur dieu Allah. Les prédicateurs concluent son prêche par la litanie suivante et la masse des fidèles répond après chaque supplication par un « Amen » :

¹²⁰ Source : <https://www.facebook.com/islamhadithsunna/posts/10151770300833639>

¹²¹ Cf. <http://institution-islamique-sociale.org/religieux/invocations-quotidiennes/>

¹²² Cf. <http://nour-el-imane.centerblog.net/245-invoquez-allah-avec-ces-belles-paroles>

« O Allah ! **Accorde-nous la victoire sur les juifs, qui sont tes ennemis mais aussi les ennemis de notre religion ! (Amen)**
O Allah ! **Fais périr les mécréants, les polythéistes et les ennemis de l'islam ! (Amen)**
O Allah ! **Eparpille leur nation ! (Amen)**
O Allah ! **Disperse leurs troupes ! (Amen)**
O Allah ! **Détruis leurs édifices ! (Amen)**
O Allah ! **Fais périr leur récolte ! (Amen)**
O Allah ! **Rend orphelins leurs enfants ! (Amen)**
O Allah ! **Rend veuves leurs épouses ! (Amen)**
O Allah ! **Fais tomber leurs biens et leurs fortunes comme butin entre les mains des musulmans ! (Amen) ! »^{123 124}.**

Or ce genre de prière n'est, en général, pas présenté aux juifs et chrétiens.

4.8 L'islam est la religion de la crainte

Dans le Coran, il y a plus de 200 répétitions du mot "*enfer*". Tout est fait dans le Coran pour instiller et maintenir, chez le croyant musulman, la peur de l'enfer¹²⁵, s'il s'écarte d'un iota de la « loi divine¹²⁶ ».

5 La psychologie du gourou psychopathe chez Mahomet

Mahomet est avant tout un « prophète » guerrier, qui a mené au moins 35 expéditions militaires contre ceux qui lui résistaient. Il a créé une sorte de religion « militaire », qui endocrine « militairement », via une doctrine qui conduit ses adeptes (compagnons ...) vers l'obéissance absolue, qui les transforme en soldats dévoués, soumis, qui vont jusqu'à se donner la mort pour cette religion et son prophète et sa gloire.

L'histoire de ses expéditions est décrite par exemple dans le livre : ***Sahih Bukhari : Livre des "Expéditions" : Livre des expéditions militaires menées par le Prophète***¹²⁷.

Mahomet a été à l'origine de crimes de guerres _ voire d'actes génocidaires _ via :

- a) Le massacre de plus de 600 hommes mâles de la tribu des Banu Qurayza¹²⁸.
- b) Au moins 100 razzias / expéditions guerrières¹²⁹, qu'il a lancées.
- c) Au moins 35 expéditions et batailles militaires¹³⁰, qu'il a lancées.
- d) Le meurtre, qu'il a commandité, d'au moins 43 opposants répertoriés, selon les hadiths, qui le critiquaient¹³¹.

Autre source : *Mahomet*, Maurice Gaudéfroy-Demombynes, Ed. Albin Michel, 1957^{132 133}.

¹²³ Sami Aldeeb, *La Fatiha et la culture de haine*, Editeur : CreateSpace Independent Publishing Platform, 2014,

<http://www.amazon.fr/La-Fatiha-culture-haine-Interpr%C3%A9tation/dp/1503079570>

¹²⁴ Source : <http://www.youtube.com/watch?v=zZ47NFTgWTg>

¹²⁵ L'angoisse de l'enfer chez les musulmans, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/L-angoisse-de-l-enfer-chez-les-musulmans.htm>

¹²⁶ En fait, celle de Mahomet

¹²⁷ Voir <http://sahihbukhari.free.fr/>, <https://www.sahih-bukhari.com/>, <http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-sahih-al-boukhari-par-l-imam-al-boukhari-complet-tome-1-2-3-et-4-pdf-word-doc-74425131.html>

¹²⁸ Voir cet article : https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza

¹²⁹ Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_exp%C3%A9ditions_de_Mahomet

¹³⁰ Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Batailles_de_Mahomet

¹³¹ Voir :

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste_des_meurtres_ordonnees_ou_soutenus_par_Muhammad.htm

¹³² En particulier les pages 174 et 175 sur la liste noire des opposants que Mahomet voulait faire assassiner.

¹³³ Ce livre existe en version pdf gratuite :

http://classiques.ugac.ca/classiques/gaudefroy_demombynes_maurice/mahomet/gaudefroy_demombynes_mahomet.pdf

Quelque soient les justifications (pouvoir propager la prédication islamique, face à un adversaire rétif à ce message), le djihad est une **guerre d'agression**.

Selon Jacques Tarnero, chercheur à la Cité des sciences et de l'industrie et documentariste, « *Le djihad est un projet de crime contre l'humanité* » et doit être qualifié comme tel^{134 135}.

Un bon arbre porte de bons fruits Or il existe des idéologies ou religions négatives qui n'apportent que destructions, malheurs et de grandes catastrophes¹³⁶. *L'état de guerre permanent n'a au contraire rien de souhaitable, à cause des douleurs morales et physiques et les désirs de revanches et de vengeance qu'il produit, immanquablement.*

Dans mon document « **Sur les psychopathes**¹³⁷ », j'ai décrit les caractéristiques principales d'un psychopathe :

- 1) **Sont des personnes totalement dénuées d'empathie émotionnelle** (une totale absence de compassion pour les autres. Ils sont dénués de tout sentiments humains. La mort des autres ne leur fait strictement rien).
- 2) Font preuve d'une résistance hors du commun à l'anxiété et à la souffrance. Ils ne sont jamais inquiets, ce sont des gens très détendus.
- 3) **Ils cherchent avant toute chose à se préserver.**
- 4) **Peuvent nier facilement avec aplomb** (sans être, le moindre du monde, dérangés moralement) « *La plupart du temps, quand quelqu'un vous ment, il finit par s'arrêter. Pas eux. Ils mentent avec la plus grande désinvolture* ». **Ils mentent très bien car aucune émotion ne vient les perturber.**
- 5) **Ils n'ont aucun sens inné de la morale.** Alors que la plupart des gens se demandent s'ils sont en train de faire du mal à leur interlocuteur. C'est le signe d'une conscience morale innée.
- 6) Ont un haut degré d'agressivité au sens compétitif du terme. **Ils adorent gagner.**
- 7) Sont des prédateurs pour les autres êtres humains.
- 8) Sont plutôt attirés par le un contre un, ils aiment se retrouver face à face avec leur proie dans une pièce close.
- 9) **Sont très narcissiques** (ils ont un ego surdimensionné).

¹³⁴ Source : « *Le djihad est un projet de crime contre l'humanité* », Le Monde, 12 août 2016,

http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/08/12/qualifions-le-djihad-de-crime-contre-l-humanite_4981665_3232.html

¹³⁵ Incompatibilité de la charia avec les lois internationales onusiennes, européennes et françaises, Benjamin LISAN, le 28 août 2016,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/L-islam-face-aux-lois-internationales-et-francaises.htm>

¹³⁶ En 1400 ans, l'islam aurait provoqué la mort de **270 millions d'êtres humains**. Quelques précisions plus récentes à lire sur ce [site \(http://prophetie-biblique.com/forum-religion/les-djihads-islamiques-f27/role-islam-dans-les-nettoyages-ethniques-genocides-t3010.html\)](http://prophetie-biblique.com/forum-religion/les-djihads-islamiques-f27/role-islam-dans-les-nettoyages-ethniques-genocides-t3010.html) dont sont extraites les infos qui suivent :

1526-aujourd'hui : Génocide des indous :

Plus de 80 millions de morts. Source : <http://loganswarning.com/2010/05/05/indian-genocide-80-million-killed-in-the-name-of-islam-video/>

1894-1917: Génocide contre les Arméniens :

1,5 millions de personnes massacrées par les musulmans au nom d'Allah en Turquie.

1914-1918: Génocide contre les Assyriens de Turquie :

Les estimations sur le nombre total de morts varient. Certains rapports citent le nombre de 270 000 morts, bien que les estimations récentes ont révisé ce chiffre au nombre plus réaliste de 500 000 à 750 000 morts, représentant environ 70 % de la population assyrienne de l'époque.

1919-1923 : Génocide contre les Grecs Pontiques :

Selon la Ligue Internationale pour les Droits et la Libération des Peuples, entre 1916 et 1923, près de 350 000 Grecs originaires du Pont furent massacrés. Merrill D. Peterson indique [b]360 000 victimes-. Selon G.K. Valavanis, « la perte de vies humaines parmi les Grecs Pontiques, depuis la Grande Guerre jusqu'à mars 1924 peut être évaluée à 353 238 suite aux meurtres et aux pendaisons, ainsi qu'à la famine et aux maladies. »

1964-1965: Génocide contre les communistes en Indonésie :

1 million de partisans communistes souvent d'origine chinoise furent assassinés. Il est rapporté qu'ils jetèrent tellement de corps à la mer que les gens avaient peur de manger du poisson".

1965-aujourd'hui : Génocide contre les Papous :

Les réfractaires à cette "intégration" sont massacrés. Le bilan oscille entre 100 000 et 1 million de tués en 2006, en 40 ans.

Voir aussi : <http://www.news42day.com/2010/02/islam-270-million-bodies-in-1400-years-2/>

¹³⁷ *Sur les psychopathes*, Benjamin Lisan, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/politiques/sur-les-psychopathes.htm>

- 10) Sont **manipulateurs** et tentent d'obtenir des choses des autres, parce que cela fait partie du jeu.
- 11) Ne se remettent jamais en cause. Ils accusent toujours les autres (composante paranoïaque).
- 12) Ils sont le plus souvent injustes (tout en déguisant ces injustices derrière des manipulations et le masque de la vertu).
- 13) Ils sont souvent rancuniers.
- 14) Il y a souvent chez eux une pensée ou des idées obsessionnelles ou compulsives¹³⁸, voire fanatiques.

5.1 Les aspects insensibles et psychopathes de Mahomet

En 627, la tribu des **Banu Qurayza** était la dernière tribu juive restant à Médine. Sur faux prétexte, Muhammad assiégea leur forteresse, pendant 25 jours, jusqu'à ce qu'ils se rendent. **Puis il a approuvé et supervisé la décapitation de 600 à 900 hommes**, sur la place du marché de Médine. **Les femmes et les enfants ont été réduits à l'esclavage. La tribu entière a été exterminée**¹³⁹.

En 628, Mahomet et ses disciples ont attaqué la riche ville juive de Khaybar, à 100 miles au nord de Médine. **Muhammad a capturé la femme du chef Kinana Safiya et tué 90 défenseurs masculins, y compris son mari. Cette nuit-là, il couché avec elle, comme avec un esclave, parce qu'elle refusait de se convertir à l'Islam et se marier avec lui.** De nombreuses sources (hadiths et sira) attestent de l'asservissement de prisonniers de guerre par Mahomet, notamment les femmes et enfants des Banu Qurayza¹⁴⁰.

Après l'attaque de l'oasis de **Khaybar** juive en 628, **Muhammad a ordonné un feu allumé sur la poitrine du chef du clan Kinana pour lui faire divulguer l'emplacement de l'or caché.** Quand il était presque mort, Muhammed le livra à Muhammad **bin Maslama** afin qu'il puisse lui couper la tête.

« *Muhammad choisit une des femmes juives comme épouse. Elle s'appelait Safiyya bint Huyayy, et était la fille du chef des Banu Nadir, Huyayy ibn Akhtab, tué lors des combats de Médine, et la veuve de Kinana ibn al-Rabi, le trésorier des Banu Nadir. Selon Ibn Ishaq, quand Muhammad lui demanda où se trouvait le trésor de la tribu, **al-Rabi** nia savoir où il se trouvait. Un juif dit alors à Mahomet qu'il avait vu chaque matin al-Rabi près d'une certaine ruine. Quand les ruines furent excavées, on trouva une partie du trésor. Mahomet ordonna à, Al-Zubayr de torturer **al-Rabi** jusqu'à ce qu'il révèle où se trouvait le reste du trésor, en vain, puis Muhammad ibn Maslamah l'a lui-même décapité, pour venger la mort de son frère lors de la bataille*¹⁴¹. Les historiens modernes n'apportent que peu de crédit à ce récit, basés sur des légendes héroïques prônant la supériorité des arabes »^{142 143}.

En entendant le poème de 'Aṣmā' Bint Marwan, qui appelait à lui résister, **Muhammad aurait réclamé sa mort**, en disant : « **Qui va me débarrasser de la fille de Marwan ?** ». 'Umayr Bin Adiy al-Khatmi, un homme aveugle appartenant à la même tribu que le mari de Asma (ie, Banu Khatma) a répondu qu'il le ferait. Il se glissa dans sa chambre dans l'obscurité de la nuit où elle dormait avec ses cinq enfants, son jeune enfant près de sa poitrine. **'Umayr a enlevé l'enfant du sein de Asma et l'a tuée**¹⁴⁴. Le matin, il est venu à l'apôtre et lui a dit ce qu'il avait fait et **il [Muhammad] dit : « Vous avez aidé Dieu et Son messenger, ô'Umayr !** ». Quand ce dernier a demandé s'il aurait à supporter les conséquences néfastes de son acte, l'apôtre lui dit : « **Deux chèvres ne vont pas s'entrechoquer leurs têtes à son sujet** » [i.e. **deux chèvres ne se disputeraient pas pour cela**]¹⁴⁵, alors 'Umayr est retourné à son peuple.

¹³⁸ Ce qui ne veut pas dire que toute personne ayant des pensées obsessionnelles soient des psychopathes. Les névrosés (ayant des TOC), les psychotiques peuvent aussi avoir des pensées obsessionnelles ...

¹³⁹ Voir l'article : https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza

¹⁴⁰ Sources : a) https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89pouses_de_Mahomet, b) https://fr.wikipedia.org/wiki/Esclavage_dans_le_monde_arabo-musulman

¹⁴¹ Stillman, Norman. The Jews of Arab Lands: A History and Source Book. Philadelphia: Jewish Publication Society of America, 1979, 14–16-17.

¹⁴² Nomani, Shibli (1970-1979). Sirat al-Nabi. Karachi: Pakistan Historical Society, vol. II, pg. 156.

¹⁴³ Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Khaybar

¹⁴⁴ La Vie de Muhammad. Une traduction de "Sirat Rasul Allah" de Ishaq, pgs. 675-676, A. Guillaume, Oxford University Press, 1955

¹⁴⁵ Sous-entendu, ce meurtre est une « affaire négligeable ». Pour Mahomet, *l'assassinat d'une femme, qui allaitait son enfant, était trop bénigne pour que deux chèvres "se disputent" à son sujet.*

On trouve dans les versets du Coran et les hadiths beaucoup de comportements durs de cœurs (sans pitié), inhumains (voire terrifiants), et aussi rancuniers et quérulents. Voir aussi, à leur sujet, l'annexe « **Annexe 2 : Exemples de versets et de comportements de Mahomet dénués de toute compassion** » à la fin ce document.

5.2 Concernant les traits psychologique d'un gourou

Le profil psychologique des gourous, déterminé par les spécialistes, est repérable par sept points :

- 1) Un esprit brillant, une intelligence supérieure à la moyenne (le génie)
- 2) Une imagination sans limite
- 3) Un sens aigu de la séduction et de la communication
- 4) Une personnalité paranoïaque**
- 5) Le mythe de persécution
- 6) Des tendances mégalomanes
- 7) Une agressivité et une combativité omniprésentes

5.2.1 Génie et imagination sans limite

Il n'y aucun doute qu'il y a du génie (une intelligence hors norme, politique, tactique, militaire ...) et une imagination sans limite, chez Mahomet, cette imagination sans limite (voire qui va jusqu'à la folie) qui subjugué les adeptes du gourou.

Mahomet décrit, lors de sa visite aux cieux, l'ange Gabriel comme ayant 600 ailes¹⁴⁶ :

Le premier ciel était d'argent pur et les étoiles suspendues à sa voûte par des chaînes d'or¹⁴⁷ :

« Nous avons décoré le ciel le plus proche d'un décor : les étoiles, afin de le protéger contre tout diable rebelle. Ils ne pourront être à l'écoute des dignitaires suprêmes [les Anges] ; car ils seront harcelés de tout côté, et refoulés. Et ils auront un châtiment perpétuel. Sauf celui qui saisit au vol quelque [information] ; il est alors pourchassé par un météore transperçant » (Coran 37:6-10). [Cette absurdité est donc dans le Coran, où il est dit que les djinns avaient pour habitude de monter sur les épaules les uns des autres pour écouter les conversations de l'Assemblée exaltée, jusqu'à ce qu'ils fussent abattus par des étoiles tirées sur eux comme des missiles. On voyait autrefois les météorites comme des étoiles projetées].

Là, Mahomet salua Adam. Et sur les six autres cieux le Prophète rencontra Noé, Aaron, Moïse, Abraham, David, Salomon, Idris (Enoch), Yahia (Jean le Baptiste) et Jésus. Il vit l'Ange de la Mort, Azraël, si énorme que ses yeux étaient séparés par 70.000 journées de marche [c'est en gros dix fois la distance terre-lune]. Il commandait 100.000 bataillons et passait son temps à écrire sur un immense livre les noms de ceux qui mouraient et naissaient [Ne pourrait-on pas procurer un ordinateur à Azraël pour le relever de sa corvée ?]. Il vit l'Ange des Larmes qui pleurait sur les péchés du monde ; l'Ange de la Vengeance avec un visage d'airain, couvert d'excroissance, qui commande aux éléments de feu et siège sur un trône de flammes ; et un autre ange, fait moitié de neige et moitié de feu, entouré d'un chœur céleste chantant continuellement : « O Dieu, Tu as uni la neige et le feu, uni tous Tes serviteurs dans l'obéissance à Tes Lois ». Dans le septième ciel, où résidaient les âmes des justes, se trouvait un ange plus grand que le monde entier, avec 70.000 têtes ; chacune avait 70.000 bouches, chaque bouche avait 70.000 langues et chaque langue parlait 70.000 idiomes chantant sans fins les louanges du Très Haut²⁰⁸.

Mahomet avait une imagination extraordinaire. Néanmoins, sa conception était biaisée. Une telle créature ne peut être visionnée, sans parler d'exister :

- Mahomet voit un ange plus grand que le monde, ce qui en soit est un oxymore.
- Cet ange a 70.000 têtes, dont chacune a 70.000 faces (4.900.000.000 faces).
- Chaque face a 70.000 bouches (343.000.000.000.000 bouches).
- Chaque bouche a 70.000 langues (24.010.000.000.000.000 langues).
- Chaque langue parle 70.000 langages (1.680.700.000.000.000.000 langages différents plus de 1,68 septillions (1,68*10²⁵) de langages.

¹⁴⁶ Bukhari, 4, 54, 455

¹⁴⁷ Cela montre que Mahomet n'avait aucune idée de ce que sont les étoiles. Il le voyait comme des lumières de Noël suspendues à la voûte du ciel. C'est cohérent avec la cosmologie de Ptolémée et c'était la conception commune du temps de Mahomet.

Etre un génie extraordinairement imaginatif n'est pas la preuve que vous êtes l'envoyé de Dieu ou que Dieu vous parle.
C'est un biais (une erreur) de raisonnement.

5.2.2 Personnalité paranoïaque

Tous les versets cités dans ces deux documents « [Versets violents et intolérants du Coran¹⁴⁸](#) » et « [Liste des versets dans le Coran, hadiths et prières antijuifs et antichrétiens¹⁴⁹](#) » prouvent le caractère paranoïaque de Mahomet.

5.2.3 Concernant ses traits de caractère manipulateurs

J'en suis convaincu, ne serait-ce que par l'emploi du mensonge autorisé (la Taqiya¹⁵⁰) pour tromper ceux que l'on veut convaincre, le fait que Mahomet appelle à tuer quiconque ne croit pas en lui, surtout quand une personne dénonce ses impostures, l'emploi d'une doctrine politique totalitaire, s'imposant par la force, le non-emploi du principe de réciprocité quand Mahomet pille, vole les caravanes ou les cités etc...

Mahomet a vécu comme un voleur et pillard, pourtant il produit toujours des versets (soi-disant venu d'Allah) justifiant et rendant légaux ces pillages, ces vols et le butin qui en résulte.

Voici des exemples du caractère manipulateur de Mahomet, ce dernier faisant toujours intervenir des versets qui « lui tombe du ciel » toujours à propos :

« Un jour Mahomet reçoit en cadeaux de la part d'un officier byzantin, une esclave copte (une chrétienne d'Égypte) du nom de Maria. Mahomet en tomba totalement amoureux, ce qui attira la jalousie de ces femmes. C'est alors qu'un verset tombe du ciel pour menacer ses femmes de les répudier :

« Coran S66-V1 à 6 : *Ô Prophète ! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? (...) S'il vous répudie, il se peut que le Seigneur lui donne en échange des épouses meilleures que vous* » ».

« Un jour, Mahomet rendit visite à son fils adoptif Zayd. Ce dernier n'était pas chez lui. Son épouse Zainab (ne pas confondre avec la sœur de Mahomet du même nom) lui ouvrit, en costume d'été. Il fut fasciné par sa beauté et dominé par le désir.

Allah lui révélera un verset [fort à propos] lui enjoignant de ne pas craindre les jugements des gens, et de craindre Dieu, et de suivre les penchants de son cœur [c'est-à-dire d'épouser Zainab] : « *Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfaits, tout comme toi-même l'avais comblé : "Garde pour toi ton épouse et crains Allah", et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public. Tu craignais les gens, et c'est Allah qui est plus digne de ta crainte. Puis quand Zayd¹⁵¹ eût cessé toute relation avec elle, Nous te la fîmes épouser, afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci cessent toute relation avec elles. Le commandement d'Allah doit être exécuté* » (Coran 33:37).

Mahomet légalisa par un décret d'Allah son mariage avec sa belle-fille Zaynab, dont il tomba amoureux, après avoir poussé à son fils adoptif et sa belle-fille Zaynab au divorce :

« [...] Lorsque fut révélé le verset coranique permettant à Muhammad de retarder le tour de n'importe laquelle de ses épouses, et lorsque **Muhammad déclara qu'Allah lui avait permis de se marier avec la femme de son fils adoptif**, Aïcha (l'une de ses épouses) dit : « *Ô envoyé d'Allah, je vois que ton Seigneur s'empresse de te plaire¹⁵².* » (Boukhari, vol. 7:48).

Mahomet avait un appétit sexuel démesuré ; il avait constamment besoin d'être alimenté en femmes :

¹⁴⁸ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

¹⁴⁹ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>

¹⁵⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taqiya>

¹⁵¹ Le fils adoptif de Mahomet, qui sentit qu'il n'avait pas d'autre choix que de divorcer de son épouse, **Zainab**, pour satisfaire la pulsion de Mahomet.

¹⁵² Je pense qu'Aïcha n'était pas dupe et que sa remarque était ironique.

Le mariage de Mahomet avec sa belle-fille confondit ses adeptes. Pour faire taire les critiques, Allah intervint avec un verset disant que son **Prophète n'est le père de personne, mais le messager de Dieu et le Sceau des prophètes** « *Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient.* » (Coran 33:40). **Il prétendit que Dieu lui avait ordonné d'épouser Zainab pour montrer au peuple que l'adoption est une abomination** ».

5.2.4 La passion dévorante pour la guerre

Selon ses chroniqueurs, Mahomet, qui avait entre 14 et 20 ans, aurait participé à une bataille avec ses oncles. Les Quraychites, ayant déclaré la guerre (connue sous le nom d'al-Fijâr¹⁵³, (*l'impie*) vers 590) aux Tribus de Kénaan (Canaan) et de Hawazan¹⁵⁴, ils marchèrent contre elles commandés par Abu Talib. **Mahomet, âgé de vingt ans (ou de quatorze ans¹⁵⁵) se serait distingué par son intrépidité^{156 157}**. Il participe avec ses oncles aux combats de la guerre al-Fijâr, conflit opposant les Koraïchites aux bédouins Hawâzin (580-585). Cette guerre aurait duré 5 ans.

Il est possible que durant cette guerre, lui qui était au départ un enfant timide, enfermé sur lui-même (et dans sa bulle de rêves narcissiques et mégalomaniaques¹⁵⁸), il a pu faire ses preuves, briller et obtenir la reconnaissance pour ses exploits, auprès de ses pairs et oncles. Il a pu ainsi prendre goût à la guerre.

On sait qu'Hitler jeune homme, quasiment sans domicile, considéré comme un marginal par ses contemporains, a acquis la reconnaissance par la bravoure qu'il a affichée durant les 4 ans qu'a duré la première guerre mondiale, au point qu'il a été titulaire de la croix de fer « 1914 » de première classe.

Lui aussi en s'affirmait a pris goût à la guerre, aux batailles, aux combats virils des chefs.

Nous savons que la guerre, l'adrénaline et l'excitation qu'elle provoque, produit des effets semblables aux drogues.

Certains combattant de la 2^{ème} DB semblait que la vie, après la guerre, semblait fade (n'avait plus de goût).

La spirale des actions et des rétorsions, des vengeance, peut conduire à une addiction, une frénésie, celle du « goût du sang », que décrit bien le colonel Lawrence dans son livre « les 7 piliers de la sagesse ».

C'était cette frénésie sanguinaire qui animait les combattants japonais, lors du massacre de Nankin, ou lors de guerre en Malaisie jusqu'à Singapour en 1942¹⁵⁹.

Personnellement, je pense que Mahomet souffrait d'un déséquilibre profond, sur un fond paranoïaque.

Et que pour tenter de le résoudre, il n'a trouvé que comme solution, que l'enfermement dans les manipulations et la **fuite permanente dans la guerre perpétuelle** (tout comme dans le cas d'Hitler).

¹⁵³ Al-Fijar en arabe : ḥarb al-fijār, حرب الفجار, *la guerre impie*, ce nom viendrait du fait que les combats se sont déroulés pendant les mois sacrés. Voir Traduction d'Albin de Kazimirski Biberstein, *Le Koran*, Librairie Charpentier, 1869 ([lire en ligne \[archive\]](#)), « Notice biographique sur Mohammed », viii, [http://fr.wikisource.org/wiki/Page:Le_Koran_\(traduction_de_Kazimirski\).djvu/546](http://fr.wikisource.org/wiki/Page:Le_Koran_(traduction_de_Kazimirski).djvu/546)

¹⁵⁴ Abū al-Fidā' Ismā'īl ibn 'Alī, Noël Desvergers, *Vie de Mohammed*, Impr. royale, 1837, 280 p. ([présentation en ligne \[archive\]](#)), [lire en ligne \[archive\]](#), p. 10., <http://books.google.fr/books?id=1n8pAAAAYAAJ&pg=PA10>

¹⁵⁵ Mahdi Rizqullah Ahmad, Mahdī Rizq Allāh Aḥmad, Syed Iqbal Zaheer, *A Biography of the Prophet of Islam: In the Light of the Original Sources, an Analytical Study*, Riyad, Darussalam, 2005, 1^{er} éd., page 124, <http://books.google.fr/books?id=G7YA55lh59oC&pg=PA124>

¹⁵⁶ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Enfance_de_Mahomet

¹⁵⁷ Selon un autre témoignage, il n'aurait fait que de ramasser les armes et flèches laissés sur les champs de bataille.

¹⁵⁸ Pour compenser une enfance instable, déstructurée (car il a souvent changé de parents), source de fortes blessures narcissiques et d'un immense besoin de reconnaissance, l'obligeant à une recherche permanente d'une revanche sur son enfance, ...

¹⁵⁹ Le général Tomoyuki Yamashita ne fit rien pour empêcher ces massacres.

5.2.5 Des doutes sur sa santé mentale

Mahomet était atteint d'un certain nombre de TOC (troubles obsessionnels compulsifs), que j'ai décrit dans mon document « **Sur les psychopathes**¹⁶⁰ » et aussi dans le ce document « **Les TOC de Mahomet**¹⁶¹ ».

Les chroniqueurs disent que Mahomet, se croyant possédé, fit des tentatives de suicide¹⁶², en différentes occasions, et ne fut arrêté à chaque fois par l'ange Gabriel (Sira Ibn Ishaq page 106).

Il y a aussi la **frénésie sexuelle de Mahomet** qu'on retrouve chez bon nombre de gourous religieux¹⁶³ (presque tous, en fait), que je décris aux chapitres « **14 - Liste des femmes et concubines de Mahomet**¹⁶⁴ » et « **Attitude de Mahomet envers ses propres épouses ou les épouses des autres** » de mon document « **Le statut de la femme avant et après l'islam**¹⁶⁵ ». Mahomet a eu 19 femmes et concubines ou esclaves (sexuelles).

Note : Les apologistes musulmans insistent sur le fait que beaucoup des épouses de Mahomet étaient veuves. On pourrait en retirer qu'il les a épousées par charité. Ce qu'ils omettent, c'est que ces veuves étaient jeunes et belles, et **qu'elles étaient veuves parce que Mahomet avait tué leurs époux** (lors de ses expéditions guerrières ...).

Anas a relaté : « Le prophète faisait la ronde habituelle de toutes ses épouses, au nombre de onze, en une heure le jour et la nuit. ». À ce propos, j'ai interrogé Anas : « Le prophète avait-il assez de force pour cela ? » Anas a répondu : « Nous disions entre nous que le prophète avait reçu la virilité de 30 hommes. », (Boukhari, vol. 1:286).

Selon Mahomet, un homme adulte est autorisé à sucer le sein d'une femme

Après que Mahomet a annulé l'institution de l'adoption, **Abou Hudhaifa** et son épouse **Sahla**, qui avait un fils adoptif nommé **Salim**, vinrent lui demander conseil. « *Messenger d'Allah, Salim vit avec nous dans notre maison* », dit Sahla. « *Il a atteint la puberté comme les hommes l'atteignent et a appris ce qui concerne le sexe comme les hommes l'apprennent* ». En réponse, Mahomet improvisa une solution astucieuse. « **Donne-lui le sein** », lui dit-il. « *Comment pourrais-je lui donner le sein alors qu'il est devenu un homme ?* » demanda-t-elle, perplexe. Mahomet rit et dit : « **Je sais que c'est un jeune homme** ». De fait, Salim était assez âgé (plus de quinze ans) pour avoir pris part à la bataille de Badr. Le hadith dit qu'il rit alors¹⁶⁶.

D'après Mahomet, nourrir au sein établit une relation maternelle, même si une femme nourrit un enfant qui n'est pas biologiquement le sien. Un hadith dit : « **Aïcha considéra cela comme un précédent pour tout homme qui voudrait pouvoir la voir. Elle demanda à sa sœur, Um Kulthum bint Abi Bakr, et aux filles de son frère, de donner du lait à tout homme qu'elle souhaitait accueillir. Les autres épouses du Prophète refusèrent de laisser quiconque venir à elles par ce biais. Elles disaient : « Non ! Par Allah ! Personne ne peut être admis chez nous par un tel nourrissage !** »¹⁶⁷ ».

L'annulation des fautes des musulmans en les chargeant sur les juifs et chrétiens

Quand il déclare qu'il peut transférer les fautes mêmes les plus lourdes (comme une montagne) des croyants musulmans sur les juifs et les chrétiens, afin que ces derniers aillent en enfer, pour permettre que ces musulmans « lourdement

¹⁶⁰ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/politiques/sur-les-psychopathes.htm>

¹⁶¹ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Les-TOC-de-Mahomet.htm>

¹⁶² Bien que les apologistes musulmans réfutent catégoriquement l'allégation que Mahomet ait voulu se suicider : <http://blog.decouvrirelislam.net/Home/islam/Le-prophte-Muhammad/desinformations-sur-le-prophete-saws/le-prophete-muhammad-saws-aurait-tente-de-se-suicider->

¹⁶³ Joseph Smith (Les Mormons), Jim Jones (le Temple du Peuple), David Koresh (Les Davidiens), Raël (Les Raéliens), Gilbert Bourdin (le Mandarum), Moïse David (Les Enfants de Dieu), Acharya Rajneesh (Osho), le gourou aux 74 Rolls Royce, etc.

¹⁶⁴ Source : https://wikiislam.net/wiki/List_of_Muhammads_Wives_and_Concubines

¹⁶⁵ Voir <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/le-statut-des-femmes-avant-et-apres-l-islam.htm>

¹⁶⁶ Sahih Muslim, 8.3424, 3425, 3427,

¹⁶⁷ Malik, livre 30, hadith 30.2.12.

pêcheurs » puissent aller au paradis¹⁶⁸, l'on peut avoir des doutes sur la santé mentale de Mahomet (voir le chapitre « **4.4 Pas de soucis de justice pour les non-croyants** », dans ce document).

5.2.6 Pour conclure sur les aspects gourou et psychopathe de Mahomet

« [...] Il y a des êtres humains qui présentent des traits psychopathologiques anormaux - qui peuvent contaminer des groupes [...] et même des sociétés entières, amenant un **mal pandémique à des échelles macrosociales**. Les problèmes que posent ce type de personnalités **à l'humanité ne sont rien de moins que catastrophiques**. [...] »¹⁶⁹.

« Il est ironique que plus d'un milliard de gens puissent considérer un malade mental comme leur prophète, et l'imiter de toutes sortes de façons. Rien d'étonnant à ce que le monde musulman se languisse. Dans beaucoup de cas, les actes des musulmans ne peuvent être définis que comme insensés (fous). C'est parce qu'ils ont pour modèle et guide un homme mentalement perturbé. Quand des gens sains d'esprit suivent un homme qui ne l'est pas, ils agissent de façon insensée. **C'est clairement la plus grande tragédie de tous les temps. Une folie auto-induite d'une telle magnitude est vraiment effroyable** »¹⁷⁰.

Ma conviction très forte que Mahomet était un « gourou psychopathe manipulateur », souffrant d'une cohorte de graves troubles mentaux (mégélanie, trouble de la personnalité narcissique (TPN), paranoïa, trouble obsessionnel compulsif (TOC) ...).

Je pense que nous pourrions donc classer Mahomet parmi les **gourous psychopathes criminels**, à l'exemple de :

- 1) Adolphe Hitler¹⁷¹,
- 2) David Koresh¹⁷²,
- 3) Jim Jones¹⁷³,
- 4) (voire Moïse (?))¹⁷⁴,

En 21^e siècle, Mahomet serait considéré comme un gourou dangereux et serait incarcéré.

Je pense que beaucoup de musulmans, qui défendent aveuglément l'islam¹⁷⁵, **n'en ont qu'un sentiment amoureux (aveugle, non basé sur la raison) de leur religion**. En fait, ils n'ont pas jamais lu le Coran (ils n'ont pas fait l'effort de lire plusieurs traductions du Coran) et les Hadiths, vraiment à fond, comme je l'ai fait, et donc ils ne connaissent pas profondément l'Islam (c'est du moins mon simple et humble point de vue).

6 Quelle stratégie face au fanatisme islamique ? Que faire ?

Depuis les récents attentats terroristes en Europe et dans le monde, **l'islam est de plus en plus critiqué**, certains estimant même que cette **religion encouragerait la violence**.

¹⁶⁸ Sahih de Mouslim sous le n° 2767, Bukhari 53:392, Muslim, Livre 37, Numéro 6668.

¹⁶⁹ <https://fr.sott.net/article/18016-Une-theorie-structurelle-du-narcissisme-et-de-la-psychopathie>

¹⁷⁰ *Psychologie de Mahomet et des musulmans*, Ibid, page 246.

¹⁷¹ **Hitler et le nazisme** ont été directement à l'origine de plus de **60 millions de mort** et du plus grand génocide de tous les temps (i.e. le génocide juif faisant 6 millions de morts).

¹⁷² Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/David_Koresh, https://en.wikipedia.org/wiki/David_Koresh

¹⁷³ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jim_Jones_\(pasteur\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jim_Jones_(pasteur)), https://en.wikipedia.org/wiki/Jim_Jones

¹⁷⁴ **Moïse, lui, a fait mettre à mort plus de 3000 juifs**, ne tolérant pas qu'ils retournent au culte du Veau d'or (Exode, Chapitre 32, Verset 27-28).

¹⁷⁵ En utilisant par exemple, les versets abrogés.

Note : Je souscris aussi à cette idée que l'islam encourage la violence (et que « la violence est intrinsèque (consubstantielle) à l'islam »).

Je pense que l'islam est comme le nazisme. L'on ne peut séparer le musulman (avec son conditionnement) et de l'islam. C'est comme si l'on veut nous faire croire que l'on peut séparer les nazis du nazisme. Et que les nazis qui arriveraient, par l'immigration, en occident et s'y intégreraient pacifiquement. Or je ne crois guère à cette hypothèse pacifique.

Certains courants islamistes sont apocalyptiques¹⁷⁶, croyant à l'arrivée des temps derniers et du prophète de la fin des temps, du Mahdi, ou de l'imam caché. Ces courants irrationnels, tous comme les nazis, n'hésiteraient pas à utiliser la bombe atomique, pour créer artificiellement le « choc des civilisations¹⁷⁷ » entre ce qu'ils appellent « les croisés judéo-chrétiens » et « l'état ou le califat islamique », dans leur vision paranoïaque, délirante et complotiste. Ils sont capables de bousiller la planète pour arriver à leurs fins. C'est cela qui m'inquiète¹⁷⁸.

Car je n'oublie pas cette citation :

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde, car historiquement, c'est toujours de cette façon que le changement s'est produit [c'est même la seule chose qui ne se soit jamais produite]¹⁷⁹ ».

Je considère l'islam comme une secte [qui a extraordinairement réussie] ou une grave arnaque dangereuses. Et je ne sous-estime pas sa capacité de nuisance et de malignité (à l'exemple du nazisme).

6.1 Selon les ex-musulmans, l'islam n'est pas réformable

Je sais que certains penseurs qui ont quitté l'islam pensent que l'islam n'est pas réformable et qu'il est donc important de faire quitter le maximum de musulmans de cette religion (point de vue des ex-musulmans, dont Hamed Abdel-Samad, politologue et auteur, Waleed Al Hussein, écrivain, Kemal Tahar, écrivain ...).

Selon Nacer Amari :

« **Réformer un livre considéré "parfait"** [...] est un plus grand mensonge des soi-disant réformateurs (musulmans libéraux, pacifistes, modérés, etc.). [...] je suis ex-musulman et je connais bien l'islam, la mentalité et l'esprit des musulmans ».

« Le mot ISLAM signifie en arabe "SOUMISSION" (à la volonté d'Allah).

Sa racine est la même que celle du mot SALAM, qui signifie paix. Mais ISLAM signifie tout simplement soumission, et n'a rien à voir avec la paix.

En Occident, les musulmans s'efforcent de donner une explication logique à leur pratique religieuse : pourquoi il faut prier cinq fois par jour, pourquoi jeûner durant le mois du Ramadan, pourquoi un homme peut épouser quatre femmes, pourquoi il faut couper la main d'un voleur... **C'est un exercice dénué de sens**. Sur ce qu'ont ordonné "Allah et ses Messagers", il est inutile de mener un débat ou d'essayer de trouver une certaine logique¹⁸⁰. **"Allah et ses Messagers" servent seulement [dans le cadre d'une] obéissance [absolue]**. Ils connaissaient tout mieux que quiconque.

¹⁷⁶ Totalitaires, totalement opposés à l'humanisme et aux droits de l'homme.

¹⁷⁷ Cher à [Samuel Huntington](#)

¹⁷⁸ C'est pourquoi je pense qu'il faut interdire la détention de la bombe par l'Iran ...

¹⁷⁹ Faussement attribué à Margaret Mead, anthropologue américaine. "Never doubt that a small group of thoughtful, committed citizens can change the world; indeed, it's the only thing that ever has" (avec ever (jamais sans ne) et never (jamais avec ne)).

, Cette citation a été attribuée à « Meade's Maxim » dans (1,001 Logical Laws..., 1979, p. 153) et non directement lié à Margaret Mead; Depuis 2001, cela a souvent été attribué à Mead, mais il n'y a pas de preuves clairement documentées.

1,001 logical laws, accurate axioms, profound principles, trusty truisms, homey homilies, colorful corollaries, quotable quotes, and rambunctious ruminations for all walks of life, John Peers, Gordon Bennett, Doubleday, 1979 - 189 pages

https://en.wikiquote.org/wiki/Margaret_Mead

¹⁸⁰ Mahomet lui-même dissuade les croyants à entreprendre cette démarche rationnelle et critique. Voir le chapitre « **Le refus du questionnement et de l'esprit critique [dans l'islam]** », dans ce document.

La relation entre un croyant et Allah est du même acabit qu'entre un esclave et son maître. Les musulmans s'appellent eux-mêmes esclaves de Allah, ou Abd Allah. Beaucoup de garçons sont appelés Abd (esclave) suivi de l'un des 99 noms ou caractéristiques d'Allah, par exemple Abd-al-karim qui signifie "esclave du magnanime" (= Al-Karim = Allah). **Un esclave doit se contenter d'exécuter ce qu'ordonne son maître, sans se répandre en commentaires** ».

[Sous-entendu, l'islam est une religion de soumission, d'obéissance, pas de réflexion, et encore moins de réflexions critiques ou non envers l'islam].

« **Mahomet a résolu tous ses problèmes par la violence** – adversaires politiques, poètes insolents, peuples rétifs – tous ont été soumis à force de tueries. **Jamais cet homme n'a résolu ses conflits par la conciliation autrement que pour se préparer à rompre ses engagements dès que les circonstances lui étaient à nouveau favorables.** C'est le cas de nombreux souverains médiévaux, certes, mais **Mahomet est le seul qui ait fondé une religion sur cette base.** Les Musulmans qui étudient leurs textes originaux avec foi, et ils sont de plus en plus nombreux de nos jours, sont irrésistiblement attirés vers la manière expéditive du prophète de résoudre ses problèmes. Et, évidemment, **[ils doivent] mentir aux non-Musulmans à leur propos lorsque cela est judicieux, comme l'a autorisé le prophète** ».

[Et donc, comme Mahomet est considéré comme « le beau modèle » et comme il a employé la violence, donc le musulman peut prendre exemple sur les actes violents de Mahomet »].

Selon "Y", l'islam est ségrégationniste.

Selon **Hamed Abdel-Samad** « *le problème est pour les musulmans, l'islam est le dernier message de Dieu [la dernière religion, la religion parfaite, au-dessus des autres].*

[Sinon, aussi, aucun musulman] ne sait ce qu'est-ce que le "vrai islam", le "bon musulman" ».

Personnellement, j'ai beaucoup de mal à croire que l'islam est réformable, car beaucoup de musulmans enfermés dans leurs certitudes et croyances, ne voient pas le problème (ils refusent de le voir et sont dans le déni).

Ils réagissent souvent violemment quand on critique l'islam (sa violence) et son prophète Mahomet (et sa violence), vous accusant souvent alors d'être « islamophobes » (ou alors ils bloquent votre compte sur Facebook, vis-à-vis de leur propre compte).

6.2 Le point de vue des traditionnalistes ou salafistes

(Ceux-ci ne veulent qu'on touche d'un iota au texte sacré).

Pour un théologien d'origine turque _ loin d'être le seul sur cette ligne _, « **toutes les solutions sont dans nos textes [dans le Coran] : il nous faut simplement bien les comprendre** » [sous-entendu, il n'y a pas à l'adapter au monde moderne. **Le Coran répond intégralement à tous les problématiques du monde moderne**¹⁸¹].

6.3 La position situationniste et libérale prônant la réforme de l'islam

Pour certains musulmans libéraux, il est nécessaire de placer les actes de Mahomet, dans leur contexte. En Arabie, au 6^e siècle, la situation était instable, troublée, les guerres et razzias y étaient fréquentes. Donc, Mahomet n'avait pas d'autres choix que pour imposer ses idées, de piller, de faire la guerre.

Bref, dans un autre contexte, il aurait été pacifique (il n'aurait pas eu à recourir à la violence). C'est le point de vue « situationniste » ou « contextuel ». Ce point de vue pense que ce qu'a fait Mahomet est relatif au contexte. Le contexte ayant changé, certaines actions ne sont plus nécessaires, dans le monde actuel (comme faire le djihad guerrier, lapider la femme adultère, fouetter un couple « illégitime », couper la main du voleur).

¹⁸¹ J'en doute. Au contraire, le fait de faire appel sans cesse à revenir aux fondamentaux de l'islam (à la lecture littérale, au wahabisme ou au salafisme) est un enlisement ou acharnement dans l'erreur.

Pour les musulmans libéraux, l'islam est réformable.

Pour **Soheib Bencheikh el Hocine**, intellectuel et chercheur en sciences religieuses, l'un des musulmans libéraux les plus connus en France et en Europe : « *le principe de la laïcité garantit la liberté religieuse. Personne ne doit imposer sa propre vérité". [...] Même si tu es athée, je ferais tout pour que ta voix passe. Celui qui fuit la critique doute de sa propre vérité. Beaucoup de musulmans sont pétrifiés dans leurs propres croyances*¹⁸². *Mahomet est un personnage historique. Avec le royaume de Grenade, il y a le mythe de la coexistence pacifique entre juifs, chrétiens et musulmans. La science islamique est en fait une œuvre collective. Il y a une époque où les musulmans ont été curieux de tout* »¹⁸³.

Dans le documentaire d'ARTE, un des intervenant, un musulman tolérant, indiquait qu'il faudrait un islam européen qui prône :

- 1) les droits de l'homme, individuels,
- 2) la tolérance selon la philosophie des lumières,
- 3) que l'islam soit une religion parmi d'autres (qui ne s'estime pas supérieure aux autres) pour la liberté des religions,
- 4) la séparation de l'église et de l'état,

Selon lui, ce qui est dans le **coran doit être replacé dans son contexte historique** (point de vue incitant à replacer l'islam dans son contexte].

Je pense que cette position, défendue par les imams Hassen Chalgoumi et Hocine Drouiche, est naïve.

Le pense que leur vision ou ressenti de l'islam est affectif (sentimental, amoureux), un ressenti renforcé par une méconnaissance profonde des textes de base de l'islam, qui eux prônent clairement la violence.

Quand on naît dans un environnement qui a développé une conception d'un islam pacifique, prônant l'amour et la tolérance (peut-être d'ancien chrétien converti ayant conservé leur esprit chrétien), il est difficile de penser l'islam en termes de djihad guerrier et génocidaire, de religion totalitaire et intolérante.

Mais malgré tous, j'ai donné une chance à cette démarche pacifique de réforme de l'islam¹⁸⁴, en ayant écrit ces deux textes : a) « *Propositions pour la réforme de l'islam*^{185 186} », b) « *L'impossible réforme de l'islam ?*¹⁸⁷ ».

6.4 Incitation au doute rationnel et à l'esprit critique envers l'islam

Qui remet en cause rationnellement et scientifiquement l'islam, doit alors faire de même pour les autres religions (judaïsme, christianisme ...). C'est un risque à prendre, difficile à évaluer.

¹⁸² Je dirais qu'ils sont dans la psychorigidité.

¹⁸³ Sources : *Les musulmans d'Europe*, ARTE, 2017, enquête en compagnie de la journaliste Nazan Gökdemir et du politologue Hamed Abdel-Samad. <https://www.youtube.com/watch?v=4YVy9gEdSsw>
(<http://www.arte.tv/guide/fr/068423-001-A/les-musulmans-d-europe-1-2>)

¹⁸⁴ A l'image de certains courant du judaïsme qui mettent l'accent sur la raison, sur la recherche de la connaissance scientifique.

¹⁸⁵ Cf. http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/PROPOSITIONS_POUR_LA_REFORME_DE_L-ISLAM.htm

¹⁸⁶ Suite, à la publication de ce texte, j'ai eu cette unique réaction : « *[Le statut du] dhimmi [...] est une invention des califes et non divine, via les hadiths, de surcroît ...cet impôt est discriminatoire. Le statut de la femme est bafoué par le système islamiste et non directement par l'islam, mais certains hadiths inventés par les hommes, les califes, les théologiens ... sont cruellement misogynes [et pourraient être abrogés]. L'égorgeement par exemple ne peut être abrogé, car il remonte à une tradition abrahamique (juive). Certaines pratiques peuvent s'adapter, en occident d'autres non. Un autre problème qu'il y a plusieurs islams (= plusieurs sectes) [et donc jamais aucune ne s'accorderont sur une éventuelle réforme commune]* ».

¹⁸⁷ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/l-impossible-reforme-de-l-islam.htm>

6.4.1 Le retard intellectuel et technologique du monde musulman

Les musulmans croient que l'islam réussit par l'augmentation du nombre de musulmans (de conversion à l'islam) partout dans le monde entier.

Mais nous pouvons alors aborder la sclérose intellectuelle, le recul technologique permanent de tous les pays musulmans (comparativement par exemple à Israël).

« Là où l'éducation est absente la religion est toute puissante. Comme pour le fascisme elle ne peut prospérer que sur la misère intellectuelle des hommes. Et ce n'est pas par hasard que les pays les plus arriérés au monde sont ceux qui vivent sous la dictature de l'islam » (Kemal Taher, écrivain).

« Pourquoi Allah a-t-il donné l'intelligence, la science et le savoir-faire aux mécréants, athées, chrétiens et juifs, plutôt qu'à ses esclaves (croyants musulmans) ?

Les musulmans n'ont plus rien produit scientifiquement depuis 10 siècles, alors que les mécréants, athées, chrétiens et juifs, eux, ont inventé ces 150 dernières années, électricité, téléphone, cinéma, radio, télévision, caméras embarquées, automobiles, pétrochimie, aviation, vaccins, chimiothérapie, microscope électronique, fusée à étages, satellites, GPS, ordinateur personnel, téléphone mobile 4G, tablette Wi-Fi, Internet, montres et pèse-personnes connectés, cuisinière, lave-linge, sèche-linge, réfrigérateur, congélateur... Enfin je ne vais pas faire toute la liste, elle est assez longue.

Si Allah avait voulu faire de sa religion la plus grande du monde, n'aurait-il pas permis à ses esclaves d'être les premiers responsables de cette avancée. Pourquoi Allah les a-t-il retardés au point de les obliger à dépendre des occidentaux mécréants ... qu'il envoie pourtant en enfer ?

D'aucuns affirment qu'Allah n'existe pas, que l'islam est mensonge, et qu'en ouvrant les yeux, on détecte en lui une secte terrible menant à l'ignorance plutôt qu'à l'intelligence. Je me demande si je ne vais pas commencer à les croire » (Kemal Taher, écrivain).

"Aucun pays arabe, sans exception, n'a réussi à créer un Etat civique accordant l'égalité totale des droits et des devoirs à tous ses citoyens, sans considération de religion, d'origine, d'appartenance ethnique ou de genre"¹⁸⁸.

« Ce qui fait la grandeur d'une nation, c'est sa justice sociale. Ce qui fait la beauté d'une nation, c'est son art et sa culture. Comment les musulmans pourront-ils connaître la prospérité et le modernisme, si pour leur religion, la justice, l'art et la culture sont des sacrilèges ? Comment peuvent-ils connaître le progrès, si le musulman consacre minimum, cinq heures par jour, le corps en laisse ; à prier un Dieu intransigeant et sadique, qui prétend l'aimer, mais qui va soit le brûler en enfer pour l'éternité, pour de petits délits, ou le récompenser au paradis par des récompenses charnelles. C'est vraiment bas, médiocre et insignifiant de promettre, non pas, une vie harmonieuse et spirituelle au paradis, mais du sexe en compagnie de sensuelles houris et éphèbes avec de l'alcool à volonté. Comme si récompenser un être humain par la perversion, devient tout d'un coup noble alors qu'elle est considérée par l'islam comme le pire des sacrilèges sur terre » (Kemal Taher, écrivain).

« D'après les services de l'ONU, les pays arabes souffrent d'un taux d'analphabétisme catastrophique. La faute à l'islam ? Oui ! A force de croire que tout est dans le coran ... alors qu'il n'y a rien dedans ... si ce n'est haine et ignorance, le niveau de la rue arabe est resté indigent. C'est toujours la même rengaine, Mahomet par-ci, Mahomet par-là...Et la culture ? ET la science ? Et la musique ? Et la littérature ?? Einstein, Bach ? Primo levi ? »¹⁸⁹.

Sur le retard intellectuel du monde musulman, voir ces deux chapitres annexes :

- « **Annexe 4 : La production intellectuelle actuelle en termes de brevets des pays musulmans** »

¹⁸⁸ Dans un article paru le 17 avril 2017 du journal palestinien Al-Hadath, de Nihad Abu Ghosh, membre du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) et directeur du département des affaires de la diaspora de l'OLP, <http://memri.fr/2017/05/24/un-auteur-palestinien-avertit-une-culture-de-type-ei-regne-parmi-nous-qui-exclut-les-chretiens-et-se-montre-intolerante-envers-eux/>

¹⁸⁹ Cf. <http://www.forum-algerie.com/forum/actualite/C3%A3%C2%A9-d%C3%A3%C2%A9bats/islam-religions-philosophies/36223-pourquoi-l-islam-rend-il-inculte>

- « **Annexe 5 : Déficit de traduction d'œuvres étrangères vers l'arabe** »

6.5 La critique de l'historicité de la Bible

Je propose une réflexion sur cette question, par la lecture de ce chapitre annexe : « **Annexe 6 : Sur l'historicité de la Bible** », situé à la fin de ce document.

6.6 Questions de morale chrétienne, musulmane, humaniste etc.

Aborder avec les islamistes, les sujets sensibles suivants, posant pourtant des problématiques morales :

- 1) Le fait que Mahomet, à plus de 50 ans, ait une relation sexuelle avec une enfant de 9 ans (considéré comme un viol, selon les critères pénaux occidentaux) (un musulman m'a écrit que « pour un musulman, cette relation avec une enfant de 9 ans n'est pas un viol »).
- 2) Que Mahomet a eu 11 épouses. Et qu'entre ses esclaves, concubines et épouses, il a eu des relations sexuelles avec 19 femmes, alors qu'il n'autorise pourtant que 4 épouses pour les musulmans.
- 3) Le Fait que Mahomet, avec ses troupes, n'hésitait pas à piller des caravanes. Qu'il s'attribuait 1/5° du butin du pillage.
- 4) Qu'il n'hésitait pas à se réserver de nouvelles esclaves issues d'un pillage.
- 5) Qu'il n'hésitait pas à mettre en esclavage (et à autoriser ses troupes et ses compagnons à faire de même).

Sur la lapidation :

Dans l'Évangile, Jésus évita la lapidation de la femme adultère en posant une condition impossible à ceux qui voulaient appliquer la loi juive de la lapidation : « *Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre*¹⁹⁰. » Et tous de se retirer, les plus âgés en premier. Jésus dit à la femme : « *Va et ne pêche plus !* »

Mais Mahomet, lui, ne pardonna pas à la femme adultère. Il faut la foi des musulmans pour voir dans cette punition de la femme fornicatrice autre chose qu'une mise à mort inacceptable pour une conscience moderne¹⁹¹.

Sur le dernier des prophètes :

Matthieu 24 : ...**23** Si quelqu'un vous dit alors : Le Christ est ici, ou : Il est là, ne le croyez pas. **24** Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes ; ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus. **25** Voici, je vous l'ai annoncé d'avance.

Par exemple, de quel droit moral (ou « divin » (?)) peuvent user ces personnages historiques ou « divins » (?) pour ? :

- **Moïse** pour tuer un soldat égyptien _ justifiant son meurtre par le fait que ce soldat parce qu'il a fouetté un esclave juif _ ou pour tuer tous les juifs s'étant adonnés (ou étant retourné) à l'idolâtrie, sous le Mont Sinaï ou pour tuer les occupants des territoires de la « Terre Promise » (voir les livres « Exodes », « Deutéronome » dans la Bible).
- **David** pour tuer et tromper ... ses propres amis ou son peuples (tout en rédigeant de très beaux psaumes (!)).
- Le prophète Elie pour tuer ses opposants.

¹⁹⁰ **Jean 8** : ...**6** Ils disaient cela pour l'éprouver, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre. **7** Comme ils continuaient à l'interroger, il se releva et leur dit : *Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.* **8** Et s'étant de nouveau baissé, il écrivait sur la terre.... **9** Quand ils entendirent cela, accusés par leur conscience, ils se retirèrent un à un, depuis les plus âgés jusqu'aux derniers ; et Jésus resta seul avec la femme qui était là au milieu.... **10** Alors s'étant relevé, et ne voyant plus que la femme, Jésus lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient? Personne ne t'a-t-il condamnée ? ... **11** Elle répondit : Non, Seigneur. Et Jésus lui dit : *Je ne te condamne pas non plus : va, et ne pêche plus.*

¹⁹¹ *Mahomet et les femmes*, Anne-Marie Delcambre, Docteur d'Etat en droit, docteur en civilisation islamique, Islamologue et professeur d'arabe, https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet_et_les_femmes.asp

- Le roi **Josuah** (ou Josias) pour conquérir, par la guerre et le feu, les territoires des royaumes voisins [soi-disant au nom de Dieu].
- Le prophète **Mahomet** pour tuer ses opposants, pour légitimer a) la guerre de conquête violente [sans se préoccuper des dégâts que cela cause dans l'esprit des victimes¹⁹²], pour convertir les « infidèles », b) le pillage (ou razzia ou butin de guerre) lors de ses conquêtes guerrière (qu'on peut associer à du vol), le tribu des vaincus afin de pouvoir conserver leur religion (que certains pourrait associer à du racket ... tribu servant financer les guerres et conquêtes futures ...). C'est lui qui a imposé a) la mise à mort des apostats, des athées, b) la responsabilité aux Musulmans, de répandre l'Islam, y compris par la **Guerre Sainte** (donc pas par des techniques de persuasion douce). Et donc, ce précepte justifie la conquête ou prise de Damas (par la guerre), en 634, puis de Jérusalem, en 637, puis de l'Egypte entre 639 et 641, puis du royaume perse en 644¹⁹³ ... etc.

En proposant la lecture de mes deux textes « *Sur les psychopathes*¹⁹⁴ », et « *La psychologie des gourous*¹⁹⁵ »¹⁹⁶, conduire une réflexion et un questionnement sur le fait que certains prophètes religieux _ Moïse, le roi David, le roi Josuah (ou Josias), Elie, Mahomet etc. ... _ ne seraient pas des **psychopathes** (?)

6.7 Réflexions sur le fanatisme

Il faudrait conduire avec les islamistes des réflexions sur le fanatisme, d'abord sur le fanatisme des autres communautés (chrétiens, juifs) puis les renvoyer au fanatisme musulman.

Au quoi est-il dû ? Faut-il y voir du conformisme ? La force de l'auto-suggestion ? La volonté de ne pas déplaire à ses parents ? le fait de ne pouvoir assimiler le fait qu'une assertion doit être démontrée et non assénée ?

Voici un texte à lire sur lequel pourrait être menée une réflexion : « *Les racines du fanatisme*¹⁹⁷ » (45 pages).

6.8 Apprendre la démarche scientifique et critique

Voici plusieurs textes à lire avec lesquels pourrait être conduite une réflexion :

- a) « *La démarche scientifique face à la parapsychologie - Méthode et prudence scientifiques* », Benjamin Lisan, 20 pages¹⁹⁸.
- b) « *La méthode scientifique et ce quelle n'est pas ?* », Benjamin Lisan, 2014, 18 pages¹⁹⁹.

¹⁹² J'ai découvert un fait, en Afrique, illustrant mon propos : la mort [ou l'anniversaire ?] de Mahomet a sauvé l'ethnie *Batombou* (ou Baatombu, peuple Bariba) d'une guerre, grâce à l'instauration d'une trêve. Ce peuple a sa fête traditionnelle, la fête de la *Gaani*, commémorant cette trêve. En effet, la **Gaani serait le jour commémoratif de l'amnistie des musulmans avec les peuples animistes, en général, et les Baatombu, en particulier**. Les musulmans et les Baatombu étaient en guerre les uns contre les autres. Le **jour de l'anniversaire** du Prophète Mahomet, les armes se sont tues et les Baatombu en auraient profité pour s'échapper définitivement de l'emprise de l'Islam. De ce fait, la **Gaani coïncide** toujours avec le **Mulud** ou anniversaire de la naissance du prophète Mahomet. Cette fête a lieu le **12^{ème} jour du 3^{ème} mois de l'année chez les Baatombu**. Elle traduit la joie des populations pour avoir passé un an en bonne santé, pour avoir échappé aux malheurs de l'année écoulée, pour s'être libéré des contingences et des mauvais sorts de l'année. Source : *La Gaani, évènement culturel, Culture Baatonu*, <http://www.culturebaatonu.com/?id=awm&w=66>

¹⁹³ Pour moi, Mahomet ne fait pas mieux que les colonisateurs occidentaux du 19^o et 20^o siècle (Jules Ferry, ministre de l'Education, justifiait la colonisation française par le fait d'apporter la « civilisation » à des peuples inférieurs _ Algériens, Africains etc. (!)).

¹⁹⁴ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/politiques/sur-les-psychopathes.htm>

¹⁹⁵ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/psychologieDesGourous.htm>

¹⁹⁶ Sur l'expérience de chacun des gourous et psychopathes.

¹⁹⁷ <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/les-racines-du-fanatisme.htm>

¹⁹⁸ Cf. http://www.pseudo-sciences.org/article.php3?id_article=138

ou <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/DemarcheScientifiqueFaceParapsycho.htm>

¹⁹⁹ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/La-methode-scientifique-et-ce-qu-elle-n-est-pas.htm>

c) "**Faut-il croire à tout ?**", Elie Volf, Benjamin Lisan & Antoine Thivel, Editions Edilivre, 2008, 450 pages²⁰⁰.

Cette démarche nous pousse à ne pas croire toutes les théories. Elle nous pousse à systématiquement les vérifier avec soin et rigueur, et à croire encore moins dans les théories, très hypothétiques (comme l'appel au « divin ») qu'il est impossible de vérifier (selon critère du Rasoir d'Ockham²⁰¹). De même, "*une affirmation extraordinaire nécessite une preuve plus qu'ordinaire*" (Henri BROCH).

Or souvent les idéologies, les croyances sectaires, pseudo-scientifiques, magiques ou superstitieuses, les légendes urbaines, les théories du complot, etc. ne rentrent pas dans les critères de validités scientifiques²⁰².

Il faudrait aussi leur apprendre les pièges de « biais de raisonnements » ou « biais cognitifs^{203 204} » :

- a) Le biais de l'argument d'autorité,
- b) Le biais d'intentionnalité,
- c) Le biais de représentativité
- d) etc.

Ce n'est pas parce que 1,3 milliard de personnes croient à une croyance, à une religion, qu'elle a nécessairement raison. Pendant 13 à 14 siècles, l'on a cru vrai la théorie géocentrique du mouvement des astres de Claude Ptolémée.

Or depuis la révolution astronomique induite par l'astronome, Nicolas Copernic, l'on sait que cette vision était fautive (elle a été remplacée par une conception héliocentrique, le soleil étant au centre des orbites des astres de notre système solaire).

L'argument fallacieux *ad populum* (ou « raison du peuple ») est la référence à la **popularité d'une affirmation comme raison pour y adhérer** (comme si le peuple avait toujours raison !). Le nombre de personnes croyant une affirmation est sans rapport avec son exactitude. Cinquante millions de personnes peuvent se tromper. En fait, des millions de gens se sont trompés sur beaucoup de choses : que la terre soit plate* et immobile, par exemple, ou que la lumière des étoiles brille à travers des trous dans le ciel²⁰⁵.

Je propose à la lecture ce texte : « **Michel Onfray et le biais d'intentionnalité** », Gérald Bronner 24 mai 2017²⁰⁶.

6.9 Le problème du niveau intellectuel très bas des islamistes

A par leur grande connaissance du Coran, des hadiths, de la Sunna, etc., les islamistes sont particulièrement indigents au niveau de leur culture générale (ils n'ont, en général, aucune connaissance dans le domaine de la philosophie, de la connaissance fine des autres religions et philosophie, des humanités _ histoire mondiale ...).

Même quand ils possèdent un haut niveau de connaissance scientifique (ou un bon bagage), leur culture générale reste lacunaire, à trou (elle ne suit pas).

Le niveau intellectuel, dans certains pays musulmans est tellement bas (le niveau du BAC chez eux n'est strictement pas égal au BAC en France), que j'ai été confronté à de graves difficultés pour y enseigner la méthode scientifique (il était impossible pour eux de l'assimiler ou de comprendre le raisonnement dialectique « thèse – antithèse – synthèse »).

Je pense que cet objectif d'acquisition d'une culture général, d'une vaste culture, chez les musulmans, ne peut être atteint que sur le long terme (ou le très long terme).

²⁰⁰ Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/FautIlCroireATout.pdf>

²⁰¹ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Rasoir_d%27Ockham

²⁰² Voir la pensée de Gérald Bronner, Gaston Bachelard, Karl Popper, Thomas Samuel Kuhn (Descartes)

²⁰³ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Biais_cognitif

²⁰⁴ Cf. *25 biais cognitifs qui nuisent à la pensée rationnelle*, Psychomédia, <http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie/biais-cognitifs>

²⁰⁵ Argumentum ad populum, <http://www.sceptiques.qc.ca/dictionnaire/adpopulum.html>

²⁰⁶ Cf. <http://www.telos-eu.com/fr/michel-onfray-et-le-biais-dintentionnalite.html>

Et il n'est pas facile d'inciter à la lecture, des personnes qui ne lisent jamais (parce que justement leurs propres parents ne lisent pas non plus). Il n'est pas facile de casser ce cercle vicieux.

Les jeunes français, non musulmans, qui se convertissent à l'islam radical :

- a) Sont souvent nés dans une famille, aux parents fragiles, absents (travaillant trop ou absentéistes),
- b) Sont nés des familles au fond culturel indigent, au fond de valeurs morales faibles (pas assez solides).

Certains jeunes qui ont quitté l'islam radical, ont été aidé en cela, par le fait qu'ils possédaient, en eux, un fond préexistant de valeurs morales solides, avant leur conversion.

Mais heureusement, il existe des expériences pour les jeunes (à partir du plus jeune âge) d'incitation à la curiosité, à l'ouverture d'esprit, à l'esprit critique, à la lecture, par le biais des associations comme la Fondation « **La main à la patte**²⁰⁷ ».

Il est important de multiplier les bibliothèques, pas uniquement universitaires comme celle d'Alexandrie, mais aussi de quartier, villageoise, les vélos-bibliothèques (ou les charrettes bibliothèques), les bibliobus ... et de multiplier les éditeurs scientifiques dans les pays musulmans.

6.10 Sortir les jeunes de l'enfermement sectaire

Le fait que les jeunes islamistes soient toujours entre eux (ce qui forme autour d'eux une sorte de cocon protecteur qui les coupe de la réalité), qu'ils ne lisent ou regardent des vidéos uniquement consacrés à l'islam ne favorise leur ouverture et leur possibilité de sortir de cet enfermement mental.

Comme dans les processus de déconditionnement sectaire, il est important de les sortir de ce milieu délétère, toxique. Il faut les couper radicalement avec ce milieu, par exemple, lors d'un séjour loin de tout, entouré des personnes amicales, bienveillantes _ éducateurs, professeurs, philosophes ... _ d'autres religions.

Ce genre de « déconditionnement » est dur pour l'islamiste, c'est comme tenter le sortir d'une forte addiction.

C'est pourquoi je ne suis pas convaincu qu'il est bon de remettre ensembles dans le même centre, ou les mêmes quartiers dans les prisons, les islamistes (il faut au contraire les couper les uns, des autres).

Et je ne suis pas sûr qu'il est bon de laisser des livres sur l'islam dans la bibliothèque des centre de déradicalisation.

Au contraire, il faut y favoriser les livres scientifiques, sceptiques, critiques, des revues comme « science et pseudosciences », les « cahiers de l'Union rationaliste », les revues du groupe sceptique québécois et des livres de philosophie et sur les autres religions (dans un cadre non sectaire, bien sûr).

Il est important de les faire discuter avec les aumôniers des autres religions (ou avec des philosophes ou sociologues comme Pascal Bronner, Pascal Bruckner etc. ...).

6.11 Le problème d'une mentalité souvent délinquante chez beaucoup d'islamistes

C'est un des plus gros problèmes.

Tous les jeunes musulmans ayant commis un attentat (ou tenter d'en commettre) sont des multi-délinquants.

²⁰⁷ Cf. <http://www.fondation-lamap.org/>

On sait que les enfants de l'immigration (en particulier musulmane) sont surreprésentés en prison²⁰⁸. D'après le sociologue Farhad Khosrokhavar, **la proportion de détenus musulmans varie entre 50 et 80% dans les prisons**²⁰⁹.

Cette surreprésentation est-elle liée à l'islam ou une certaine forme d'islam qui favoriserait les incivilités envers les non-musulmans ?

Ou bien serait-il lié au racisme antimusulman, qui provoquerait la révolte de ces primo-délinquants ? (i.e. l'islamophobie, c'est du moins le discours du PIR).

Dans tous les cas, il faut les sortir de ces conceptions victimaires et mortifères.

Il faut aussi leur réapprendre des cadres (qu'ils n'ont peut-être pas appris avec des parents dépassés ou démissionnaires). Il faut leur réapprendre le goût du travail dur (et non de l'argent facile), des valeurs morales fortes (par exemple au sein d'une structure éducative militaire (?) dure et multiconfessionnelle et culturelle).

Il faudrait les faire participer à de grands projets valorisants²¹⁰.

Ce ne sont que des idées. Cela ne veut pas dire que ces idées soient suffisantes à enrayer le processus.

7 Autres suggestions

Bonjour, dans la plupart des pays, en particulier démocratiques, l'incitation à la haine, à la violence et au meurtre, est puni par la loi (sauf dans les pays qui appliquent la charia).

Depuis la publication de la une de Charlie Hebdo, sur Tariq Ramadan 6ème pilier de l'islam, se déchaînent les menaces de mort :

- . "Moi fiché S ou pas, Charlie Hebdo ça va vite s'arrêter" ;
- . "C'est pour quand le prochain attentat chez Charlie Hebdo s'il vous plaît ???" ;
- . "Charlie Hebdo sont un tas de déchets, et s'il faut d'autres tueries pour le rappeler, je dis que ça ne nous ferait pas que du mal" ;
- . "Une erreur et on retiens (sic) la leçon mais vous voulez continuer à jouer venez pas pleurer quand y' aura vos corps en morceaux" ;
- . "Ils méritent un deuxième round Charlie Hedbo de mes couilles ça ne leurs (sic) a pas suffit" ...

Voici ce qu'on peut lire, entre autres, sur les réseaux sociaux. Certains de ces messages ont depuis été supprimés, les autres sont toujours présents malgré les signalements.

A un musulman, Mohamed, qui appelle à leur "correction" (ou peut-être leur meurtre), j'ai dû faire la réponse suivante :

« Cela veut dire quoi "<<cela ne leur a pas servi de leçon>> ? C'est de la Taqîya ? C'est quoi ce que vous souhaitez pour Charlie ? Une bonne correction ? ».

C'est grave. Ces messages ne sont pas anodins et leurs auteurs ne peuvent pas les minimiser après coup (ou jouer à l'innocent, comme ce Mohamed).

Ces gens-là oublient trop rapidement qu'ils sont en France ; un état de droit, où l'appel à la violence, au meurtre, à la haine, est puni par la loi, et qu'ils ne sont pas en terre d'islam (ni sous le régime de la charia).

²⁰⁸ Deuxième religion de France, l'islam, en effet, est probablement aujourd'hui la première religion carcérale. Voir a)

http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/10/21/statistiques-ethniques-soyons-realistes_5018112_3232.html

b) http://www.lemonde.fr/enquetes/article/2016/10/20/pourquoi-les-enfants-de-l-immigration-vont-ils-davantage-en-prison_5016840_1653553.html

²⁰⁹ *L'Islam dans les prisons*, Farhad Khosrokhavar, Editeur : Jacob Duvernet, 2004.

²¹⁰ Tel le barrage vert au Sahel (si la région redevenait sûre) ou la ceinture verte au Kenya.

Je pense qu'il faut que tous les états qui ont des lois contre l'appel à la haine, à la violence au meurtre, s'entendent aussi.

Il faut mettre en place dans tous ces pays, un système de signalement de tous ces messages haineux, comme sur ce portail : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/SignalerEtapeChoixTypeContenu!input.action>
Avec différents niveaux de signalement, d'abord au niveau des réseaux sociaux Facebook, Twitter, ... puis au niveau des ces portail, puis à la police.

Il faut que, comme pour le piratage des œuvres musicales, que le contrevenant reçoit, dans sa boîte mail, une série de mail, le rappelant à la loi. Et si cela ne suffit pas une graduation des peines :

- a) peine d'intérêt général dans associations qui œuvrent à la paix et, en même temps, il devra suivre une formation à la citoyenneté.
- b) fortes amendes,
- c) peines de prison.

et si cela ne suffit pas et que la personne maintient ne pas vouloir se plier aux loi de la république (parce que par exemple, il ne respecte que les lois coraniques ou que la charia), alors la société se devra d'extirper, cet élément asocial et dangereux, et l'isoler et le déporter sur des îles isolées et désertes (telles que les îles Kerguelen, îles Éparses, île Tromelin, île d'Amsterdam, île Europa, et éventuellement, à proximité de la montagne Bellevue, au centre de la Guyane Française, là où la jungle est la plus dense et où il n'y a pas de rivière à proximité ...) où il sera seul et il ne pourra avoir aucun contact ni ses congénères, ni avec sa famille et ni avec reste du monde.

Pour son séjour, on lui fournira une réserve de nourriture pour 6 mois, une cabane, une trousse de de secours (voire un kit de survie), des livres d'éducation à la citoyenneté, des vêtements et une radio cryptée qui ne peut communiquer qu'avec un PC centralisé unique, dépendant de l'administration pénitentiaire française (voire un bracelet GPS ou bracelet-balise ARGOS, voire une balise de détresse). Et la punition durera le temps qu'il n'aura pas compris sa sanction.

Et après sa sanction, il devra suivre une formation à la citoyenneté de 6 mois.

Cette escalade de peine ou sanction devrait être proportionnée à l'infraction. Et pour celle-ci, le contrevenant doit être, à chaque fois, informé de son infraction et des raisons de sa sanction.

Durant cette formation à la citoyenneté de 6 mois, l'on soumet le condamné à des tests et épreuves, des questions pièges, et s'il ne répond pas positivement à ces épreuves, on le renvoie sur son île.

Il faut une réponse forte face à tous ces haineux.

Et il faut appliquer les mêmes sanctions aux antisémites, islamophobes et autres haineux etc. dans le cas où ils sont récidivistes.

Pour les relégués sur les îles, il faut mettre en place une « école par les / des ondes », à l'image de celle qui existe en Australie, où l'on les formera à :

- a) la citoyenneté,
- b) la philosophie des Droits humains et des lumières (Voltaire, Rousseau, Diderot, D'Alembert, Hume, Locke, (Érasme, Helvétius ...),
- c) à l'apprentissage de la science et de la méthode scientifique (y compris la théorie de l'évolution).

S'ils suivent ces cours, l'on promet aux relégués que leur peine pourrait être aménagée.

Mais attention, la critique rationnelle, positive de l'islam ne doit pas être associée à de l'islamophobie. Car cette critique est déjà nécessaire pour éviter l'utilisation de l'islam pour justifier le terrorisme.
Ce ne sont que des idées.

Sources :

1. Une école par les ondes en Australie, 26 févr. 2013, <https://pvtistes.net/une-ecole-par-les-ondes-en-australie/>
2. Dans le désert d'Australie, la plus grande "salle de classe" de la planète, 30 oct. 2013, <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131030.AFP0468/dans-le-desert-d-australie-la-plus-grande-salle-de-classe-de-la-planete.html>
3. Australie : L'école des ondes d'Alice Springs (1/2) - Le Monde, 28 juin 2011, http://www.lemonde.fr/voyage/video/2011/06/28/l-ecole-des-ondes-d-alice-springs-1-2_1542176_3546.html
4. Australie : L'école des ondes d'Alice Springs (2/2) - Le Monde, 6 juil. 2011, http://www.lemonde.fr/voyage/video/2011/07/06/l-ecole-des-ondes-d-alice-springs-2-2_1544359_3546.html

8 Sur l'exit counseling / la technique de sortie de secte

Des américains ont mis en place des techniques de « déprogrammation », sorte de lavage de cerveau inverse (où l'on force l'adepte à sortir de la secte, y compris par son rapt et son isolement), assez traumatisants pour les anciens adeptes de sectes.

L'Américain Steven Hassan, 58 ans, avait élaboré une méthode pour exfiltrer les adeptes, n'hésitant à les séquestrer, en dernier recours, pour les « sauver ». Une méthode expéditive répandue dans les années 1980 mais aujourd'hui décriée. (Précisons que Steven Hassan a évolué sur ses positions même s'il continue à préconiser la séquestration en dernier recours).

Beaucoup moins traumatisant, « **l'exit counseling** » a permis de faire sortir un millier d'Américains d'une emprise sectaire ces trente dernières années. Son principe : travailler avec les proches de l'adepte pour recueillir un maximum d'informations sur lui et son gourou, puis organiser une rencontre entre la personne embrigadée, sa famille et un psychologue afin de provoquer un « dé clic ».

Cette technique qui cherche à convaincre l'adepte, puis à le pousser à couper avec l'influence de la secte, est assez efficace, mais elle est très coûteuse et hors de la portée financière de la plupart des familles.

Et en plus dans ce domaine, il peut avoir des escrocs, des dérives sectaires, et des abus financiers.

Sources :

1. «Exit counseling» [la sortie de secte], une méthode discrète pour exfiltrer les adeptes des sectes, © 2014 AFP, 16/07/14, <http://www.20minutes.fr/societe/1419213-20140716-20140716-exit-counseling-methode-discrete-exfiltrer-adeptes-sectes>
2. L'"Exit counseling" ou comment exfiltrer les adeptes des sectes - 16 juillet 2014, <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140716.OBS3843/l-exit-counseling-ou-comment-exfiltrer-les-adeptes-des-sectes.html>
3. Une méthode pour exfiltrer les adeptes de sectes [sur l'Exit counseling], 22 janvier 2013, <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/une-methode-pour-exfiltrer-les-adeptes-de-sectes-22-01-2013-2501039.php>
4. « Exfiltration » d'une secte : l'avocat avait trop facturé, 14 sept 2015, <https://derive-sectaire.fr/exfiltration-dune-secte-lavocat-avait-trop-facture/>
5. Exfiltration, Exfiltration, 22 nov. 2013, <https://derive-sectaire.fr/category/exfiltration/>
6. https://en.wikipedia.org/wiki/Steven_Hassan
7. https://en.wikipedia.org/wiki/Combating_Cult_Mind_Control
8. Combating Cult Mind Control [Protégez-vous contre les sectes], Steven Hassan, Park Street Press Editions, 1988.
9. Protégez-vous contre les sectes, Steven Hassan, Éditions du Rocher, version française 1995.
10. Protégez-vous contre les sectes [analyse critique du livre], <http://www.prevensectes.com/protegez.htm>
11. Croire à l'incroyable : Anciens et nouveaux adeptes, Romy Sauvayre, PUF, 2012.

9 Annexe 1 : Sur la lapidation

La lapidation dans le Hadith Sahih (extraits), Les Peines (Hudûd)²¹¹.

6812 - Ach-Cha`bi rapporte que, durant un certain vendredi, 'Ali fit lapider une femme en disant: «Je l'ai fait lapider suivant la Sunna du Messenger de Dieu (ç).»

6813 - Ach-Chaybânî: Comme j'interrogeai 'Abd Allâh ben Abu Awfa si le Messenger de Dieu (ç) avait appliqué la peine de lapidation ou non, il me dit que oui. "Avant ou après [la révélation] de la sourate *d'an-Ne? demandai-je*. — Je ne sais pas, me répondit-il."

6814 - D'après Jâbir ben 'Abd Allâh al-'Ansârî, un homme appartenant à 'Aslam alla voir le Messenger de Dieu (ç) et il lui dit qu'il avait forniqué; il reconnut la chose par quatre fois. **Le Messenger de Dieu (ç) donna ordre de le lapider, ce qui fut fait. C'était un homme marié.**

6815 - Abu Hurayra (r) dit: «Un homme alla voir le Messenger de Dieu (ç) au moment où celui-ci était à la mosquée. "O Messenger de Dieu! s'écria-t-il, j'ai forniqué." Le Messenger de Dieu se détourna de lui mais l'homme répéta la chose et formula quatre attestations contre sa propre personne. "Es-tu fou? lui dit le Prophète (ç). — Non, répondit l'homme. — Es-tu marié? — Oui." **Sur ce, le Prophète (ç) dit: "Emmenez-le et lapidez-le!"**»

6816 - Ben Chihâb dit: Quelqu'un me rapporta qu'il avait entendu Jâbir ben `Abd Allâh dire: "Je faisais partie de ceux qui avaient lapidé cet homme au *musâlla*. Ne pouvant plus supporter les pierres, il s'enfuit... **Nous le rattrapâmes à al-Harra où nous le lapidâmes.**"

6817 - D'après `Urwa, `Â'icha (r) dit: «Sa`d ben Abu Waqqâs et 'Abd ben Zum`a se disputèrent [au sujet d'un enfant]... Le Prophète (ç) dit: "Il est à toi, ô `Abd ben Zum`a! L'enfant est au [maître du] lit... Quant à toi, Sawda [bent Zum`a], **tu dois te voiler en sa présence.**"»

6818 - D'après Abu Hurayra, le Prophète (ç) dit: «L'enfant est au [maître du] lit; quant au fornicateur, il n'a droit qu'aux pierres...»M

R.24 - De l'application de la lapidation à *al-Balât*⁽²⁾

6819 - Ben 'Umar (r) dit: «On emmena devant le Messenger de Dieu (ç) un Juif et une Juive adultères. "Que trouvez-vous dans votre Livre...? demanda le Prophète (ç). — Nos rabbins ont innové le *tajbfht*³ et le fait de [leur] noircir le visage avec du charbon. — O Messenger de Dieu! intervint 'Abd Allâh ben Salâm, demande-leur d'apporter la Torah!" En effet, on apporta la Torah; mais l'un des Juifs présents posa la main sur le verset de la lapidation et lut les passages se trouvant avant et après. "Enlève ta main, lui dit ben Salâm." Aussitôt on remarqua qu'il cachait le verset de la lapidation. Le Messenger de Dieu (ç) donna l'ordre et on infligea aux deux adultères la lapidation.

* Ben 'Umar: On les lapida auprès *d'al-Balât*. Je vis le Juif qui se penchait sur la femme pour la protéger des pierres.

R.25 - De l'application de la lapidation au *ruas alla*⁽⁴⁾

6820 - D'après Jâbir, un homme de 'Aslam se rendit auprès du Prophète (ç) et reconnut avoir forniqué; mais le Prophète (ç) se détourna de lui. Comme l'homme formula quatre attestations contre sa propre personne, le Prophète (ç) lui dit: "Es-tu fou? — Non, répondit l'homme. — Es-tu marié? — Oui." **Et le Prophète de donner l'ordre et on le lapida au *musalla*...** Ne pouvant plus supporter les pierres, l'homme prit la fuite. **Rattrapé, il fut lapidé [de nouveau] jusqu'à ce qu'il ait rendu l'âme.** Le Prophète dit du bien de cet homme et fit la prière sur sa dépouille.

* D'après Yûnus et ben Jurayj, qui se réfèrent à az-Zuhry, il n'y a pas mention de "et fit la prière sur sa dépouille".

(1) Voir h. 6749.

(2) *Al-Balât* était un endroit bien connu devant la porte de la mosquée du Prophète à Médine.

(3) Le *tajba* consiste à mettre les deux adultères sur une monture le visage tourné en sens opposé.

(4) Le *musalla* est l'endroit où l'on fait la prière funèbre ou les prières des deux fêtes.

6826 - Ben Chihâb dit: Quelqu'un me rapporta qu'il avait entendu Jâbir dire: "Je faisais partie de ceux qui avaient lapidé cet homme au *musâlla*. Ne pouvant plus supporter les pierres, il s'enfuit... **Nous le rattrapâmes à al-Harra où nous le lapidâmes.**"

²¹¹ In <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2015/11/12/la-lapidation-dans-le-hadith-sahih-extraits/>

R.30 - Du fait d'avouer

sa fornication

6827/6828 - Abu Hurayra et Zayd ben Khâlid dirent : « Nous étions auprès du Prophète (ç) au moment où un homme se leva et [lui] dit: "Je te conjure par Dieu de juger en notre cas, suivant le Livre de Dieu!" Et son adversaire, qui était plus éloquent, d'intervenir: "Oui, juge entre nous suivant le Livre de Dieu [mais] permets-moi de parler! — Parle, lui dit le Prophète. — Eh bien! mon fils qui était un salarié chez cet homme a forniqué avec sa femme... Je lui rachetai sa vie contre cent moutons et un domestique. J'interrogeai ensuite les gens de la Science et ils me dirent que mon fils doit plutôt subir cent coups de fouet plus un exil d'une année. **Quant à la femme de cet homme, elle doit subir la lapidation.** — Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main, je vais juger entre vous selon le Livre de Dieu! Les cent moutons et le domestique doivent être rendus; ton fils doit subir cent coups de fouet plus un exil d'une année... O 'Unays, va chez la femme de cet homme et si elle avoue lapide-la!" En effet, **elle avoua et on [l'Unays] lui fit subir la peine de lapidation.** »

* [Ali ben 'Abd Allâh] dit: Je dis à Sufyân: "L'homme n'a-t-il pas dit: ... *ils me dirent que mon fils devait plutôt subir la lapidation...?* — Il m'arrive, me répondit-il, de douter si az-Zuhry avait rapporté cela ou non. D'ailleurs, des fois je cite cela et des fois je garde le silence." »

6829 - 'Ali ben 'Abd Allâh nous a rapporté ceci: Sufyân nous a rapporté ceci: D'après, az-Zuhry, qui se réfère à 'Llbyad Allâh, ben `Abbâs (r) dit: 'Umar dit: « Je crains qu'après le passage d'une longue période quelqu'un dise: "Nous ne trouvons pas la lapidation dans le Livre de Dieu", et qu'on s'égaré de délaisser une prescription révélée par Dieu. [Sachez donc] **que la lapidation doit être appliquée contre quiconque commet l'adultère étant marié, lorsqu'il y a des témoins ou que la preuve résulte d'une grossesse ou d'un aveu** (Sufyân: C'est ainsi que j'ai retenu ces paroles). [Sachez aussi que] **le Messager de Dieu (ç) a appliqué la lapidation et nous l'avons aussi appliquée après lui.** »

appliquaient sa peine. Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! **Pour ma part, si Fâtima, fille de Muhammad, volait, je lui couperais la main ! » Ensuite, il ordonna de couper la main de cette femme qui avait volé.**

Yûnus dit: Ibn Shihâb dit: `Urwa dit: « Aïsha a dit: "Après cela, elle se repentit sincèrement et se maria. Par la suite, elle venait et je transmettais ses doléances au Messager d'Allah *" ».

4412 — 'Abd Ibn Humayd nous rapporte: 'Abd al-Razzâq nous informe: Ma`mar nous informe d'après al-Zuhrî, d'après `Urwa, d'après Aïsha :

« Une femme de Makhzûm empruntait des ustensiles, mais niait les avoir empruntés. **Le Prophète et ordonna alors de lui couper la main.** Ses proches allèrent parler à Usâma Ibn Zayd qui intercêda auprès du Messager d'Allah ﷺ en sa faveur... » Il cite ensuite un hadith similaire à celui d'al-Layth et de Yûnus.

4413 — [1689] Salama Ibn Shabîb me rapporte: al-Hasan Ibn Ryan nous rapporte: Mecîl nous rapporte d'après Abû al-Zubayr, d'après Jâbir:

Une femme des Banû Makhzûm commit un vol et on l'emmena devant le Prophète t. Elle rechercha la protection d'Um Salama, l'épouse du Prophète t, mais il déclara : « **S'il s'agissait de Fâtima, je lui couperais la main** ». **Sa main fut donc coupée.**

Chapitre 3 - De la peine prévue pour la fornication

4414 - [1690] Yahyâ Ibn Yahyâ al-Tamtmî nous rapporte : Hushaym nous informe d'après Mansûr, d'après al-Hasan, d'après Hittân Ibn 'Abd Allah al-Raqâshî, d'après 1..Ibâcla Ibn al-Sâmit :

« Le Messager d'Allah M'a dit : "Apprenez de moi [les peines] ! Apprenez de moi ! Apprenez de moi ! Allah leur a tracé une voie. **Pour le vierge avec une vierge, cent coups de fouet et l'exil d'un an et pour le *thayyib*' avec une *thayyib*, cent coups de fouet et la lapidation"** ».

1. Le *thayyib* est tout homme ou femme, majeur, sain d'esprit et libre, ayant eu, au moins une fois dans sa vie, des rapports sexuels dans le cadre d'un mariage valide. Voir *al-Mûnbe* p.1298.

4415 — Amr al-Nâqid nous rapporte : Hushaym nous rapporte : Mansûr nous informe, selon cette chaîne de transmission, d'un hadith identique.

4416 — Muhammad Ibn al-Muthannâ et Ibn Bashshâr nous rapportent, ensemble d'après Abd al-NIâ; Ibn al-Muthannâ dit: 'Abd al-NIâ nous rapporte: Sald nous rapporte d'après Qatâda, d'après al-Hasan, d'après Hittân Ibn 'Abd Allah al-Raqâshî d'après `Ubâda Ibn al-Sâmit :

« Quand la Révélation descendait sur le Prophète ﷺ, il la supportait avec difficulté et son visage s'assombrissait. Un jour, on le vit dans cet état au moment où la Révélation descendait sur lui. Lorsqu'il en fut libéré, il déclara : "Apprenez de moi [les peines] ! **Allah leur a tracé une voie : le *thayyib* avec une *thayyib* et le vierge avec une vierge. Pour le *thayyib*, cent coups de fouet, puis la lapidation. Pour celui qui est vierge, cent coups de fouet, puis l'exil d'un an"** ».

4417 — Muhammad Ibn al-Muthannâ et Ibn Bashshâr nous rapportent: Muhammad Ibn Jefar nous rapporte: Shifba nous rapporte [h] Muhammad Ibn Bashshâr nous rapporte: Mu'âdh Ibn Hishâm nous rapporte: mon père me rapporte, tous deux d'après Qatâda, selon cette chaîne de transmission, sauf que dans leur hadith, on trouve: « Le vierge est fouetté et exilé. Quant au *thayyib*, il est fouetté et lapidé ». Ils ne mentionnent ni une année ni cent fois.

4415 — Amr al-Nâqid nous rapporte: Hushaym nous rapporte: Mansûr nous informe, selon cette chaîne de transmission, d'un hadith identique.

4416 — Muhammad Ibn al-Muthannâ et Ibn Bashshâr nous rapportent, ensemble d'après Abd al-Nlâ; Ibn al-Muthannâ dit: 'Abd al-Nlâ nous rapporte: Sald nous rapporte d'après Qatâda, d'après al-Hasan, d'après Hittân Ibn 'Abd Allah al-Raqâsht d'après 'Ubâda Ibn al-Sâmit :

« Quand la Révélation descendait sur le Prophète ﷺ, il la supportait avec difficulté et son visage s'assombrissait. Un jour, on le vit dans cet état au moment où la Révélation descendait sur lui. Lorsqu'il en fut libéré, il déclara: "Apprenez de moi [les peines] ! Allah leur a tracé une voie: le *thayyib* avec une *thayyib* et le vierge avec une vierge. Pour le *thayyib*, cent coups de fouet, puis la lapidation. Pour celui qui est vierge, cent coups de fouet, puis l'exil d'un an" ».

4417 — Muhammad Ibn al-Muthannâ et Ibn Bashshâr nous rapportent: Muhammad Ibn Jefar nous rapporte: Shifba nous rapporte [h] Muhammad Ibn Bashshâr nous rapporte: Mu'âdh Ibn Hishâm nous rapporte: mon père me rapporte, tous deux d'après Qatâda, selon cette chaîne de transmission, sauf que dans leur hadith, on trouve: « Le vierge est fouetté et exilé. Quant au *thayyib*, il est fouetté et lapidé ». Ils ne mentionnent ni une année ni cent fois.

Chapitre 4 - De la lapidation du *thayyib* qui commet l'adultère

4418 — >911 AMI alahir et Harmala Ibn Yahyâ me rapportent: Ibn Wahb nous rapporte: Ytinus m'informe d'après Ibn Shihâb: 'Ubayd Allah Ibn Abd Allah Ibn 'Utba m'informe qu'il a entendu 'Abd Allah Ibn 'Abbis dire:

« 'Umar Ibn al-Khattâb, qui était assis sur le minbar du Messenger d'Allah ﷺ, déclara: "Certes, Allah a envoyé Muhammad ﷺ avec la vérité et lui a révélé le Livre. Le verset de la lapidation fait partie de ce qui lui a été révélé. Nous l'avons récité, compris et assimilé. Le Messenger d'Allah ﷺ a pratiqué la lapidation et nous à sa suite. Je crains à la longue que quelqu'un ne dise: "Nous ne trouvons pas la lapidation dans le Livre d'Allah le Très-Haut': Les gens s'égareraient alors en abandonnant une obligation qu'Allah a révélée. Or, la lapidation qui se trouve dans le Livre d'Allah est une sentence à l'encontre de ceux qui commettent l'adultère alors qu'ils sont *muhsan*', hommes ou femmes, si la preuve est établie, s'il y a grossesse ' ou aveu" ».

[Al-Bukhârî n°6829, 6830 et 7323]

4419 — **Abû** Bakr Ibn Abî Shayba, Zuhayr Ibn Harb et Ibn AbrUmar nous le rapportent: Sufyân nous rapporte d'après al-Zuhrî selon cette chaîne de transmission.

Chapitre 5 * De celui qui avoue avoir commis l'adultère

4420 — 'Abd al-Malik Ibn Shu'ayb Ibn al-Layth Ibn Sid me rapporte: mon père me rapporte d'après mon grand-père: 'Liqayl me rapporte d'après Ibn Shihâb, d'après Abû Salama Ibn 'Abd al-Rahmân Ibn Awf et Sei Ibn al-Musayyab, d'après Abû Hurayra:

« Un homme parmi les musulmans vint voir le Messenger d'Allah ﷺ qui se trouvait dans la mosquée. Il l'appela et dit: "Ô Messenger d'Allah ! J'ai commis l'adultère; Le Prophète ﷺ se détourna de lui. L'homme se plaça alors en face de lui et lui dit: "Ô Messenger d'Allah ! J'ai commis l'adultère": Le Prophète ﷺ se détourna de lui si bien que l'homme réitéra ses propos à quatre reprises. Quand l'homme eut témoigné à quatre reprises contre lui-même, le Messenger d'Allah ﷺ l'appela alors et lui demanda: "Es-tu fou ?" — "Non; répondit l'homme. — "Es-tu *muhsan*?" dit le Prophète ﷺ. — "Oui; répliqua l'homme. Par conséquent, le Messenger d'Allah ﷺ enjoignit: "Emmenez-le et lapidez-le!" »

Ibn Shihâb dit: « J'ai été informé par celui qui a entendu Jâbir Ibn 'Abd Allah dire: "J'étais de ceux qui l'avaient lapidé. Nous le lapidâmes à la *musallâ*. Quand il fut accablé par les pierres, il fuit, mais nous le rattrapâmes au champ pierreux où nous le lapidâmes" ».]Al-Sukhârt n°5270, 5271, 6814, 6815, 6820, 6825 et 7167]

1 Le *muhsan* est le *thayyib*.

2 C'est l'avis personnel de 'Umar 4., mais il est réfuté par la majorité des savants qui affirment qu'une grossesse hors mariage ne suffit pas pour appliquer la lapidation. Voir *al-Kawâkab al-W'abbe* t.18 p.436.

4421 — Muslim dit: al-Layth le transmet aussi d'après 'Abd al-Rahmân Ibn Khâlid Ibn Musâfir, d'après Ibn Shihâb, selon cette chaîne de transmission, avec un hadith identique.

4422 — Abd Allah Ibn 'Abd al-Rahmân al-Dârimî me le rapporte: Abû al-Yamân nous rapporte: Shu'ayb nous informe d'après al-Zuhrî, selon cette chaîne de transmission également. Dans le hadith des deux, on trouve: « Ibn Shihâb dit: "J'ai été informé par celui qui a entendu Jâbir Ibn 'Abd Allah..." » comme mentionné par '1.1qayl.

4423 — Abû aliâhir et Harmala Ibn Yahyâ me rapportent: Ibn Wahb nous informe: Yûnus m'informe [hl Ishâq Ibn Ibrâhîm me rapporte: 'Abd al-Razzâq nous informe: Ma`mar et Ibn Jurayj nous informent, tous d'après al-Zuhrî, d'après Abû Salama,

d'après Jâbir Ibn 'Abd Allah, d'après le Prophète d'une narration similaire à celle

de `Uclayl d'après al-Zuhrî, d'après Sald et Abû Salama, d'après Abû Hurayra.

4424 — [1692] Abû Kâmil Fudayl Ibn Husayn al-Jahdarî me rapporte: Abû Awâna nous rapporte d'après Simâk Ibn Harb, d'après Jâbir Ibn Samura:

« J'ai vu Mâ'iz Ibn Mâlik quand on l'emmena devant le Prophète C'était un homme trapu qui ne portait pas de tunique. Il témoigna contre lui-même à quatre reprises qu'il avait fornicqué. Le Messenger d'Allah demanda : "Peut-être as-tu simplement...?" Il répondit: "Non, par Allah ! Le misérable a fornicqué !" Le Prophète [ordonna de] le lapider, puis dit dans un sermon : "Certes, à chaque fois que nous effectuons une campagne dans la voie d'Allah, l'un d'eux reste derrière, frémit comme un bouc en rut et offre une petite quantité de lait à une femme dont le mari est absent [pour obtenir ses faveurs]. Par Allah ! S'il me donne pouvoir sur l'un d'eux, j'en ferai un exemple !" ».

4425 — Muhammad Ibn al-Muthannâ et Ibn Bashshâr — les termes sont d'Ibn al-Muthannâ — nous rapportent: Muhammad Ibn Ja`far nous rapporte: Shu`ba nous rapporte d'après Simâk Ibn Harb: j'ai entendu Jâbir Ibn Samura dire :

« On emmena devant le Messenger d'Allah y... un homme de petite taille, ébouriffé, tout en muscles, vêtu d'un pagne et qui avait fornicqué. Le Prophète le renvoya à deux reprises, puis, sur son ordre, il fut lapidé. Le Messenger d'Allah y ; déclara ensuite: "Chaque fois que nous sortons en campagne dans la voie d'Allah, l'un de vous reste en arrière, frémissant à l'instar d'un bouc en rut et offre à l'une d'elles un peu de lait [pour obtenir ses faveurs]. Allah ne me donnera pas de pouvoir sur l'un d'eux sans que j'en fasse un exemple — ou : je lui donne un châtiment exemplaire" ».

Shu`ba dit: « Je le rapportai à Saqd Ibn Jubayr qui affirma: "Il le renvoya à quatre reprises" ».

4426 — Abû Bakr Ibn Abî Shayba nous rapporte: Shabâba nous rapporte [h] Ishâq Ibn Ibrâhîm nous rapporte: Abû `Âmir al-Aqadî nous informe, tous deux d'après Shu`ba, d'après Simâk, d'après Jâbir Ibn Samura, d'après le Prophète É, d'un hadith similaire à celui d'Ibn Ja`far, et Shabâba confirme ses propos: « Il le renvoya à deux reprises ». Dans le hadith d'Abû `Âmir, on trouve: « Il le renvoya à deux ou trois reprises ».

4427 — [1693] Qutayba Ibn Sald et Abû Kâmil al-Jahdarî — les termes sont de Qutayba nous rapportent: Abû Awâna nous rapporte d'après Simâk, d'après Sa`id Ibn Jubayr, d'après Ibn 'Abbas:

Le Prophète demanda à Mâ'iz Ibn Mâlik: « Ce qui m'est parvenu à ton sujet est-il vrai? » Il répondit : « Et que t'est-il parvenu à mon sujet? » Le Prophète répliqua: « Il m'est parvenu que tu as fornicqué avec l'esclave de la famille Untel ». — « Oui », affirma Mâqz.

Ibn Abbâs ajoute: « Il témoigna alors quatre fois en ce sens et le Prophète ordonna de le lapider ».

4428 — [1694: Muhammad Ibn al-Muthannâ me rapporte: 'Abd al-Nlâ me rapporte: Dâwud nous rapporte d'après Abû Nadra, d'après Abû Sald:

Un homme d'Aslam du nom de Mâ'iz Ibn Mâlik vint dire au Messenger d'Allah : « J'ai commis une turpitude. InRige-moi la peine ! » Le Prophète 7,5 le renvoya à plusieurs reprises, puis il interrogea sa tribu. Ceux-ci répondirent : « Nous ne lui connaissons aucun défaut, si ce n'est qu'il a commis un acte dont il ne peut être délivré, à notre avis, que si on lui applique la peine ».

Mâ'iz revint chez le Messenger d'Allah t qui nous ordonna de le lapider. Nous partîmes avec lui jusqu'au Baqr al-Gharqad '. Nous ne l'attachâmes pas ni ne creusâmes de trou pour lui. Nous le lapidâmes avec des os, de la boue sèche et de la céramique. Il se sauva, mais nous le poursuivîmes jusqu'à la lisière du champ pierreux. Il s'arrêta alors et nous le lapidâmes avec les roches du champ pierreux — c'est-à-dire les pierres — jusqu'à ce qu'il rende l'âme.

Puis, le soir, le Messenger d'Allah t se leva pour faire un sermon et dit: « Chaque fois que nous partons en expédition dans la voie d'Allah, un homme ne reste-t-il pas en arrière au sein de nos familles, frémissant à l'instar d'un bouc en rut? Qu'on ne m'apporte point un homme ayant agi de la sorte, sans quoi il sera de mon devoir d'en faire un exemple ! » Il ne demanda pas pardon pour lui ni ne l'insulta.

4429 — Muhammad Ibn Hâtim me rapporte: Bahz nous rapporte: Yazîd Ibn Zuray nous rapporte: Dâwud nous rapporte, selon cette chaîne de transmission, un hadith de même sens. Il dit dans ce hadith:

« Le soir, le Prophète E se mit debout, loua Allah et fit Son éloge, puis déclara: "Or donc, qu'en est-il de gens dont, lorsque nous partons en expédition, l'un d'eux reste en arrière, frémissant tel un bouc en rut?"» Il ne dit pas: « ...au sein de nos familles ».

4430 — Surayj Ibn Yûnus nous rapporte: Yallyâ Ibn Zakariyyâ' Ibn Abî Zâ'ida nous rapporte [h] Abû Bakr Ibn Abî Shayba nous rapporte: Mu'âwiya Ibn Hishâm nous rapporte: Sufyân nous rapporte, tous deux d'après Dâwud, selon cette chaîne de transmission, une partie de ce hadith, sauf que dans le hadith de Sufyân, il reconnut à trois reprises avoir commis l'adultère.

4431 - [16951 Muhammad Ibn al-'Alâ' al-Hamdânî nous rapporte: Yahyâ Ibn Ya'îlâ — il s'agit d'Ibn al-Hârith al-Muhâribî — nous rapporte d'après Ghaylân — il s'agit d'Ibn Jâmi' al-Muhâribî —, d'après Algama Ibn Marthad, d'après Sulaymân Ibn Burayda, d'après son père.

1. Localité à Médine désignée dans d'autres versions par *musae*. Voir *al-Kawkab al-Wahhâjt*.18 p.449.

« Mâ'iz Ibn Mâlik vint dire au Prophète t : "Ô Messenger d'Allah ! Purifie-moi !" Il répondit: "Malheur à toi ! Retourne, demande pardon à Allah et repens-toi à Lui!" Meiz fit quelques pas, puis revint dire: "Ô Messenger d'Allah ! Purifie-moi !" Le Prophète et répliqua : "Malheur à toi ! Retourne, demande pardon à Allah et repens-toi à Lui !" Il fit quelques pas et revint dire: "Ô Messenger d'Allah ! Purifie-moi !" Le Prophète lui donna alors la même réponse, mais à la quatrième reprise, le Messenger d'Allah t lui demanda: "De quoi dois-je te purifier?"—"De l'adultère" s'exclama Mâ'iz. Le Messenger d'Allah et demanda: "Est-il atteint de folie?" et on l'informa qu'il n'était pas fou.

— "A-t-il bu de l'alcool?" dit le Prophète **e**. Un homme se leva pour sentir son haleine, mais ne trouva aucune odeur d'alcool sur lui. Le Messenger d'Allah t le questionna: "As-tu commis l'adultère?" — "Oui"; affirma-t-il. Sur son ordre, Meiz fut alors lapidé.

Les gens formaient deux groupes à son sujet, l'un disait: "Il a péri, car son péché l'a cerné" et l'autre affirmait: "Il n'y a pas de meilleur repentir que celui de Meiz. Il est venu chez le Prophète t, a mis sa main dans la sienne et a dit: "Tue-moi par la pierre !,""

Ils demeurèrent ainsi deux ou trois jours. Ensuite, le Messenger d'Allah **e** arriva tandis qu'ils étaient assis. Il salua, s'assit et enjoignit: "Demandez pardon pour Mâ'iz Ibn Mâlik!" Ils dirent: "Qu'Allah pardonne à Meiz Ibn Mâlik!" Le Messenger d'Allah t déclara: "Il a fait un repentir tel que, s'il était réparti au sein d'une communauté, il engloberait tout le monde"

Puis, une femme de Ghâmid, de la tribu des Azd, vint dire : "Ô Messenger d'Allah ! Purifie-moi !" Il répondit: "Malheur à toi ! Retourne, demande pardon à Allah et repens-toi à Lui !" La femme répliqua: "Je pense que tu cherches à me renvoyer comme tu l'as fait avec Meizlb'n Mâlik» — "De quoi s'agit-il ?" demanda le Prophète t. Elle répondit qu'elle était enceinte des suites de l'adultère. — "Toi ?" s'exclama le Messenger d'Allah t. — "Oui", répliqua-t-elle. Il lui dit alors: "Jusqu'à ce que tu accouches": Un homme des Ansâr la prit en charge jusqu'à son accouchement. Il vint ensuite trouver le Prophète t et dit: "La Ghâmidiyya a accouché» Il répondit: "Dans ce cas, nous ne la lapiderons pas et nous ne laisserons pas son enfant sans personne pour l'allaiter" Un homme des Ansâr se leva et dit : "Je m'occupe de son allaitement, ô Prophète d'Allah !" **Alors, il [ordonna de] lapider la femme** ».

4432 — Abû Bakr Ibn Abî Shayba nous rapporte: 'Abd Allah Ibn Numayr nous rapporte [h] Muhammad Ibn Abd Allah Ibn Numayr — leurs termes sont proches dans le hadith — nous rapporte: mon père nous rapporte: Bushayr Ibn al-Muhajir nous rapporte: 'Abd Allah Ibn Burayda nous rapporte d'après son père:

Meiz Ibn Mâlik al-Aslamt vint trouver le Messenger d'Allah it et dit: « 6 Messenger d'Allah ! J'ai été injuste envers moi-même et j'ai commis l'adultère. Je veux que tu me purifies ». Le Prophète i le renvoya.

Le lendemain, il revint lui dire : « Ô Messenger d'Allah ! J'ai commis l'adultère ». Il le congédia une deuxième fois. Puis, le Messenger d'Allah **e** envoya quelqu'un demander à sa tribu: « Sauriez-vous si sa santé mentale présenterait un défaut que vous lui reprocheriez? » Ils répondirent: « Nous ne le connaissons que sain d'esprit et à notre avis, il est parmi les meilleurs d'entre nous ».

Meiz se rendit une troisième fois chez le Prophète **e**. Il les interrogea une nouvelle fois à son sujet et ils l'informèrent qu'il était sain tant dans son corps que dans son esprit. À la quatrième reprise, le Prophète t creusa un trou à son intention, puis ordonna qu'on le lapide.

Burayda dit: « La Ghâmidiyya vint dire: "Ô Messenger d'Allah ! J'ai commis l'adultère, purifie-moi !" Il la congédia et le lendemain, elle demanda: "Ô Messenger d'Allah! Pourquoi me renvoies-tu? Tu veux peut-être me renvoyer comme tu l'as fait avec Meiz? Par Allah ! Je suis certes enceinte !" Le Prophète répondit: "Puisque tu ne reviens pas sur tes aveux, pars jusqu'à ce que tu accouches !".

Quand elle mis au monde son enfant, elle le lui apporta enveloppé dans un morceau de tissu et dit: "Voici celui que j'ai enfanté": Il lui enjoignit: "Va et allaite-le jusqu'à ce que tu le sevrés !" Quand elle le sevrâ, elle apporta au Prophète * - l'enfant tenant un bout de pain à la main. Elle déclara: "Ô Prophète d'Allah ! Voilà, je l'ai sevré et il mange maintenant".

Le Prophète confia l'enfant à un homme parmi les musulmans, donna l'ordre qu'on creuse un trou à son intention jusqu'à la poitrine, puis ordonna aux gens de la lapider.

Khâlid Ibn al-Walîd arriva avec une pierre qu'il lui lança à la tête et le sang gicla sur sa figure. Il l'insulta alors et le Prophète d'Allah t entendit Khâlid l'injurier. Il dit alors: "Doucement, ô Khâlid ! Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Elle a fait un tel repentir que si un percepateur [injuste] l'imitait, il serait pardonné":

Puis, il donna l'ordre [de la préparer] et pria sur sa dépouille. Après cela, elle fut enterrée ».

4433 — [1696] Abû Ghassân Mâlik Ibn 'Abd al-Wâhid al-Mismal me rapporte: Mu`âdh — c'est-à-dire Ibn Hishâm — nous rapporte: mon père me rapporte d'après Yahyâ Ibn Abî Kathîr: Abû Qilâba me rapporte: Abû al-Muhallab lui rapporte d'après `Imrân Ibn Husayn:

Une femme de Juhayna, enceinte des suites d'un d'adultère, vint dire au Prophète d'Allah t : « Ô Prophète d'Allah ! J'ai commis un acte qui mérite une peine, inflige-la-moi ! » Le Prophète d'Allah t convoqua son tuteur et dit: « Prends soin d'elle et amène-la-moi quand elle aura accouché ! » L'homme le fit. Puis, le Prophète d'Allah t commanda d'attacher fortement ses vêtements sur elle et donna l'ordre de la lapider. Ensuite, il pria sur sa dépouille. 'Umar lui demanda: « Ô Prophète d'Allah ! Pries-tu sur elle alors qu'elle a commis l'adultère ? » Le Prophète t répondit: « Elle a fait un repentir tel que, s'il était réparti entre soixante-dix habitants de Médine, il leur suffirait. As-tu vu un meilleur repentir que d'offrir son âme à Allah le Très-Haut? »

4434 — Abû Bah Ibn Abî Shayba nous le rapporte: 'Man Ibn Muslim nous rapporte:

Abân al-Attâr nous rapporte: Yahyâ Ibn Abî Kathîr nous rapporte, selon cette chaîne de transmission, un hadith identique.

4435 — [1697-1698] Qutayba Ibn Sald nous rapporte: Layth nous rapporte [h] Muhammad Ibn Rumh nous rapporte: al-Layth nous informe d'après Ibn Shihâb, d'après `Ubayd Allah Ibn Abd Allah Ibn Ulm Ibn Mas`fîl, d'après Abû Hurayra et Zayd Ibn Khâlid al-Juhant:

« Un homme parmi les bédouins vint dire au Messenger d'Allah e: "Ô Messenger d'Allah! Je t'adjure par Allah de juger mon cas d'après le Livre d'Allah!" Son adversaire, qui était plus sage, dit: "Oui, juge entre nous par le Livre d'Allah et permets-moi de parler !" Le Messenger d'Allah t dit: "Parle !" L'homme déclara: "Mon fils était employé chez celui-ci et il forniqua avec sa femme. On m'a informé que mon fils devait être lapidé. Je l'ai alors racheté moyennant cent moutons et une esclave. Par la suite, j'ai questionné les gens de science et ils m'ont dit que mon fils méritait cent coups de fouet en sus d'un exil d'un an et **que la femme de celui-ci devait être lapidée**":

Le Messenger d'Allah e dit alors : "Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Je vais certes juger entre vous par le Livre d'Allah ! L'esclave et les moutons doivent être restitués. **Quant à ton fils, il doit recevoir cent coups de fouet et subir un exil d'un an ! Va interroger la femme de celui-ci et si elle avoue, lapide-la !**"

Unays se rendit donc chez elle et elle avoua. **Le Messenger d'Allah ordonna, par conséquent, de la lapider** ».

[Al•Bukhârî C2314-2315, 2695-2696 et 2724-2725]

4436 — Abû allîhir et Harmala me rapportent: Ibn Wahb nous informe: Yûnus m'informe [h] Amr al-Nâqid me rapporte: Ydqûb Ibn Ibrâhîm Ibn Sed nous rapporte: mon père nous rapporte d'après Sâlih [h] 'Abd Ibn Humayd nous rapporte: Abd al-Razzâq nous informe d'après Ma`mar, tous d'après al-Zuhrt selon cette chaîne de transmission, d'un hadith similaire.

Chapitre 6 - De la lapidation des juifs *dhimmî coupables d'adultère*

4437 — [1699] Al-Hakam Ibn Mûsâ Abû Sâlih me rapporte: Shu'ayb Ibn Ishâq nous rapporte: `Ubayd Allah nous informe d'après Nâfi` : 'Abd Allah Ibn 'Umar l'informe:

On amena devant le Messenger d'Allah un juif et une juive qui avaient commis l'adultère. Il se rendit chez les juifs pour demander : « Que trouvez-vous dans la Torah concernant celui qui commet l'adultère ? » Ils répondirent : « Nous leur noircissons le visage, les plaçons dos contre dos sur une monture et les faisons défiler ». Il leur dit: « Apportez la Torah, si vous dites vrai ! » Ils l'apportèrent et en firent la lecture.

Parvenu au verset de la lapidation, le jeune qui lisait mit sa main sur le verset en question et lut ce qui était au-dessus et en dessous de sa main. `Abd Allah Ibn Salâm, qui était avec le **Messageur d'Allah dit: « Ordonne-lui d'enlever sa main ! » Le lecteur**

ôta sa main et voilà qu'apparut le verset de la lapidation'. Le Messenger d'Allah je enjoignit, par conséquent, de lapider les deux personnes adultères.

Abd Allah Ibn 'Umar déclare : « J'étais de ceux qui les avaient lapidés. Je le vis la protéger de son corps contre les pierres ».

[Al-Bukhârî n°1329, 4556, 6819, 6841, 7332 et 7543]

4438 — Zuhayr Ibn Harb me rapporte: Ismâll — c'est-à-dire Ibn 'Ulayya — nous informe d'après Ayyûb (h) Abû al:Teir me rapporte: 'Abd Allah Ibn Wahb nous informe: des hommes de science, dont Mâlik Ibn Anas, m'informent: Mati' les informe d'après Ibn 'Umar:

Le Messenger d'Allah lapida deux juifs, un homme et une femme, pour cause d'adultère. Les juifs les avaient conduits devant le Messenger d'Allah t... Ils narrent alors un hadith similaire.

4439 — Ahmad Ibn Yûnus nous rapporte: Zuhayr nous rapporte: Mûsâ Ibn 'Uqba nous rapporte d'après Nâfi', d'après Ibn 'Umar:

Les juifs amenèrent devant le Messenger d'Allah et un homme des leurs — et une femme qui avaient fornicqué... Il narre alors un hadith similaire à celui de `Ubayd Allah d'après Nâfi`.

4440 — [1700] Yahyâ Ibn Yahyâ et Abû Bakr Ibn Abî Shayba nous rapportent, tous deux d'après Abri Mu'âwiya; Yahy'à dit: Abû Mu'âwiya nous informe d'après al-Rmash, d'après 'Abd Allah Ibn Murra, d'après al-Barâ' Ibn 'Azib:

« On passa devant le Prophète avec un juif dont on avait noirci le visage au charbon et qu'on avait fouetté. Il les appela et demanda: "Est-ce la peine de l'adultère que vous trouvez dans votre Livre ?" — "Oui; répondirent-ils ».

Le Prophète t appela alors un de leurs savants et demanda: "Je t'adjure au Nom d'Allah qui a fait descendre la Torah sur Mûsâ ! Est-ce la peine de l'adultère que vous trouvez dans votre Livre ?" Il répliqua : "Non et n'eût été ton adjuration, je ne t'en aurais pas informé.

1. Cf. L'Ancien Testament Lévitique 20.10 et Deutéronome 22.22-27

En fait, nous trouvons que c'est la lapidation, mais l'adultère était très répandu parmi nos nobles. Ainsi, quand nous attrapions un noble, nous le laissions et quand nous prenions un faible, nous appliquions la peine à son encontre. Puis, nous dûmes : "**Venez et mettons-nous d'accord sur une peine commune au noble et au roturier**". **Nous remplaçâmes donc la lapidation par le noircissement au charbon et le fouettement**'

Le Messenger d'Allah t déclara: "Ô Allah! Je suis le premier à faire revivre Ton commandement quand ils l'ont fait mourir'. Sur son ordre, l'homme fut lapidé. Allah **É** révéla alors : (8 Messenger ! Que ne t'affligent point ceux qui concourent en mécréance...) jusqu'à (Si vous avez reçu ceci, acceptez-le ! ').

Les émissaires juifs dirent: "Allez voir Muhammad et ! S'il vous prescrit le noircissement au charbon et le fouet, acceptez sa décision ! En revanche, s'il vous répond par la lapidation, gardez-vous-en !" Allah le Très-Haut révéla aussitôt : (Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les mécréants), (Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les injustes) et (Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers ²), tous concernant les mécréants ».

4441 — Ibn Numayr et Abû Saq al-Ashajj nous rapportent: Waki' nous rapporte: al-Nmash nous rapporte, selon cette chaîne de transmission, un hadith similaire jusqu'à: « Sur l'ordre du Prophète t, l'homme fut lapidé ». Il ne mentionne pas la suite avec la révélation du verset.

4442 - [1701] Hârûn Ibn Abd Allah me rapporte: Hajjâj Ibn Muhammad nous rapporte: Ibn Jurayj dit: Abû al-Zubayr m'informe qu'il a entendu Jâbir Ibn 'Abd Allah dire:

« Le Prophète t lapida un homme d'Aslam ainsi qu'un homme parmi les juifs et sa femme ».

4443 — Ishâq Ibn Ibrâhîm nous rapporte: Rawh Ibn `1./bâda nous informe: Ibn Jurayj nous rapporte, selon cette chaîne de transmission, un hadith identique, sauf qu'il dit: « ...et une femme ».

1 Coran, *al-Meida* : 41.

2 Coran, *al-Mt/Ida*: 44, 45 et 47.

4444 [1702] Abû Kami' al-Jahdarî nous rapporte: 'Abd al-Wâhid nous rapporte:

Sulaymân al-Shaybânî nous rapporte: j'ai questionné 'Abd Allah Ibn Abî Awfâ [h] Abû Bakr Ibn Abî Shayba — de qui sont les termes — nous rapporte: 'An Ibn Mus-hir nous rapporte d'après Abû Ishaq al-Shaybard:

« J'ai questionné 'Abd Allah Ibn Abî Awfâ : "Le Messenger d'Allah a-t-il lapidé quelqu'un ?" — "Oui; a-t-il répondu. J'ai continué: "Était-ce après ou avant la révélation de la sourate *al-Nûr*?" Il a répliqué: "Je ne sais pas" ». [A1-13ukhârî n°6813 et 6840]

4445 - [1703] i'sà Ibn Hammâd al-Misrî me rapporte: al-Layth nous informe d'après Sald Ibn Abî Sald, d'après son père, d'après Abû Hurayra, qu'il a entendu dire:

« J'ai entendu le Messenger d'Allah E dire : "Si une esclave de l'un d'entre vous fornique et que sa fornication est avérée, qu'il la fouette selon la peine prévue sans la réprimander ! Puis, si elle fornique, **qu'il la fouette selon la peine sans la réprimander !** Si elle fornique ensuite une troisième fois et que sa fornication est avérée, **qu'il la vende ne serait-ce que pour une corde en poil !**" » [Al-Bukhari n°2152, 2234, 2556 et 6839]

4446 - Abû Bakr Ibn Abî Shayba et Ishaq Ibn Ibrâhîm nous rapportent, ensemble d'après Ibn `Uyayna [h] Abd Ibn Humayd nous rapporte: Muhammad Ibn Bakr al-Bursânî nous informe: Hishâm Ibn Hassan nous rapporte, tous deux d'après Ayyûb Ibn Mûsâ [h] Abû Bakr Ibn Abî Shayba nous rapporte: Abû Usâma et Ibn Numayr nous rapportent d'après `Ubayd Allah Ibn `Umar [h] Hârûn Ibn Salk' al-Aylî me rapporte: Ibn Wahb nous rapporte: Usâma Ibn Zayd me rapporte [h] Hannâd Ibn al-Sarî, Abû Kurayb et Ishaq Ibn Ibrâhîm nous rapportent d'après Abda Ibn Sulaymân, d'après Muhammad Ibn Ishaq, tous ceux-ci d'après Saïd al-Maqburî, d'après Abû Hurayra, d'après le Prophète et, sauf qu'Ibn Ishaq dit dans son hadith: « ...d'après Sed, d'après son père, d'après Abû Hurayra, d'après le Prophète; au sujet de l'esclave qui fornique trois fois: "...ensuite **qu'il la vende à la quatrième reprise !**" ».

4447 — 'Abd Allah Ibn Maslama al-Qa`nabî nous rapporte: Mâlik nous rapporte [h] Yahyâ Ibn Yahyâ — de qui sont les termes — nous rapporte: je récite à Mâlik d'après Ibn Shihâb, d'après `Ubayd Allah Ibn 'Abd Allah, d'après Abû Hurayra:

On interrogea le Messenger d'Allah et sur le cas de l'esclave qui fornique et qui n'est pas *muhsan*. Il répondit: « Si elle fornique, fouettez-la! Puis, **si elle fornique, fouettez-la!** Puis, si elle fornique, fouettez-la, puis **vendez-la, ne serait-ce que pour une tresse !** »

Ibn Shihâb dit: « Je ne sais si c'est après la troisième ou la quatrième reprise ».

Al-Qa`nabî dit dans sa narration : « Ibn Shihâb dit : "La tresse désigne la corde" ».

4448 — [1704] Abû allâhîr nous rapporte: Ibn Wahb nous rapporte: j'ai entendu Mâlik dire: Ibn Shihâb me rapporte d'après Illbayd Allah Ibn Abd Allah Ibn lîbba, d'après Abû Hurayra et Zayd Ibn Khâlid al-Juhant:

Dn interrogea le Messenger d'Allah t sur l'esclave... avec un hadith identique au leur, mais il ne mentionne pas l'explication d'Ibn Shihâb : t La tresse désigne la corde ».

4449 — Amr al-Nâqid me rapporte: Ya`qûb Ibn Ibrâhîm Ibn Sa`d nous rapporte: mon père nous rapporte d'après Sâlih [h] Abd Ibn Humayd nous rapporte :Abd al-Razzâq nous informe: Memar nous informe, tous deux d'après al-Zuhrî, d'après libayd Allah, d'après Abû Hurayra et Zayd Ibn Khâlid al-Juhani, d'après le Prophète t, d'un hadith identique à celui de Mâlik. Le doute, dans le hadith des deux, concerne la **vente de l'esclave à la troisième ou la quatrième reprise.**

Source : *La lapidation dans le Hadith Sahih (extraits), Les Peines (Hudûd)*, <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2015/11/12/la-lapidation-dans-le-hadith-sahih-extraits/>

10 Annexe 2 : Exemples de versets et de comportements de Mahomet dénués de toute compassion²¹²

10.1 La dureté de cœur de Mahomet

Dans les hadiths et les versets du Coran, l'on découvre que Mahomet souvent fait preuve d'une totale absence de compassion et le plus souvent (très souvent) ne pardonne pas. Les mots « dureté », « sans piétés » reviennent souvent. Très souvent, il appelle ses compagnons à tuer. Il n'hésite pas à mettre en esclavage, celles ou ceux qu'il a conquis lors de ses expéditions militaires.

²¹² Source : https://wikiislam.net/wiki/10_Versets_les_plus_polemiques_du_Coran

- « La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager et qui s'efforcent de semer le désordre sur la terre, c'est qu'ils soient exécutés, ou crucifiés, ou **que leur soit coupée la main et la jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés de la terre**: voilà pour eux l'ignominie d'ici-bas; et dans l'au-delà il y a pour eux un énorme châtiment » ([Qur'an 5:33](#)).
- « Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécré : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. **Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni secourer** » (Coran 4:89).
- « Et ton Seigneur révéla aux Anges : "Je suis avec vous : affermissez donc les croyants. **Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts** » (Coran 8 :12) [ce sont, bel et bien, des incitations à tuer].
- « Vous en trouverez d'autres qui cherchent à avoir votre confiance, et en même temps la confiance de leur propre tribu. Toutes les fois qu'on les pousse vers l'Association, (l'idolâtrie) ils y retombent en masse. (Par conséquent,) s'ils ne restent pas neutres à votre égard, ne vous offrent pas la paix et ne retiennent pas leurs mains (de vous combattre), **alors saisissez-les et tuez-les où que vous les trouviez. Contre ceux-ci, Nous vous avons donné autorité manifeste** » (Coran 4:91).
- « Après que les mois sacrés expirent, **tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade...** » (Coran Sourate 9, verset 5).
- « **Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers** avant d'avoir prévalu [mis les mécréants hors de combat] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage ». (Sourate 8:67).
- « **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés** » (Coran 9 :29).
- « Quant au voleur et à la voleuse, à tous deux **coupez la main**, en récompense de ce qu'ils se sont acquis, en punition de la part d'Allah. Et Allah est Puissant, Sage » ([Qur'an 5:3](#)).
- « Les hommes sont les responsables des femmes (ont autorité sur elles), à cause de l'excellence d'entre eux qu'Allah a accordé, ainsi que de la dépense qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont celles qui sont dévotes, qui protègent, même ce qui est caché, ce qu'Allah a protégé. Et quant à celles dont vous craignez l'infidélité, exhortez-les, abandonnez-les dans leurs lits, et **battez-les**. Si elles viennent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles. Allah demeure, Haut, Grand, vraiment ! » ([Qur'an 4:34](#)) [beaucoup de versets du Coran sont sexistes et considèrent la raison des femmes comme déficiente].
- « **Vos épouses sont pour vous un champ de labour ; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance**. Craignez Allah et sachez que vous le rencontrerez. Et fais gracieuses annonces aux croyants ! » (Coran 2 :223) [La femme est considérée comme un objet (sexuel ou non)].
- « Et quant à celles de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles : si vous avez des doutes, leur délai est alors de trois mois. **De même pour celles qui n'ont pas encore de règles**. Et quant à celles qui sont enceintes, elles ont pour terme leur accouchement. Quiconque craint Allah, cependant, Il lui assigne une facilité dans sa voie » ([Qur'an 65:4](#)) [C'est à dire qu'un homme peut épouser une fille qui n'a pas encore atteint la puberté. Mahomet avait montré l'exemple, en épousant à Aïcha à 6 ans et en ayant une première relation sexuelle avec elle, alors qu'elle avait 9 ans et alors que Mahomet avait déjà plus de 50 ans].
- « Ô Prophète ! **Nous t'avions rendu licites** tes épouses à qui tu avais apporté leur salaire d'honneur, **celles aussi des esclaves en ta possession qu'Allah t'avait données en butin** ; de même les filles de tes tantes paternelles, et les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles, —celles qui avaient émigré en ta compagnie, —ainsi que toute femme croyante qui avait fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète voulût se marier avec elle. Privilège pour toi à l'exclusion des autres croyants, Nous savons ce que nous avons fixé comme règle sur eux au sujet de leurs épouses et **leurs captives qu'ils possèdent** ; - ce afin qu'il n'y eût aucun blâme contre toi. Et Allah est Grand Pardonneur, Très Miséricordieux » ([Qur'an 33:50](#)) [c'est-à-dire qu'un homme peut avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre].
- "La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. **Et ne soyez point pris de la pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah** - si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition" (Coran 24:2).
- Sr8. 13. Ce, parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messager. › Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager... **Allah est certainement dur en punition !**

- Sr8. 25. Et craignez une calamité qui n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous. **Et sachez qu'Allah est dur en punition.**
- Sr9. 123. Ô vous qui croyez ! **Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous.** Et sachez qu'Allah est avec les pieux. (Autre version : Ô vous qui croyez ! **Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous.** Et sachez qu'Allah est avec les pieux).
- Sr14.2. Allah, à qui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. **Et malheur aux mécréants, pour un dur châtime**nt [qu'ils subiront].
- Sr14. 7. Et lorsque votre Seigneur proclama : < [...] **Mais si vous êtes ingrats, Mon châtime**nt sera terrible.
- Sr14. 17. qu'il tentera d'avalier à petites gorgées. Mais c'est à peine s'il peut l'avalier. **La mort lui viendra de toutes parts, mais il ne mourra pas ; et il aura un châtime**nt terrible.
- Sr22.2 ... Mais le **châtime**nt d'Allah est dur.
- Coran 5:13 (parlant des juifs) : "**Mais à cause des ruptures faites à leur alliance, Nous les avons maudits, et nous avons durci leurs cœurs; ils changent les mots de leur place correcte et oublient une bonne partie du message qui leur a été envoyé, tu ne cesseras pas de les trouver - hormis quelques-uns - toujours inclinés à des tromperies (nouvelles): mais pardonne les, et néglige : car Allah aime ceux qui font le bien.**"

Sans compter plus de 600 versets violents et intolérants dans le Coran :

<http://benjamin.lisan.free.fr/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

10.2 Le caractère vengeur de Mahomet

« La suspension de l'immunité permettait donc au Prophète de faire un beau geste ; elle lui permit aussi de se débarrasser de quelques individus particulièrement hais : **il y eut une liste noire.** [établie par Mahomet].

Elle contenait le nom de **`Abdallâh b. Sa`d b. Abî Sarh**, converti, puis **apostat** ; mais **`Othman b. `Affân** est son frère de lait ; il l'accompagne chez le **Prophète, qui renonce à sa vengeance**, mais qui aussitôt après **reproche aux assistants de ne point l'avoir tué.** « Que ne nous as-tu fait un signe ! — **Un prophète ne tue point par signe.** » Un beau mot, dont Mohammed aurait pu se souvenir en d'autres circonstances de sa vie. Le rescapé occupa d'ailleurs des fonctions d'État sous Omar et sous **`Othmân** ⁽⁵⁶⁷⁾.

`Ikrima b Abî Djahl et **Çafwân b. Umayya** réussissent à fuir et **leurs femmes obtiennent ensuite du Prophète leur pardon.** Celui-ci s'acharne spécialement contre les poètes, contre les auteurs de vers injurieux et redoutables lancés contre lui. Ainsi **`Abdallâh b. Khatal** est accusé d'un meurtre stupide et d'**apostasie** : ce sont ses vers qui le condamnent : **des deux chanteuses qui les récitaient, l'une peut s'enfuir, mais l'autre est assassinée** ⁽⁵⁶⁸⁾. Les poètes **`Abdallâh b. az-Zab`arà** et **Hubaira b. Abî Wahb** échappent par la fuite : **la première fureur apaisée, Mohammed accepte la protection qu'Umm Hânî, sœur de `Ali, a accordée aux deux fugitifs : Ibn az-Zab`ara**, après une retraite à Nedirân, revient et se convertit. **Ka`b. Zuhair**, encouragé par son frère, vient réciter à Mohammed la qaçida qu'il a composée en son honneur, **bânat Sii`âd**, et se convertit ⁽⁵³⁹⁾ ».

Source : *Mahomet*, Maurice Gaudefroy-Demombynes, Collection l'évolution de l'humanité, Albin Michel, 1969, page 174.

11 Annexe 3 : Exemple de prière musulmane

Le Prophète Muhammad (sws) prononçait cette invocation à l'aube, avant la prière de fajr (l'aube) :

« Mon Dieu, Je Te demande la miséricorde venant de Toi : par elle, Tu guideras mon cœur ; ce qui en moi est dispersé, Tu le rassembleras, ce qui en moi est désordonné, Tu l'ordonneras ; par elle, Tu repousseras mes révoltes, Tu rectifieras ma religion, Tu préserveras ce qui est caché en moi, Tu élèveras ce qui doit se manifester, Tu purifieras mon travail, Tu

illumineras mon visage, Tu inspireras ma conduite, Tu me prémuniras de tout mal.

Ô mon Dieu, Donne-moi une foi véritable et assurée, bannissant toute incroyance. Accorde-moi la miséricorde qui me haussera à l'honneur qui vient de Toi, en ce monde et en l'autre. Ô mon Dieu, Je Te demande le salut lors du Jugement, le rang des martyrs, la vie des bienheureux, la victoire sur les ennemis, la compagnie des prophètes. Ô mon Dieu, Condescends à ma requête, même si mon jugement est faible, ma perspicacité limitée, mon activité bornée. J'ai besoin de Ta miséricorde, ô Toi qui suffis à tout et qui guéris les cœurs. Comme Tu sauves le naufragé, je Te demande de me sauver de la brûlure de la fournaise, de l'entraînement vers la ruine, du châtimement du tombeau. Ô mon Dieu, Ce que mon esprit ne peut saisir, ce que mon travail ne peut produire, à cause de sa déficience, ce que mon intention et mes aspirations ne peuvent toucher de ce bien que Tu promets et accordes à chacun et à chacune de Tes créatures, je Te supplie humblement de me l'accorder, et je Te le demande, ô Seigneur des mondes. Ô mon Dieu, Fais que nous soyons conduits sur la bonne Voie, que nous ne soyons ni égarés, ni cause d'égarement. Fais que nous soyons en guerre avec nos ennemis, en paix avec nos amis ; que nous aimions, pour l'amour que Tu leur portes, ceux qui T'obéissent, et que nous combattions, pour l'hostilité que Tu leur declares, ceux qui Te résistent. Ô mon Dieu, Voilà ma prière, à Toi de l'exaucer. Voilà notre effort. Nous mettons notre confiance en Toi. Nous sommes à Allâh et nous retournerons à Allâh. Il n'y a de force et de puissance qu'en Allâh, le Très-Haut, le Sublime. Il est le lien solide et l'ordre légitime. Je Te demande l'assurance pour le Jour de la Menace, le Paradis pour le Jour de l'Éternité, avec les Rapprochés, les Témoins, ceux qui s'inclinent et se prosternent, ceux qui sont fidèles à leurs engagements. Tu es le Miséricordieux, le Très-Aimant. Tu fais ce que Tu veux. Louange à Celui qui s'est revêtu de puissance ! Louange à Celui qui est enveloppé d'un manteau de gloire ! Louange au Détenteur des bienfaits et des grâces ! Louange à Celui qui possède force et générosité ! Louange à Celui qui dénombre toute chose par Sa science ! Mon Dieu, Mets une lumière en mon cœur, une lumière dans ma bouche, une lumière dans mes oreilles, une lumière dans mon regard, une lumière dans ma chevelure, une lumière dans ma peau, une lumière dans ma chair, une lumière dans mon sang, une lumière dans mes os, une lumière dans mes mains, une lumière derrière moi, une lumière à ma droite, une lumière à ma gauche, une lumière au-dessus de moi, une lumière au-dessous de moi. Mon Dieu, Fais-moi croître en lumière, donne-moi la lumière, fais que je sois lumière.

(Rapporté par Ibn 'Abbâs)

12 Annexe 4 : La production intellectuelle actuelle en termes de brevets des pays musulmans

Les pays musulmans sont clairement en queue de peloton :

Code	Pays d'origine	2000	Estimations 2005
US	États-Unis d'Amérique	38 007	45 111
JP	Japon	9 567	25 145
DE	Allemagne	12 582	15 870
FR	France	4 138	5 522
GB	Royaume-Uni	4 795	5 115
KR	République de Corée	1 580	4 747
NL	Pays-Bas	2 928	4 435
CH	Suisse	1 989	3 096
SE	Suède	3 091	2 784
CN	Chine	784	2 452
CA	Canada	1 801	2 315
IT	Italie	1 394	2 309
AU	Australie	1 576	2 022
FI	Finlande	1 578	1 866
IL	Israël	964	1 481
TR	Turquie	71	168
<i>EG</i>	<i>Égypte</i>	<i>1</i>	<i>48</i>
<i>MY</i>	<i>Malaisie</i>	<i>5</i>	<i>33</i>
<i>AE</i>	<i>Émirats arabes unis</i>	<i>7</i>	<i>31</i>
<i>SA</i>	<i>Arabie saoudite</i>	<i>6</i>	<i>26</i>
<i>MA</i>	<i>Maroc</i>	<i>1</i>	<i>13</i>
<i>ID</i>	<i>Indonésie</i>	<i>9</i>	<i>12</i>
<i>TN</i>	<i>Tunisie</i>	<i>1</i>	<i>10</i>
<i>SD</i>	<i>Soudan</i>	<i>2</i>	<i>9</i>
<i>DZ</i>	<i>Algérie</i>	<i>3</i>	<i>7</i>
<i>KW</i>	<i>Koweït</i>	<i>-</i>	<i>7</i>
<i>SY</i>	<i>République arabe syrienne</i>	<i>1</i>	<i>6</i>
<i>OM</i>	<i>Oman</i>		<i>5</i>
<i>IR</i>	<i>Iran (République islamique d')</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
<i>JO</i>	<i>Jordanie</i>	<i>-</i>	<i>1</i>
<i>QA</i>	<i>Qatar</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
<i>PK</i>	<i>Pakistan</i>		<i>-</i>
	Total	93 240	134 073

13 Annexe 5 : Déficit de traduction d'œuvres étrangères vers l'arabe

Concernant de déficit de traduction d'œuvres étrangères vers l'arabe (et donc vers le monde arabe), ce qui peut expliquer l'appauvrissement culturel des nations arabes, et le peu de diversité des points de vue :

La série des Rapports sur le développement humain arabe du le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et particulièrement celui de 2003, UNDP, Arab Fund for Economic and Social Development, ... Sous-titré "Construire une société de la connaissance"²¹³, ce rapport, élaboré par une équipe de chercheurs arabes, **dressaient un tableau alarmiste de l'état actuel du monde arabe relativement à la production et la circulation des connaissances, mêlant un discours nationaliste (il se présente comme produit "par des Arabes pour les Arabes") à une critique sévère des politiques éducatives, culturelles, linguistiques et scientifiques suivies par les Etats arabes**, et usant abondamment de statistiques présentées de manière à frapper les esprits (notamment par des comparaisons des indicateurs statistiques arabes avec ceux des pays asiatiques émergents).

Parmi ces analyses qui circulent désormais comme des vérités d'évidence, celle-ci : un des indices de la crise de la culture arabe contemporaine est la faiblesse du mouvement de traduction vers l'arabe. Partant du constat que la traduction "créée des opportunités pour l'acquisition et le transfert des connaissances [...] et ouvre des espaces à l'interaction et l'influence réciproques", le rapport ajoute : "Pour les sociétés arabes, la traduction est un formidable défi et une nécessité vitale qui exige des efforts planifiés et organisés dans le cadre d'une stratégie arabe ambitieuse et intégrée." Or :

« La plupart des pays arabes n'ont pas retenu les leçons du passé et le champ de la traduction demeure chaotique. En termes de quantité, en dépit de l'augmentation du nombre de livres traduits dans le monde arabe de 175 par an dans la période 1970-1975 à 330, ce chiffre correspond au cinquième des traductions publiées en Grèce. Le total des livres traduits de l'époque d'Al-Ma'mûn²¹⁴ à aujourd'hui s'élève à 10 000 – l'équivalent de ce que l'Espagne traduit en un an (Shawqi Galal, 1999, 87).

Cette disparité s'est révélée dans la première moitié des années 1980 : dans ces cinq années, le nombre moyen de livres traduits par million d'habitants était de 4,4 dans le monde arabe (moins d'un livre par an et par million d'Arabes) quand il s'élevait à 519 en Hongrie et 920 en Espagne »²¹⁵.

Où en est réellement la traduction arabe aujourd'hui ?

L'Égypte reste le premier producteur en nombre de titres (plus de 20 000 enregistrés au dépôt légal en 2005). La part des traductions est relativement faible : l'*Index translationum*, qui se base sur les notices qui lui sont fournies par la Bibliothèque nationale égyptienne, enregistre environ 400 traductions par an pour les dernières années complètes. C'est une recension incomplète, mais qui souligne tout de même la part faible du livre traduit (autour de 5 %) dans la production nationale. Au Liban, il n'y a pas de dépôt légal, mais "le syndicat des éditeurs libanais estimait cependant, en 2004, que 7 500 titres étaient publiés annuellement au Liban dont plus de 2 700 titres nouveaux"²¹⁶. En l'absence de recension des traductions, on peut, en se basant sur les catalogues des éditeurs, estimer que le nombre de traductions publiées annuellement au Liban est aussi de l'ordre de 400 à 600 (entre 5 et 10 % du total des titres).

²¹³ UNDP, Arab Fund for Economic and Social Development, *The Arab Human Development Report 2003, Building a Knowledge Society*, New York, United Nations Publications, 2003. Egalement disponible en français et en arabe. La version anglaise est téléchargeable sur Internet : www.sd.undp.org/HDR/AHDR%202003%20-%20English.pdf.

²¹⁴ Calife abbasside (813-833).

²¹⁵ UNDP, *Arab Human Development Report 2003*, op. cit., p. 67.

²¹⁶ Franck Mermier, *Le Livre et la ville. Beyrouth et l'édition arabe*, Arles, Actes Sud-Sindbad, 2005, page 90.

En Syrie, le dépôt légal enregistre comme en Egypte une augmentation sensible de la production, de 1 000 titres par an au début des années 1990 à plus de 2 000 pour les dernières années connues²¹⁷ ... A partir des catalogues des éditeurs également, on peut estimer que sur ces 2 000 titres figurent 200 à 300 traductions. C'est certainement le pays arabe où la part des traductions dans la production éditoriale est la plus élevée (10 à 15 %) – ce qui est conforme au fait que c'est aussi le pays où l'arabisation a été la plus poussée et la plus systématique. En Jordanie et plus encore en Palestine, l'édition locale est surtout tournée vers le marché intérieur, et la part des traductions semble très faible (moins de 5 %). L'édition irakienne, dominée par le secteur étatique dans les années 1970 et 1980, est aujourd'hui sinistrée et les principaux éditeurs privés irakiens sont installés à l'étranger, mais dans les années 1970 et 1980 elle a publié beaucoup de traductions parfois remarquables. Le développement du secteur privé de l'édition saoudienne est un des faits saillants des dix dernières années. Deux entreprises, Obeikan et Jarir, "sont devenu[e]s des magnats de l'édition dans le monde arabe, concurrençant notamment les éditions libanaise et égyptienne sur les marchés des best-sellers étrangers et des manuels d'informatique²¹⁸" ; on peut estimer qu'il s'y publie actuellement une centaine de traductions sur une production annuelle d'environ 1 000 titres. Dans les autres Etats de la péninsule, l'édition reste dominée par des institutions étatiques dont certaines – le Conseil national de la culture, des arts et des lettres, et la Kuwait Foundation for the Advancement of Sciences (KFAS) au Koweït, la Fondation culturelle d'Abu Dhabi – publient chaque année plusieurs dizaines d'ouvrages traduits.

Le Maghreb se distingue par le fait qu'il reste un marché éditorial bilingue, marqué par "la double dépendance vis-à-vis de l'édition française et moyen-orientale²¹⁹" : au Maroc, en Algérie et en Tunisie, la part de production locale dans le marché national du livre demeure minoritaire. Pour le Maroc, le remarquable travail bibliographique effectué à la Fondation du roi Abd al-Aziz Al Saoud de Casablanca donne une idée précise de l'évolution de cette production. Jusque vers 1975, elle est inférieure à 100 titres par an (non compris le livre scolaire) et se partage à 50/50 entre le français et l'arabe ; à partir de 2000, elle dépasse les 1 000 titres par an, dont près de 80 % en arabe²²⁰ ... L'arabisation entraîne l'apparition du livre traduit en arabe : inexistant jusque vers 1975 (1 titre par an en moyenne !), il représente, à partir de 1985, 20 à 30 titres par an. La Tunisie, avec une population d'à peine la moitié de celle du Maroc, a une production éditoriale à peu près équivalente (plus de 1 000 titres par an, les trois quarts en arabe et le reste en français, très peu de traductions). La production algérienne, moins importante, fait apparemment une place plus large au livre francophone, mais on ne dispose pas d'évaluation chiffrée.

En additionnant ces estimations nationales, **on aboutit à une estimation basse de 1 500 à 2 000 traductions par an publiées dans le monde arabe dans les dernières années, représentant plus ou moins 5 % du total des titres publiés** : beaucoup plus que le chiffre de 330 titres traduits par an cité par le rapport du PNUD de 2003. Environ 5 % de l'ensemble des titres, **c'est faible par rapport à la part des traductions dans les marchés éditoriaux des langues européennes, marchés anglophones exceptés (autour de 15 % en France par exemple, beaucoup plus dans les pays de langue moins centrale)**. Mais c'est à peu près équivalent à la situation du marché chinois par exemple.

Sources : a) *Les Arabes et la traduction : petite déconstruction d'une idée reçue*, Richard Jacquemond, <http://www.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2007-2-page-177.htm>

14 Annexe 6 : Sur l'historicité de la Bible

Je donne un exemple, avec la Bible des juifs et des chrétiens. Pendant longtemps, les juifs et des chrétiens (et certains musulmans) ont majoritairement considérés que tout était vrai dans la Bible (que la Terre et sa « Création » avait 6000 ans, que toutes les espèces vivantes ont été créées d'un seul coup, qu'elles n'évoluaient pas au cours du temps etc. etc.). Pendant des siècles, aux yeux de ses lecteurs, l'inspiration divine et la véracité historique de la Bible ne faisait pas l'ombre

²¹⁷ F. Mermier, *ibid.*, et Muhammad Kamil al-Khatib, *Sina 'at al-kitab fi Suriya (L'Industrie du livre en Syrie)*, manuscrit à paraître aimablement communiqué par l'auteur.

²¹⁸ F. Mermier, *op. cit.*, p. 110-111.

²¹⁹ F. Mermier, *op. cit.*, p. 116.

²²⁰ Mohamed-Sghir Janjar, "L'édition dans le Maroc indépendant, 1955-2003 : état des lieux", étude à paraître, communiquée par l'auteur.

d'un doute. Même les archéologues ne cherchaient _ dans un seul sens _ qu'à trouver des données archéologiques pouvant les faits historiques relatés par la Bible.

Au 19° et au début du 20° siècle, les archéologues prenaient trop souvent les récits historiques de la Bible au pied de la lettre.

Or des archéologues ont cherché à vérifier, vraiment scientifiquement, sans a priori aucun, si toutes les données archéologiques vérifiaient les récits rapportés par la Bible.

Le problème de la chronologie biblique était qu'elle soulevait de sérieuses questions [par ses incohérences], dont la moindre n'était pas la fabuleuse longévité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui auraient vécu bien au-delà de cent ans.

De nouvelles théories [et données archéologiques] apparurent, qui suggéraient que, contrairement à ce qu'affirme le livre de Josué, la conquête israélite de Canaan ne résultait pas d'une seule campagne militaire, planifiée et systématique. Vers les années 1970, la science finit par changer d'orientation, par remettre en question la relation traditionnelle entre l'objet découvert et le texte biblique.

La Bible (la Torah) apparaissait de plus en plus comme servant d'étendard de bataille, pour les Juifs, dans leur marche vers la « Terre promise » et pour légitimer leur entreprise de conquête guerrière de ce territoire (déjà occupé par d'autres peuples. Tout comme actuellement d'ailleurs).

Et donc, on pouvait se poser légitimement la question si la Bible (et sa composition) n'aurait pas servi politiquement pour justifier les actions, bonnes ou mauvaises, de certains rois ou dirigeants (mégalomanes ou non), comme David, Josuah (ou Josias), Moïse etc. [grâce à l'appel au « sacré »] ... (voir page 26 du livre « *La Bible dévoilée* » [the Bible unearthed], des archéologues israéliens Israël Finkelstein, Neil Asher Silberman, The Free Press, New-York, USA, 2001. Edition Française, Bayard Editions, 2002, puis Gallimard Folio)²²¹.

Déjà, les études bibliques ont montré que la Bible était truffée de remarques ajoutées, que la Bible avait fait l'objet, au cours des siècles, de retouches, de remaniements, d'améliorations, de la main de scribes et de correcteurs anonymes (page 30 du même livre).

Selon le livre de Israël Finkelstein & Neil Asher Silberman :

Cette œuvre [la Bible] a fait, elle aussi, l'objet de plus d'un remaniement. Certains savants affirment que sa compilation eut lieu pendant l'exil et qu'elle s'inscrivait dans une tentative désespérée de préserver l'histoire, la culture et l'identité de la nation vaincue après la destruction de Jérusalem.

D'autres savants suggèrent que le plus gros de l'histoire deutéronomiste aurait été composé sous le roi Josias, pour servir son idéologie religieuse et ses ambitions territoriales, et qu'elle fut révisée et achevée en exil quelques décennies après (page 34 du même livre).

[Selon eux] Ils démontrent que, pour l'essentiel, le Pentateuque fut une création de la monarchie tardive, destinée à propager l'idéologie et les besoins du royaume de Juda, et qu'il est, de ce fait, étroitement lié à l'histoire deutéronomiste. Ils soutiennent les savants qui affirment que l'histoire deutéronomiste fut compilée, en grande partie, *sous le règne de Josias*, afin de servir de fondement idéologique à des ambitions politiques et à des réformes religieuses particulières.

Ils ont montré comment le récit de la Bible a été reconstruit de manière à favoriser la réforme religieuse et les ambitions territoriales du royaume de Juda durant les décennies dramatiques sur lesquelles s'est achevé le VII^e siècle av. J.-C.

De nombreux anachronismes, dans la Bible, dont la présence de chameaux à des époques où ils n'auraient pas dû exister (l'archéologie révèle que le dromadaire ne fut pas domestiqué avant la fin du II^e millénaire et qu'il ne commença à être couramment employé comme bête de somme au Proche-Orient que bien après l'an 1000 av. J.-C., bien après le VII^e siècle avant JC), prouve que le souci des chroniqueurs de la Bible n'était pas la préservation d'un compte rendu historique exact.

²²¹ Voir aussi le Film : *La Bible dévoilée*, Production : France 5 SZ Productions / Cabiria Films / ARTE

Documentaire en quatre épisodes d'une série intitulée *La Bible dévoilée*, fondée sur le livre du même titre d'Israël Finkelstein et Neil Silberman (Bayard, 2002). Il en résultait que l'histoire d'Abraham, censée se passer à l'âge du Bronze, avait été écrite au 7^e siècle avant l'ère chrétienne et contenait des anachronismes, concernant en particulier l'usage du chameau, inexistant au Proche-Orient à l'âge du Bronze.

Selon les déclarations de [Thomas Römer](#), faite lors de la diffusion en Suisse Romande de la même émission, à laquelle il participe : « *Il n'est plus possible de lire et d'appliquer la Bible à la lettre* ».

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Ais-je été, moi-même, fanatique ?.....	1
2	Les facteurs favorisant la conversion et la radicalisation religieuses	2
2.1	Les facteurs favorisant le sectarisme et l'intolérance dans l'islam.....	4
2.1.1	La peine de mort contre les athées, apostats , homosexuels, voire contre les "mécéants"	4
2.1.2	La loi contre le « blasphème »	6
2.1.3	La non égalité de traitement entre les musulmans et les juifs ou chrétiens et adeptes d'autres religions ...	7
2.1.4	La non égalité de traitement entre hommes et femmes.....	7
2.1.5	Les châtiments corporels	11
2.1.6	La répression sexuelle, la recherche de la pudeur, de la pureté	12
2.1.7	Le jihad guerrier (la guerre sainte).....	13
2.2	Les caractéristiques d'une secte	13
2.3	Les mécanismes de défenses de l'islam empêchant les adeptes de la quitter	15
2.4	Antisémitisme séculaire	16
2.5	Certains traits psychologiques de l'adepte.....	17
3	Les échecs des politiques de déradicalisation	17
4	Pourquoi ces échecs ?.....	19
4.1	Mahomet s'arroge une place et des droits supérieurs à tous les autres êtres humains.....	20
4.2	Mahomet exige une obéissance aveugle jusqu'à la mort de ses adeptes.....	20
4.3	Le refus du questionnement et de l'esprit critique	21
4.4	Pas de soucis de justice pour les non-croyants.....	22
4.5	Le non-respect des engagements	23
4.6	Un croyant pieux ne peut venir en ami dans l'Occident judéo-chrétien	24
4.7	Double langage ou visage	24
4.8	L'islam est la religion de la crainte.....	26
5	La psychologie du gourou psychopathe chez Mahomet	26
5.1	Les aspects insensibles et psychopathes de Mahomet	28
5.2	Concernant les traits psychologique d'un gourou	29
5.2.1	Génie et imagination sans limite.....	29
5.2.2	Personnalité paranoïaque	31
5.2.3	Concernant ses traits de caractère manipulateurs.....	31
5.2.4	La passion dévorante pour la guerre	32
5.2.5	Des doutes sur sa santé mentale	33
5.2.6	Pour conclure sur les aspects gourou et psychopathe de Mahomet	34
6	Quelle stratégie face au fanatisme islamique ? Que faire ?	34
6.1	Selon les ex-musulmans, l'islam n'est pas réformable	35

6.2	Le point de vue des traditionnalistes ou salafistes	36
6.3	La position situationniste et libérale prônant la réforme de l'islam.....	36
6.4	Incitation au doute rationnel et à l'esprit critique envers l'islam.....	37
6.4.1	Le retard intellectuel et technologique du monde musulman	38
6.5	La critique de l'historicité de la Bible	39
6.6	Questions de morale chrétienne, musulmane, humaniste etc.	39
6.7	Réflexions sur le fanatisme	40
6.8	Apprendre la démarche scientifique et critique	40
6.9	Le problème du niveau intellectuel très bas des islamistes	41
6.10	Sortir les jeunes de l'enfermement sectaire.....	42
6.11	Le problème d'une mentalité souvent délinquante chez beaucoup d'islamistes	42
7	Autres suggestions	43
8	Annexe 1 : Sur la lapidation	46
9	Annexe 2 : Exemples de versets et de comportements de Mahomet dénués de toute compassion	53
9.1	La dureté de cœur de Mahomet.....	53
9.2	Le caractère vengeur de Mahomet.....	55
10	Annexe 3 : Exemple de prière musulmane	55
11	Annexe 4 : La production intellectuelle actuelle en termes de brevets des pays musulmans.....	57
12	Annexe 5 : Déficit de traduction d'œuvres étrangères vers l'arabe	58
13	Annexe 6 : Sur l'historicité de la Bible.....	59